



Revue de la Société de généalogie de Québec | www.sgg.qc.ca

L'Ancêtre

**Des Ursulines anglophones
Les terres d'Alexis Boily
Un mariage insinué**



Envoi de publication canadienne. Numéro de convention 40037597. Port de retour garanti, L'Ancêtre, C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8
VOLUME 49, NUMÉRO 341, HIVER 2023 12,50 \$

CAP-AIX-DIAMANTS

La revue d'histoire du Québec

CAP-AIX-DIAMANTS
La revue d'histoire du Québec

ABONNEZ-VOUS
AU **418 656-5040**

revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca



Suivez-nous
sur Facebook!



visitez le site web :
www.capauxdiamants.org

Impression
numérique

Reprographie, finition & plans

Impression
grand format

Découpe numérique

Fabrication
d'enseigne

Lettrage

Impression
sublimation

Drapeau, beach flag & kiosque

Services
postaux

Groupe **etr** 50 ans

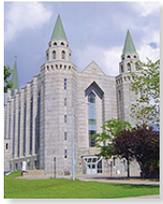
numeri**Q**ca

SCR
SERIGRAPHIE
CLAUDE ROUSSEAU

PLANOTECH
Reproduction et impression numérique de plans

impressions
**Bleu
Nuit**

REPROGRAFIC



SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961–2022

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Adresse municipale : 1055, rue du Séminaire, local 4240, Pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval, Québec (Québec) G1V 5G8

Téléphone : 418 651-9127 Courriel : info@sgq.qc.ca Site : www.sgq.qc.ca



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021 – 2022

Président	Guy Auclair (4443)
Vice-président	Ginette Anderson (7371)
Secrétaire	Martine Guillot (7137)
Trésorier	Michel Turcotte (7406)
Administrateurs	Michel Keable (7085) Yvon Lacroix (4823) Michel Parcel (7807) Solange Talbot (6559)

Note : Un poste est actuellement vacant.

Conseiller juridique

M^e Serge Bouchard

Direction des comités

Centre de documentation Mariette Parent (3914)

Conférences Pierre Soucy (5882)
Roger Barrette (2552)

Communications et publicité

Vacant

Éditions et publications Guy Parent (1255)

Expédition Louis Poirier (5290)

Saisie des données Louise Tucker (4888)

Formation Michel Parcel (7807)

Héraldique Mariette Parent (3914)

Informatique Yvon Lacroix (4823)

Registraire Solange Talbot (6559)

Revue **L'Ancêtre** Michel Keable (7085)

Service à la clientèle Suzanne Larochelle (7224)

Service de recherche,
d'entraide et
de paléographie Jeanne Maltais (6255)

Trésorerie Michel Turcotte (7406)

Adjointe Lucie Roy (7713)

Encaissement Suzanne Larochelle (7224)

Inventaire Louis Poirier (5290)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de
généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

Cotisation

Canada Adhésion principale* : 50 \$

Amérique
sauf Canada Adhésion principale* : 65 \$ canadien

Europe Adhésion principale* : 70 \$ canadien

Membre associé demeurant
à la même adresse : demi-tarif

* Ces adhérents reçoivent la revue **L'Ancêtre**.

L'Ancêtre 2021 – 2022

COMITÉ DE L'Ancêtre

Rédaction

Directeur Michel Keable (7085)

Rédacteurs Catherine Audet (7774)

Jean-François Bouchard (1792)

France DesRoches (5595)

Coordonnatrice Diane Gaudet (4868)

Autres membres

Rémi d'Anjou (3676)

Daniel Fortier (6500)

Jacques Fortin (0334)

Claire Lacombe (5892)

Jeanne Maltais (6255)

Chroniqueurs

Marc Beaudoin (0751)

Denis Beauregard

Daniel Fortier (6500)

Jeanne Maltais (6255)

Lise St-Hilaire (4023)

Mariette Parent (3914)

André-Carl Vachon

Collaborateurs et collaboratrices

Camille Boily (8269)

Suzanne Déry (8206)

Jocelyne Gagnon (3487)

Éric Kavanagh (8224)

Jean-Paul Lamarre (5329)

Les textes publiés dans **L'Ancêtre**
sont sous la responsabilité de leur auteur.
Ils ne peuvent être reproduits sans le
consentement de la SGQ et de l'auteur.

Conception de la mise en page et des couvertures de la revue

Omnigraphe, infographie d'édition

Imprimeur

Groupe ETR, Québec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales

du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 0316-0513

SOMMAIRE

Lauréats du Prix de L'Ancêtre	80
Jean Oliva de Montigny	81
Qui est Anne Serray?	87
Les Girard de Saint-Denis – d'Augustin à Osias – font aussi partie de la grande saignée	89
Les terres d'Alexis Boily	95
Le contrat de mariage insinué de Jean Nau et de Marie Angélique Delomé	106
Marguerite-Françoise Moreau, ma première ancêtre paternelle en Nouvelle-France, une femme résiliente (2 ^e partie)	111
Dons de livres	122
La bibliothèque vous invite... À lire sur le thème... Les guides et traités	123
Vœux des Fêtes	126
Ces femmes au service de la communauté L'empreinte de religieuses anglophones chez les Ursulines de Québec	127
L'héraldique à Québec Les armoiries de sir Auguste-Réal Angers	133
Paléographie	138
ADN et généalogie L'ADN des grands-parents	140
Les Acadiens Seigneuses acadiennes (2 ^e partie)	143

Page couverture :

LÉGARÉ, Joseph. *Premier Monastère Des Ursulines de Québec avec ses dépendances Bâti En 1641-2 Et Brûlé En 1650*, (détail), 1840, collections Pôle culturel du Monastère des Ursulines. Photo : ABEL, Daniel.

La SGQ, fondée le 27 octobre 1961, est un organisme sans but lucratif. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche.

La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération Histoire Québec. La Société est un organisme de bienfaisance enregistré.



Lauréats du Prix de *L'Ancêtre* 2021–2022 Volume 48 — 25^e édition



Johanne Perreault (7931)

« **Hommage à Paul Perot dit La Gorce et Marie Chrestien** », *L'Ancêtre*, vol. 48, n° 338, printemps 2022, p. 165-179.

Grâce à la qualité de la recherche et une utilisation judicieuse de contrats notariés, l'auteure présente une histoire relativement complète de son aïeul Paul Perot dit La Gorce. Un effort particulier est fait pour y intégrer des renseignements généalogiques pertinents. L'article fait une analyse intéressante de la graphie du patronyme avec des illustrations opportunes. Finalement, l'écriture limpide rend la lecture de son texte facile et agréable.



André Hébert (8402)

« **Qui est le père de Véronique Simard, épouse de Nicolas Verret?** », *L'Ancêtre*, vol. 48, n° 338, printemps 2022, p. 181-184.

La réponse à cette interrogation a été fournie par l'auteur principalement à l'aide de contrats notariés. En effet, le point d'origine de celle-ci est l'acte de mariage de Véronique Simard dans lequel est mentionné le nom des parents: Joseph Delaure et Marguerite Simard. Il entreprend des recherches sur la mère, mais trouve peu d'informations. À partir du Web, il identifie un Joseph Lord à L'Isle-aux-Coudres: un Acadien qui épousa Anne Blanchard puis Judith Pitre. En outre, il découvre une quittance de Marguerite Simard à Joseph Lord, fils issu du mariage avec Anne Blanchard. Il y avait donc une erreur dans l'acte de mariage: il faudrait y lire Lord et non Delaure. À noter que Lord et Simard ne se sont jamais mariés.



**Charlotte Giguère (7211) et
Guy Parent (1255)**

« **Le capitaine Thomas Bergeron: de Sillery au canal Welland** », *L'Ancêtre*, vol. 48, n° 339, été 2022, p. 219-230.

Les auteurs nous présentent, sur trois générations, les données généalogiques du capitaine Thomas Bergeron, mort par noyade en 1916 sur le canal Welland en Ontario. Au fil du parcours familial et professionnel du capitaine et de ses ancêtres, les auteurs intègrent à leur récit des moments de l'histoire de Sillery et de celle du canal Welland, rendant l'histoire des Bergeron encore plus intéressante.



Dans cet article bien structuré, les auteurs utilisent judicieusement différentes sources documentaires, notamment les annuaires municipaux, les recensements et les actes notariés, pour nous raconter une histoire très fouillée et bien documentée. En outre, l'article contient de nombreuses illustrations qui agrémentent le récit.



Jean Ovila de Montigny

Yves Blanc (7658)

Originaire de Paris, l'auteur est arrivé à Montréal en 1970. Il a réuni de nombreux renseignements sur ses ancêtres, avec pour objectif de laisser à ses enfants un livre sur leurs origines familiales. Pour compléter ces informations, il a dû s'initier à la recherche généalogique. Il s'est passionné pour l'histoire de la famille Patoine – Patoile (publiée dans la revue L'Ancêtre), laquelle comptait encore quelques inconnus, et a contribué aux recherches qui ont permis de compléter certaines données manquantes. Depuis, il a conduit d'autres recherches qui ont fait l'objet de publication dans la revue L'Ancêtre et ailleurs (Nos Sources de la Société de Généalogie de Lanaudière et Le Messager de la Société d'Histoire de Joliette - Lanaudière).

Résumé

Chère Ginette,

Je crois avoir deviné au cours de nos conversations que tu souhaitais connaître un peu mieux la vie de Jean Ovila de Montigny (enseignant, prêtre missionnaire, père de la congrégation de Sainte-Croix) et la lignée de ses ancêtres. Tu t'intéressais aussi à la place à donner au nom « Minet » que tu avais entendu, parfois associé au patronyme « De Montigny ». Je te soumets ici les résultats avérés de mes recherches. Je souhaite que ces quelques informations répondent à tes interrogations bien légitimes.

Commençons par faire connaissance de la famille dans laquelle est né Jean Ovila de Montigny.

Amicalement,

Yves¹

Jean Ovila de Montigny, sa naissance, sa famille

C'est à Montréal, dans la paroisse Saint-Louis-de-France, que naît Jean Ovila de Montigny le 5 avril 1900. À ce moment, et depuis au moins 1891, ses parents Ovila Pierre et Marie Alphonsine Dufresne habitent Montréal. Ils ont d'abord vécu à Warren, comté de Worcester, Massachusetts, et s'y sont mariés le 11 septembre 1882 (**Figure 1**).

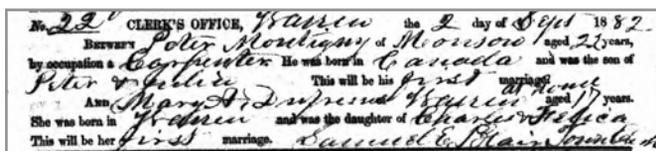


Figure 1: Extrait du registre des mariages de Warren, comté de Worcester, Massachusetts, 11 septembre 1882.

Jean Ovila de Montigny est baptisé le jour de sa naissance à l'église de la paroisse Saint-Louis-de-France. La marraine est

Louisa Dufresne, de la paroisse de Worcester (**Figure 2**). En ce jour de 1900, la famille d'Ovila Pierre et d'Alphonsine compte déjà trois enfants :

- Joseph, né en 1885;
- Marguerite Anne (1891-1982);
- Siméon Augustin (1893-1936).

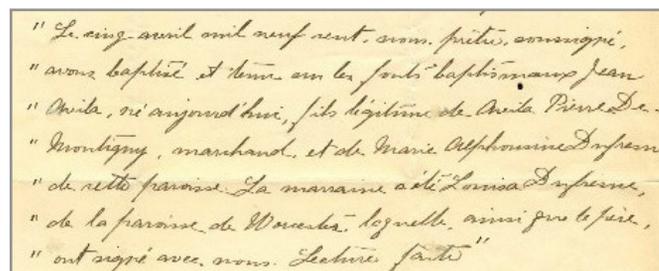


Figure 2: Extrait de l'attestation de baptême de Jean Ovila de Montigny.

1. Ce texte est repris (et légèrement adapté) d'une lettre récemment adressée par l'auteur à M^{me} Ginette Trépanier, une artiste originaire de Montréal qui a établi son atelier à Sainte-Mélanie (Lanaudière) où elle vit actuellement. Par sa mère, Ginette avait entendu parler de Jean (Ovila) de Montigny. Elle ne savait rien des origines de ce mystérieux personnage. Les portions du texte en italique sont des commentaires adressés à Ginette.

Newborns in the Census of Vital Statistics		NAMES													SEX	AGE	Married or Widowed	Relation to Head of Family	Country or Province of Birth	French Canadian	Place of Birth of Father	Place of Birth of Mother	RELIGION	Profession, Occupation or Trade	Employer	Wage Earned			
Venteux sans habitation	Maisons en construction	Maisons sans habitation	Maisons habitées	Familles														SEX	AGE	Married or Widowed	Relation to Head of Family	Country or Province of Birth	French Canadian	Place of Birth of Father	Place of Birth of Mother	RELIGION	Profession, Occupation or Trade	Employer	Wage Earned
Nouveaux dans l'année des VIVANTS					NAMES													SEX	AGE	Married or Widowed	Relation to Head of Family	Country or Province of Birth	French Canadian	Place of Birth of Father	Place of Birth of Mother	RELIGION	Profession, Occupation or Trade	Employer	Wage Earned
Établissements de Chaux	Maisons en voie de construction	Maisons habitées	Maisons isolées	Familles														SEX	AGE	Married or Widowed	Relation to Head of Family	Country or Province of Birth	French Canadian	Place of Birth of Father	Place of Birth of Mother	RELIGION	Profession, Occupation or Trade	Employer	Wage Earned
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18												
					De Montigny Marie	F	25	M	E.	États-Unis	1	2	2	C.R.															
					" Joseph	M	5	-	F.	2	1	2	États-Unis	C.R.															
					" Marguerite	F	4 1/2	-	M.	2	1	2	" "	C.R.															
					" Jos. Hector	M	26	-	L.	2	1	2	2	C.R.	magasin de chaussures		1												
					" Jos. Hector	M	1 1/2	M	-	2	1	2	2	C.R.	tailleur de habits		1												

Figure 3: Extrait du recensement du Canada 1891.

Après la naissance de Jean Ovila, la famille s'agrandira avec l'arrivée d'un autre garçon, André, en 1914.

Lors du recensement de 1891, la famille vit déjà à Montréal, dans le district Saint-Jacques. On y indique qu'Ovila de Montigny est marchand de chaussures (Figure 3).

Le recensement de 1901 donne plus de précisions sur les dates de naissance des membres de la famille, qui résident toujours dans le même quartier.

Le recensement de 1921 permet de savoir que la famille réside maintenant au 321, avenue du Mont-Royal. À la maison, outre Ovila et Alphonsine, il ne reste que Siméon, André et Marguerite.

Ovila Pierre de Montigny décédera probablement dans les années 1920. Par ailleurs, on sait qu'Alphonsine est vivante en 1927.

Jean (Ovila) de Montigny (Minet) décède le 22 novembre 1949. Prêtre missionnaire de la congrégation de Sainte-Croix, il est inhumé au cimetière de la congrégation à Saint-Laurent, maintenant un arrondissement de Montréal².

Comme mentionné ci-dessus, Marguerite de Montigny est la sœur aînée de Jean. Sa vie mérite une petite note...

Marguerite Anne de Montigny, artiste – sœur de Jean de Montigny

Selon les recensements successifs (1891 et suivants), Marguerite Anne serait née à la fin de 1890 ou en 1891 au Québec, probablement à Montréal. Après avoir commencé des études de médecine aux États-Unis pendant la Première Guerre mondiale, elle les abandonne pour se consacrer aux arts.

Le 2 avril 1913, elle épouse Joseph Georges Lafontaine en l'église de la paroisse Saint-Denis à Montréal.

Après des études aux États-Unis et à l'École des beaux-arts de Montréal dans les années 1920, Marguerite de Montigny-Lafontaine expose à l'Art Association de 1928 à 1936 et au Salon de la Royal Academy de 1924 à 1935. En plus de la sculpture, elle s'intéresse également au dessin et à la peinture.

Elle décède en 1982 à l'âge de 91 ans.

Ainsi, comme toi, c'est une femme qui a consacré sa vie à la création artistique.

Tu pensais que les racines québécoises de Jean de Montigny étaient récentes; tu ne semblais pas certaine que le nom Minet fût réellement un nom accolé à De Montigny.

Peut-être qu'en prenant connaissance du lieu de mariage des parents de Jean de Montigny au Massachusetts tu penseras que la famille De Montigny était originaire des États-Unis.

Surprise! Remontons dans le temps, jusque dans les années 1600. Voici donc les origines connues de la famille De Montigny-Minet

Arrivée en Nouvelle-France des ancêtres de Jean de Montigny

Selon certaines sources, Jean Minet serait né en 1608 à Poitiers, France, et décédé dans la même ville en 1664. Il aurait épousé Marguerite Poineau, ou Peyneau³. Celle-ci serait également née à Poitiers en 1610.

Jean-Baptiste Minet (Migner), fils de Jean et Marguerite Poineau, naît à Poitiers vers 1637. Le 27 septembre 1664, devant

2. Cimetière de la congrégation de Sainte-Croix, Allée C, 2^e avenue.

3. Voir les contrats notariés datés du 1^{er} mars 1639 dans GERME, Jean-Marie. *Les Amitiés généalogiques-Canadiennes-Françaises*, n° 54, 1^{er} semestre 2022 (encart entre les p. 16 et 17).

notaire, et le lendemain à l'église Saint-Paul de Poitiers, il épouse Perrine, Pierrette ou Marguerite, Pagnoux (Paignou) (Figure 4).

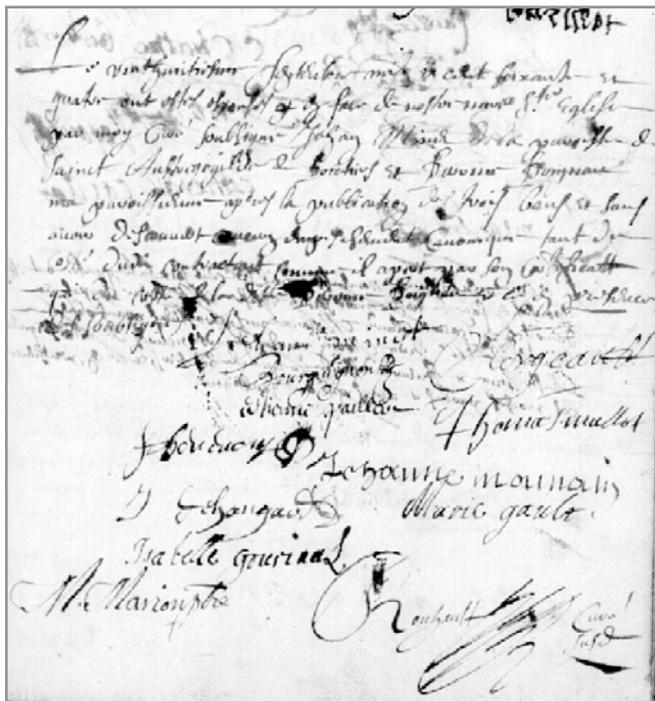


Figure 4: Extrait du registre de la paroisse Saint-Paul à Poitiers, Vienne, France, le 28 septembre 1664: Mariage de Johan Minet de la paroisse de Saint-Austrégésile avec Perrine Pagnoux de cette paroisse.

Source: Archives numérisées de la Vienne.

<https://archives-deux-sevres-vienne.fr>.

Il vit successivement: en 1664, à Poitiers dans la paroisse Saint-Austrégésile; en 1665, dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste; et, en 1669, probablement dans celle de Saint-Savin. Il sait signer et, vu la qualité de sa graphie, il sait certainement écrire (Figure 5).

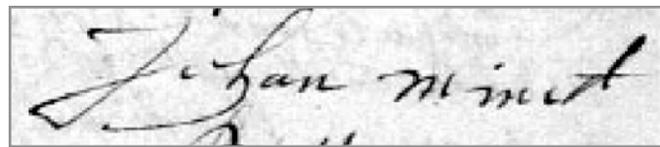


Figure 5: Signature de Jean (Baptiste) (Jehan Minet) sur l'acte de baptême de ses filles jumelles (Renée et Marie Anne) le 29 octobre 1666, paroisse Saint-Jean-Baptiste, Poitiers.

En 1664 comme en 1669, il est marchand et maître teinturier.

Par la suite, Jean-Baptiste et Perrine quittent Poitiers; ils arrivent à Québec à la fin de l'été 1670 avec leurs quatre enfants^{4, 5}. Ils sont ainsi les fondateurs en Nouvelle-France de la lignée Minet-De Montigny dont sera issu Jean. Perrine Pagnoux mettra au monde sept enfants à Québec⁶. À cette époque, Québec est peuplé d'un peu plus de 1000 habitants et, au total, la Nouvelle-France compte moins de 10 000 colons.

La première mention de la présence de la famille Minet en Nouvelle-France date de 1670. En particulier, l'acte de sépulture de Radegonde Minet⁷ (Figure 6) est enregistré le 10 octobre 1670 dans le registre de la paroisse Notre-Dame-de-Québec, on la dit fille de Jean Minet habitant de la petite Rivière.

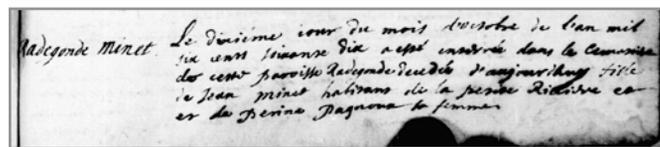


Figure 6: Acte de sépulture de Radegonde Minet, 10 octobre 1670.

En janvier 1671, Jean Minet reçoit une terre en concession dans la seigneurie Saint-Gabriel, aujourd'hui Valcartier. Il achète également une terre de la même superficie de Jean Garbelle, sur les bords de la rivière Saint-Charles. Il s'agit des lots n^{os} 14 et 15 où il habite avec sa famille. Un an plus tard, il revend la terre de la seigneurie Saint-Gabriel.

Selon le recensement de 1681⁸, la famille Minet compte:

- Jean Minet, 44 ans;
- Perrine Paignou, 41 ans;

4. Les quatre enfants nés en France sont: Marie (1665-), Marie-Anne (1666-1693) et sa jumelle Renée (1666-), et Louise (1669-1695).

5. Une question se pose: Jean-Baptiste Minet et Perrine Panoux sont-ils venus avec un frère de Jean-Baptiste? Le *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* de l'abbé Cyprien Tanguay fait mention d'un Jacques Minet. On trouve aussi un acte de décès d'un Jacques Minet le 9 juillet 1706 à l'âge de 70 ans (né en 1636?) dans le registre de la basilique Notre-Dame de Québec. Ce décès est souvent attribué à Jean Baptiste Minet sous l'hypothèse d'une erreur de transcription du prénom, ce qui est probable puisque le partage de la succession de Jean Minet est établi par une ordonnance du 3 décembre 1706 édictée par l'intendant Jacques Raudot.
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3309307>.

6. Radegonde (1670), Jean (1672-1702), Joseph (1673-), Philippe (1675-), Jean-Baptiste (1677-1712), Marie Madeleine (1678-1709), Catherine (1681-) et Joseph Alexandre Pierre (1681-1703). Selon diverses sources, dont le dictionnaire généalogique de l'abbé Cyprien Tanguay, Jean-Baptiste Minet et Thérèse Pagnoux seraient les parents d'un Michel Minet né en 1680. Ce Michel aurait-il eu une liaison avec Thérèse Catin (ou Cantin 1686-1763)? Ces derniers sont en effet les parents de Pierre Michel Minet (1707-1784), né « hors mariage » à Montréal. Cependant on ne trouve pas la mention de ce Michel Minet dans les documents de succession de Jean. Sur le registre des naissances de la paroisse, malgré la graphie difficile à lire, il semble bien que le patronyme de Michel (le père) et Pierre-Michel (le bébé) soit Montigny et non Minet. La meilleure hypothèse, me semble-t-il, est que l'abbé Tanguay ait commis l'erreur de relier ce Michel (Montigny) à Jean Minet et Thérèse Pagnoux.

7. Radegonde est née probablement pendant la traversée ou à l'arrivée de ses parents en Nouvelle-France.

8. Geneanet. www.geneanet.org/archives/ouvrages?action=detail&book_type=livre&livre_id=379614&page=35&name=MINET&with_variantes=0&tk=103a7e4ee11b327.

- Louise, 12 ans ;
- Jean, 10 ans ;
- Philippe, 6 ans ;
- Jean-Baptiste, 4 ans ;
- Marie Madeleine, 2 ans ;
- Joseph Alexandre, 2 mois.

Jean Minet possède 3 bêtes à cornes et 10 arpents en valeur.

Jean Minet décède le 9 juillet 1706 et est inhumé à Québec. Perrine Pagnoux décède le 17 août 1720 à Saint-Laurent, île d'Orléans.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec offre de nombreux documents d'archives numérisés relatifs aux successions de Jean Minet, de son épouse et de leurs enfants.

En chemin vers Jean Minet, nous allons d'abord passer de Québec à la Rivière Saint-François pour aboutir à Saint-Denis-sur-Richelieu. Le nom Minet va être supplanté par le surnom Montigny.

De Jean-Baptiste Minet (1677-1712) à Antoine Minet (1743-1811) en passant par l'ajout du nom Montigny au patronyme Minet

Jean-Baptiste Minet, fils

Jean-Baptiste Minet, fils des immigrants Jean-Baptiste et Perrine Pagnoux, est né le 26 mars 1677 à Québec. Il se marie le 27 avril 1705 avec Marie-Madeleine Lefebvre (Batanville), née à Québec le 29 mars 1686. Jean-Baptiste décède le 17 janvier 1712.

Marie Madeleine Lefebvre épouse en deuxièmes noces à Québec, le 5 février 1715, Pierre Alexandre Simon (Delorme–Lapointe). Dans leur acte de mariage, il est inscrit *Marie Magdeleine, veuve du Sergent Jean Minet*. Pierre Alexandre Simon décède le 15 février 1715 à Québec.

Le 14 novembre 1718, à nouveau veuve, Marie Madeleine Lefebvre épouse en troisièmes noces Abel Olivier à Québec. Ce dernier est originaire d'Angleterre. Dans l'acte de mariage, il est précisé que Marie Madeleine est veuve du sergent Jean Minet–Montigny⁹. C'est ainsi la première apparition du surnom Montigny (Figure 7).

Marie Madeleine Lefebvre décède à Québec le 30 mai 1768.

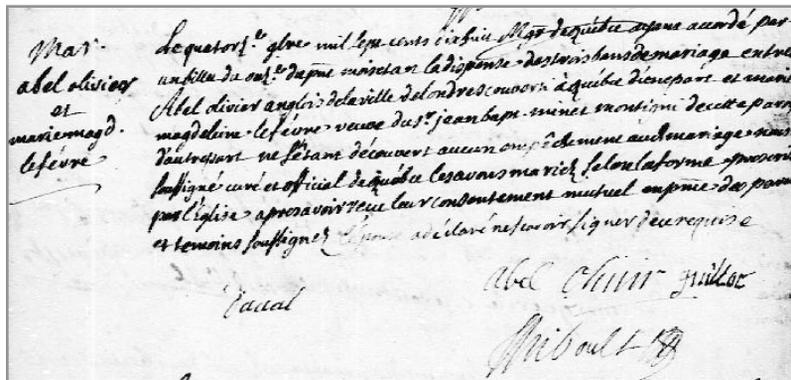


Figure 7: Acte de mariage d'Abel Olivier et de Marie Madeleine Lefebvre, veuve du sergent Jean Minet. Registre de la Basilique Notre-Dame de Québec, 14 novembre 1718.

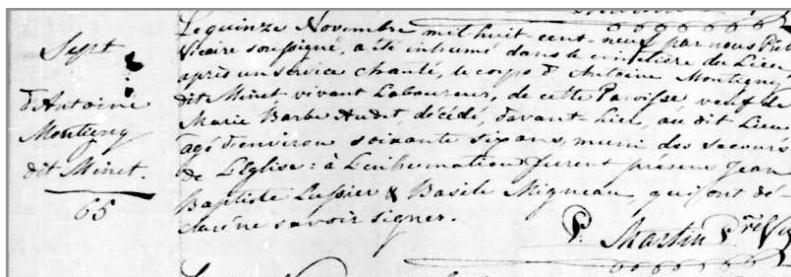


Figure 8: Acte de sépulture d'Antoine Minet (père), 1809.

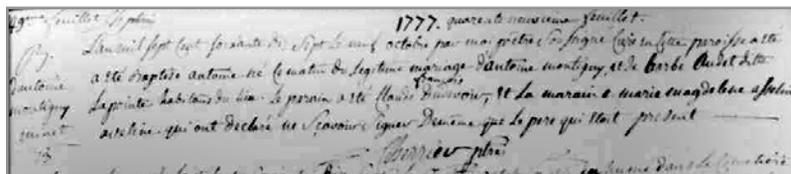


Figure 9: Baptême d'Antoine Minet, second, né en 1777.

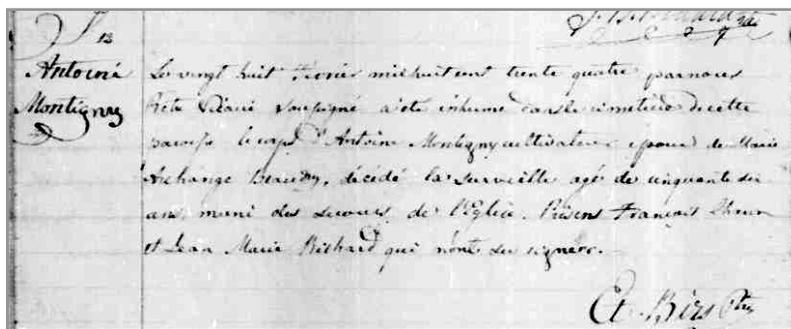


Figure 10: Acte de sépulture d'Antoine Montigny, 28 février 1834.

9. À cette époque, il était usuel que les soldats et officiers se choisissent un surnom ; ce surnom servait à cacher l'environnement familial réel aux ennemis lorsqu'ils étaient faits prisonniers pour protéger leur famille contre d'éventuelles représailles. Souvent, le surnom commençait par la même première lettre que celle du nom de l'officier commandant le régiment. Il arrivait souvent que dans la lignée le surnom remplace finalement le nom de famille d'origine.

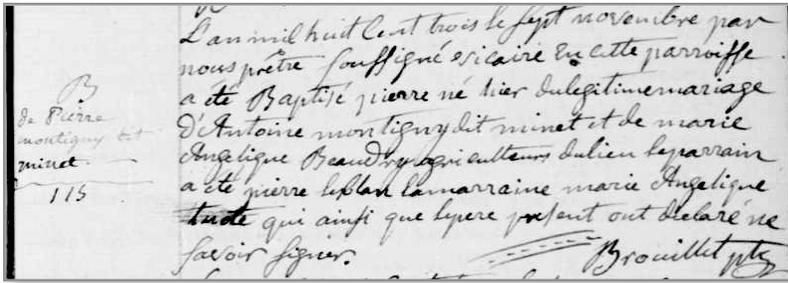


Figure 11: Acte de sépulture d'Antoine Montigny, 28 février 1834.

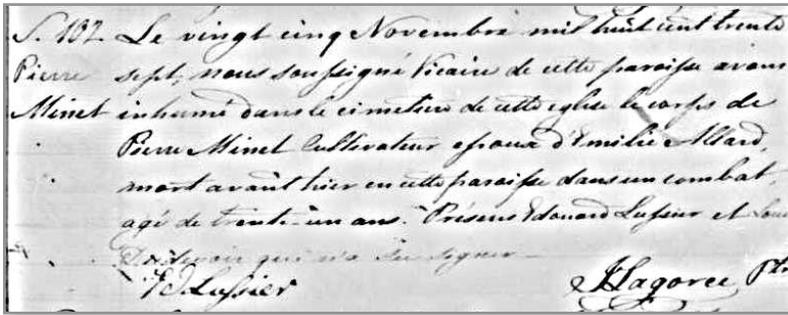


Figure 12: Acte de sépulture de Pierre Minet, 25 novembre 1837.

Jacques Minet

Un des enfants de Jean-Baptiste et Madeleine est Jacques (1711-1793) né à Québec. Le 4 mai 1733, il épouse à Québec Marie Madeleine (Mariette) Loquet (Dupont) née le 14 novembre 1714. Celle-ci décédera le 13 janvier 1751.

À Québec, le 18 février 1765, Jacques épouse en deuxième noces Marie-Josèphe Lessard, née le 17 mai 1748 à Sainte-Anne-de-Beaupré. Celle-ci décédera à peine trois ans après ce mariage, le 23 avril 1868.

Toujours à Québec, veuf depuis à peine quelques mois, Jacques se marie une troisième fois, le 22 août 1768, avec Marie Madeleine Nolet Larivière (1745-1826). Il décède à Québec le 8 mai 1793.

Antoine Minet

Parmi les enfants issus du premier mariage de Jacques Minet avec Marie Magdeleine Locquet Dupont, on compte Antoine Minet, né à Québec le 12 juillet 1743.

Le 30 janvier 1775, Antoine épouse à Québec Barbe Audet-Lapointe. Barbe, née le 6 mai 1748 à Québec, décède le 12 février 1805 à Saint-Denis-sur-Richelieu.

Antoine Minet décède le 13 novembre 1809 à Saint-Denis-sur-Richelieu. Dans l'acte de sépulture est inscrit Antoine Montigny dit Minet; le surnom Montigny vient ainsi prendre la place du patronyme Minet (Figure 8).

Antoine Minet (fils)

Antoine (père) et Barbe auront plusieurs enfants à Saint-Denis-sur-Richelieu.

Antoine Montigny (fils)¹⁰ vient au monde à Saint-Denis-sur-Richelieu le 9 octobre 1777 (Figure 9). Il épouse Marie Desanges Angélique Beaudry le 30 juin 1800 au même endroit. Ainsi, une branche de la lignée Minet porte le nom Montigny et s'installe dès 1776 à Saint-Denis-sur-Richelieu où Antoine (fils) est cultivateur. Il y décède le 26 février 1834 (Figure 10). Marie Desanges Angélique Beaudry décède le 24 octobre 1842.

À Saint-Denis-sur-Richelieu au début des années 1800, un ancêtre de Jean de Montigny s'inscrit dans l'histoire du Québec

Pierre Montigny Minet (1803-1837)

Antoine (fils) et Marie Desanges Angélique auront plusieurs enfants à Saint-Denis-sur-Richelieu, dont Pierre, né le 6 novembre 1803 (Figure 11).

Celui-ci épouse Marie Madeleine Émilie Allard le 2 février 1830. Le couple aura sept enfants entre 1831 et 1838 à Saint-Denis-sur-Richelieu où Pierre est cultivateur.

Mais Pierre Minet s'implique dans le mouvement des Patriotes; il décède sous le feu de la mitraille lors de la bataille de Saint-Denis, le 23 novembre 1837 vers midi. Il est enterré sous le nom Pierre Minet au cimetière de Saint-Denis-sur-Richelieu, dans la partie réservée au mémorial de la bataille des Patriotes (Figure 12).

Ce Pierre Minet (de Montigny), héros de la bataille des Patriotes, est l'arrière-grand-père de Jean de Montigny.

De Saint-Denis-sur-Richelieu à Montréal en passant par le Massachusetts, les pérégrinations de la famille Minet-Montigny

Les aïeux proches de Jean de Montigny

Pierre Montigny Minet et Marie Madeleine Émilie Allard ont donc plusieurs enfants, dont Pierre François Joseph qui naît vers 1832 et vit à Saint-Denis-sur-Richelieu où il deviendra cultivateur.

Le 19 octobre 1858, Pierre François Joseph épouse Julie Adeline Laflamme Quinemer à Saint-Denis-sur-Richelieu. Le patronyme Montigny ne figure pas dans l'acte de mariage.

Le nom de famille de Jean (Ovila) de Montigny trouve ainsi son origine près de 200 ans plus tôt chez son ancêtre Jean-Baptiste Minet dit Montigny. Il est à noter que le patronyme Montigny se trouvait déjà en Nouvelle-France depuis des décennies, mais il s'agissait d'un nom de famille sans rapport avec le couple Jean Baptiste Minet et Perrine Pagnoux.

10. Il s'agit d'un second fils prénommé Antoine, un premier Antoine étant décédé à l'âge de 10 mois.

Parmi les enfants de Pierre François et Julie Adeline, on compte Pierre Ovila, né le 3 septembre 1859 à Saint-Denis-sur-Richelieu. Le patronyme Montigny ne figure pas dans l'acte de baptême (Figure 13).

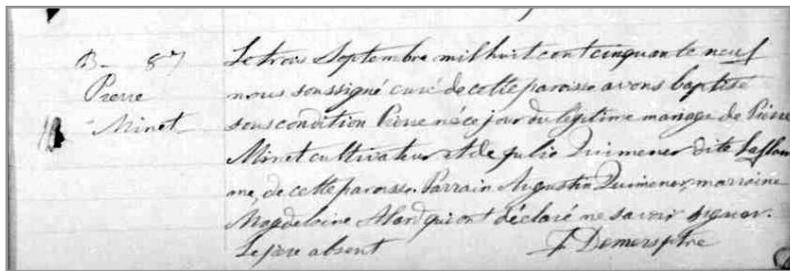


Figure 13: Baptême de Pierre Ovila Minet, 3 septembre 1859.

Le recensement de 1880 des États-Unis précise que Pierre François, Adeline et leurs sept enfants sont à Ware, comté de Hampshire, Massachusetts. Pierre François travaille alors à l'usine de coton. Parmi ses fils, Peter (Pierre Ovila) est aussi inscrit comme ouvrier de l'usine de coton (Figure 14).

Le 11 septembre 1882, à Warren, comté de Worcester, Massachusetts, ce dernier, sous le prénom Peter, charpentier, épouse Marie Alphonsine Dufresne née le 9 août 1865.

Vers 1885, Pierre Ovila et Marie Alphonsine s'installent à Montréal. Ils seront les parents de Jean (Ovila) de Montigny.

En 1910, Pierre François de Montigny, devenu veuf, vit chez un de ses fils au Massachusetts.

Notons que plusieurs membres de la lignée Minet de Montigny (oncles, tantes, cousins et cousines) demeureront au Massachusetts, où Jean (Ovila) de Montigny ira leur rendre visite.

Ainsi sont les origines de Jean Ovila de Montigny, dont l'ancêtre, originaire de Poitiers en France, est arrivé avec épouse et enfants en 1670 en Nouvelle-France. Et ce Jean de Montigny que tu voulais mieux connaître compte parmi ses aïeux un héros Patriote, un des premiers tués dans la bataille de Saint-Denis-sur-Richelieu. Enfin est résolu le mystère de ce nom «Minet» qui de fait est le patronyme des origines de la famille, «Montigny» étant un surnom qui est venu bien plus tard.

Amitiés,
Yves

[7-296.]

Page No. 41
 Supervisor's Dist. No. 60
 Enumeration Dist. No. 350

Note A.—The Census Year begins June 1, 1879, and ends May 31, 1880.
 Note B.—All persons will be included in the Enumeration who were living on the 1st day of June, 1880. No others will. Children BORN SINCE June 1, 1880, will be OMITTED. Members of Families who have DIED SINCE June 1, 1880, will be INCLUDED.
 Note C.—Questions Nos. 13, 14, 22 and 23 are not to be asked in respect to persons under 10 years of age.

SCHEDULE I.—Inhabitants in Ware, in the County of Hampshire, State of Mass, enumerated by me on the 16th day of June, 1880.

James W. Benckenridge
 Enumerator.

In Title	Personal Description	Civil Condition	Occupation	Health					Education		Nativity		
				Blind	Deaf and Dumb	Idiotic	Insane	Mutilated, Crippled, Paralyzed, or otherwise disabled	Cannot read	Cannot write	Place of Birth of this person, naming the State or Territory of United States, or the Country, if of foreign birth.	Place of Birth of the Father of this person, naming the State or Territory of United States, or the Country, if of foreign birth.	Place of Birth of the Mother of this person, naming the State or Territory of United States, or the Country, if of foreign birth.
190413	Montigny Pierre	W M 48	Works in Cotton mill	/	/	/	/	/	/	Canada	Canada	Canada	
	Julia	W F 41	Keeping house	/	/	/	/	/	/	Canada	Canada	Canada	
	Peter	W M 20	Works in Cotton mill	/	/	/	/	/	/	Canada	Canada	Canada	
	Napoleon	W M 19	Works in Cotton mill	/	/	/	/	/	/	Canada	Canada	Canada	
	Louis	W M 18	Works in Cotton mill	/	/	/	/	/	/	Canada	Canada	Canada	
	Saline	W F 18	Works in Cotton mill	/	/	/	/	/	/	Canada	Canada	Canada	
	Ector	W M 15	at home	/	/	/	/	/	/	Canada	Canada	Canada	
	Melina	W F 6	a school	/	/	/	/	/	/	Canada	Canada	Canada	
	Josephine	W F 4		/	/	/	/	/	/	Canada	Canada	Canada	
	Benjamin	W M 19		/	/	/	/	/	/	Canada	Canada	Canada	

Figure 14: Recensement États-Unis, 1880.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse:
yves@blancs.com



Qui est Anne Serray?

Marcel Fournier (2615)

Auteur, conférencier et généalogiste émérite, Marcel Fournier s'intéresse à l'histoire depuis 1970, plus particulièrement à l'origine des ancêtres québécois. Membre de l'Académie internationale de généalogie depuis 2001, il est l'auteur de plus de quarante publications et de 150 articles en histoire et en généalogie publiés dans diverses revues au Québec et en France. Marcel Fournier a reçu en 2010 les insignes d'officier de l'Ordre des Arts et des Lettres de la République française. En 2012, il recevait le prix des Dix de la Société des Dix.

Dans *Le registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec*¹ à la date du 18 février 1771, on trouve l'hospitalisation d'Anne Serray², âgée de 42 ans, veuve de François Marceau, originaire de Devreux, paroisse Saint-Michel d'Alencourt. La présence de cette veuve à l'Hôtel-Dieu de Québec a suscité notre curiosité. Nous avons donc entrepris des recherches dans les archives pour connaître sa véritable identité et son parcours au Canada.

Notre recherche initiale débute dans le *Registre de la population du Québec ancien* du Programme de recherche en démographie historique (PRDH) de l'Université de Montréal, afin de trouver son acte de mariage. Nous avons découvert celui d'Anne Serre et d'André Chandonnet à Québec le 2 octobre 1780³. Dans cet acte, on indique qu'elle est veuve de François Marceau, mariée avant 1780. Le contrat de mariage passé la veille chez le notaire Jean-Nicolas Pinguet indique sensiblement les mêmes informations, hormis des variantes dans les patronymes⁴. Comme les noms des parents d'Anne Serray et de François Marceau ne figurent pas dans l'acte, comment trouver ce mariage mentionné dans une fiche du PRDH⁵?

Une recherche dans le site Internet français *Filae* a permis de découvrir la fiche de leur mariage, le 17 mars 1755 à l'église Saint-Merry, à Paris⁶. De plus, les fiches concernant les mariés indiquent les noms de leurs parents. Avec ces informations, de nouvelles recherches entreprises dans les bases de données *Geneabank* et *Geneanet* n'ont pas permis de trouver l'acte de baptême d'Anne, née vers 1729, ni le mariage de ses parents Charles Serey et Marie Matrassé.

Toutefois, dans le document de son hospitalisation en 1771, la paroisse Saint-Michel d'Alencourt est indiquée comme lieu d'origine. Une courte recherche a permis d'identifier cette



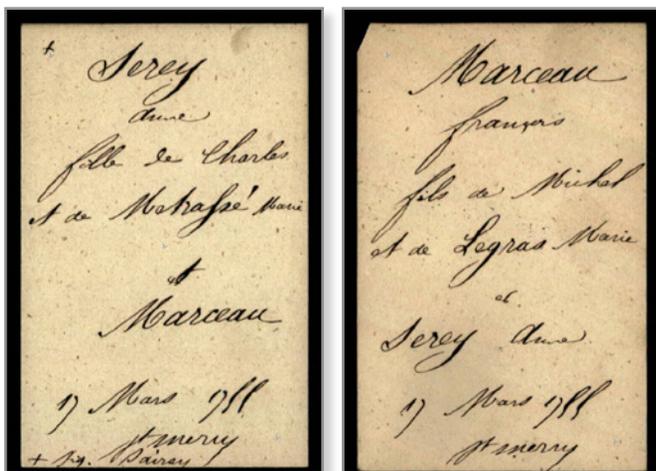
Église Saint-Merry, à Paris.

Source: Wikipedia.

paroisse comme étant Saint-Michel-d'Halescourt, dans le département de Seine-Maritime. Bien que les registres de cette paroisse aient été dépouillés de 1627 à 1896 par le Cercle généalogique de Seine-Maritime, nous n'avons trouvé ni l'acte de baptême d'Anne Serray ni celui du mariage de ses parents.

Une nouvelle recherche, cette fois-ci dans *Family Search*, nous a permis de découvrir l'acte de sépulture de Catherine Serray, la sœur d'Anne, le 5 avril 1723 à Montigny-sur-Avre,

1. *Le registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec 1760-1854*, Société de généalogie de Québec, document électronique, 2020.
2. On trouve plusieurs graphies pour ce patronyme : Serray, Serre, Serée, Serey et Seret. Dans notre article, nous avons opté pour Serray.
3. PRDH (Programme de recherche en démographie historique), www.prdh-igd.com, fiche n° 72453.
4. *Parchemin*, Banque de données notariales du Québec ancien (1626-1801), Société de recherche historique Archiv-Histo, <https://archiv-histo.com/recherche.php> ; BAnQ. Fonds Cour supérieure, district judiciaire de Québec. Greffes de notaires, CN-03Q,CN301,S224, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3777902>.
5. PRDH, www.prdh-igd.com, fiche n° 77334.
6. *Fonds Andriveau-Mariages à Paris (1613-1805)*, www.filae.com.



Fiches de mariage Serey/Marceau, Paris, Saint-Merry,
17 mars 1755.
Source: Filaé.com.

département d'Eure-et-Loir, fille de Charles, maître de moulin à papier, et Marie Matrasse⁷. Un examen des registres de cette paroisse n'a pas mis au jour l'acte de baptême d'Anne Serray ni celui du mariage de ses parents. En revanche, on trouve dans le registre les décès d'une fille anonyme, le 8 septembre 1717, et d'une autre fille prénommée Madeleine, le 7 décembre 1721. En conséquence, on peut affirmer qu'Anne Serray, née vers 1720, est originaire de la commune de Saint-Michel-d'Halescourt, sans toutefois en être native.

Notre recherche s'est ensuite orientée vers le pionnier François Marceau, dont l'origine n'est pas indiquée sur la fiche du *Fonds Andriveau*. Comme nous avons les noms de ses parents, la base de données *Geneabank*⁸ affiche le mariage de Michel Marceau et de Marie Le Cras, célébré le 1^{er} juin 1717 à Saint-Seine-sur-Vingeanne, département de la Côte-d'Or, en Bourgogne. Malheureusement, nous n'avons pas trouvé l'acte de baptême de François Marceau; on peut toutefois présumer que celui-ci est né en Bourgogne vers 1724.

Comme nous l'avons vu précédemment, Anne Serray et François Marceau se sont mariés à Paris en 1755. Le couple arrive en Nouvelle-France au cours de l'été de la même année et s'établit à Québec au tout début de la guerre de Sept Ans. La première mention de la présence de François Marceau au Canada est datée du 4 février 1756. Il est alors défendeur dans une cause devant la Prévôté de Québec contre François Cornet dit Picard, caporal des Troupes de la Marine⁹. Son union avec Anne Serray sera de courte durée, car François, pâtissier, âgé

de 32 ans, originaire de Bourgogne, décède à Québec le 25 mars 1756¹⁰. Dans l'acte de décès, ni le nom ni la présence de son épouse ne sont mentionnés. Après cette date, les archives restent muettes sur le parcours d'Anne Serray, veuve, jusqu'à son hospitalisation à l'Hôtel-Dieu de Québec en 1771. Par la suite, il faudra attendre jusqu'en 1780 pour la retrouver dans les recensements canadiens.

En effet, après 25 ans de veuvage, Anne Serray épouse, le 2 octobre 1780 à l'église Notre-Dame de Québec, André Chandonnet, menuisier de Québec et veuf de Charlotte Fréchette¹¹. Leur contrat de mariage est rédigé le 1^{er} octobre 1780 par le notaire Jean-Nicolas Pinguet. Dans la fiche de mariage du *PRDH*, une note indique qu'à la signature du contrat, les témoins sont deux marchands anglais, ce qui porte à croire qu'il s'agit d'une Britannique¹². Cette affirmation n'est donc pas fondée, puisque Anne Serray est bien d'origine française comme nous l'avons démontré précédemment.

Dans la société canadienne du XVIII^e siècle, il est difficile de concevoir qu'une jeune veuve ait pu vivre seule entre 1756 et 1780. De plus, dans la ville de Québec, son nom ne figure jamais dans les actes paroissiaux ou notariés au cours de cette longue période. Nous supposons donc qu'Anne Serray a été servante chez James Johnson, marchand de Québec qui réside en 1775 dans une maison sur le quai du Roi dans la Basse-Ville, et ce, pendant 25 ans, soit jusqu'à son remariage en 1780. Notre hypothèse repose sur la présence de James Johnson comme témoin à la signature du contrat de mariage d'Anne Serray et d'André Chandonnet. Après cette date, les recensements paroissiaux de Québec de 1792 et de 1795¹³ indiquent que le couple réside au 21, rue Saint-Vallier, dans le quartier Saint-Roch. Anne décède à Québec le 5 août 1809 à l'âge de 84 ans, selon le registre¹⁴, son époux André l'ayant précédée, le 28 juin 1797, également à Québec.

Cette recherche entreprise pour identifier Anne Serray nous permet de constater la complémentarité des archives canadiennes et françaises lorsqu'il s'agit de trouver l'origine de nos ancêtres. Le présent article nous révèle les racines françaises d'Anne Serray et de François Marceau ainsi que leur mariage dans la capitale française.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
marcel.fournier@sympatico.ca

7. *Family Search*, France, Eure-et-Loir, Montigny-sur-Avre, 1526-1902, <https://www.familysearch.org/ark:/61903/1:1:6S5X-1J6Z>.
8. *Geneabank*, <http://www.geneabank.org/gensocs/indexfr.html>.
9. BANQ. Fonds de la Prévôté de Québec, Registre civil n° 104, cote TL,SII,SSI,D104,P532.
10. *PRDH*, www.prdh-igd.com, fiche 251880.
11. *Ibid.*, fiche 72453.
12. *Ibid.*, fiche 72453.
13. Recensements paroissiaux de Notre-Dame-de-Québec, 1792, 1795, 1798, 1805, 1806 (2005), https://www.banq.qc.ca/archives/genealogie_histoire_familiale/ressources/bd/.
14. *PRDH*, www.prdh-igd.com, fiche 2413632.



Les Girard de Saint-Denis – d’Augustin à Osias – font aussi partie de la grande saignée

Claude Girard (4743)

Détenteur d’une maîtrise ès arts en linguistique de l’Université Laval, l’auteur a fait carrière dans l’enseignement des langues secondes. Il a été enseignant, conseiller pédagogique, administrateur scolaire et directeur adjoint d’école. Il a siégé à plusieurs comités ministériels et a travaillé pendant quelques années au ministère de l’Éducation. Il a été président de la Société pour la promotion de l’enseignement de l’anglais au Québec (SPEAQ) et a siégé à la Commission de l’enseignement secondaire ainsi qu’au Comité du rapport annuel du Conseil supérieur de l’éducation. Il est retraité depuis juillet 2008.

Résumé

Les lecteurs de *L’Ancêtre* s’intéressant aux mouvements migratoires des Québécois auront remarqué, dans un article paru à l’hiver 2017, que le parcours d’Alfred Turcotte illustre un cas de figure : celui des Canadiens français qui, après un séjour aux États-Unis, ont décidé de revenir au Canada¹. Toutefois, on n’aurait pas parlé de la grande saignée² si les retours au Québec étaient typiques. Autour d’un million de Québécois ont franchi la frontière entre 1840 et 1930 et un très grand nombre d’entre eux se sont intégrés à la société américaine.

Dans le présent article, j’aimerais illustrer comment ces départs ont eu un impact sur au moins trois générations des descendants de René Girard et Marie Besnard qui se sont établis en Nouvelle-France. Augustin Girard appartient à la sixième génération de cette lignée de Girard venus de France.

Baptisé à Saint-Denis-sur-Richelieu le 6 mai 1811, le jour même de sa naissance⁴, Augustin se maria le 22 octobre 1833 au même endroit avec Marie-Paule Bousquet⁵. C’est aussi à Saint-Denis-sur-Richelieu que le couple a eu quatorze enfants, dont onze se sont rendus à l’âge adulte⁶. Ces enfants se sont-ils tous établis au Québec? Une recherche sur les enfants d’Augustin et Marie-Paule nous apprend que quatre d’entre eux ont quitté le Québec, attirés sans doute par les promesses d’une vie meilleure de l’autre côté de la frontière.

GÉNÉRATION		DATE ET LIEU DU MARIAGE	
1	GIRARD, Pierre ³	Avant 1681-12-31 Lieu indéterminé au Québec	GRACIOT, Françoise
2	GIRARD, Jacques	1710-03-19 Varenes	LAPRE PETIT, Marie Françoise
3	GIRARD, Joseph	1742-10-15 Varenes	CADIEUX, Marie Madeleine
4	GIRARD, Jacques	1769-07-11 Varenes	CHOQUET, Marie Monique
5	GIRARD, Joseph	1807-08-10 Saint-Denis-sur-Richelieu	ARCHAMBAULT, Josephite
6	GIRARD, Augustin	1833-10-22 Saint-Denis-sur-Richelieu	BOUSQUET, Marie-Paule

Joseph, l’aîné, a émigré aux États-Unis avec sa troisième femme, Adeline Marie Jared (Vincent). Il avait d’abord épousé Marie-Rose Gaudet, le 30 septembre 1856 à Saint-Denis-sur-Richelieu⁷, mais s’est retrouvé veuf le 28 juillet 1876⁸. Il s’est

1. GIRARD, Claude. « Alfred Turcotte : fromager, beurrier, commerçant », *L’Ancêtre*, vol. 43, n° 317, hiver 2017, p. 83-92.

2. DOYON, Éric. « Crise migratoire : retour sur une époque où des milliers de Québécois fuyaient le Québec », <https://www.affairesdegars.com/page/article/4156062381/>. Consulté le 17 janvier 2022.

3. Immigrant en Nouvelle-France, il est le fils de René Girard et Marie Bosnarde.

4. Fonds Drouin, Saint-Denis, 1811, B 31.

5. Fonds Drouin, Saint-Denis, 1833, M 31.

6. Augustin Girard était donc dans la fleur de l’âge quand eurent lieu les événements ayant mené à la bataille des Patriotes. Nos recherches nous ont pas permis de trouver une seule mention de ces troubles et de leur impact sur la famille d’Augustin Girard.

7. Fonds Drouin, Saint-Denis, 1856, M 13.

8. Fonds Drouin, Sainte-Rosalie, 1876, S 20.

ensuite remarié, le 22 octobre 1877 à Saint-Denis, avec Émilie Angers qui devait décéder à son tour presque sept ans plus tard⁹. Sa troisième épouse fut emportée par la méningite à Lawrence, Massachusetts, le 2 février 1898¹⁰. Joseph mourut à New Bedford, Massachusetts, le 26 janvier 1915¹¹. On sait que certains des enfants de Joseph ont aussi émigré en Nouvelle-Angleterre, soit en même temps que leur père ou dans la même période. François Girard, par exemple, né le 25 juin 1857 à Saint-Charles-sur-Richelieu¹², a épousé Léocadie Brodeur à Sainte-Rosalie le 28 février 1881¹³, mais il est décédé à New Bedford, Massachusetts, en 1938¹⁴.

Jean-Baptiste, le frère de Joseph, né le 9 mai 1838 à Saint-Denis-sur-Richelieu¹⁵, est décédé à Fall River en 1927¹⁶, plusieurs années après son épouse Philomène Gaudet, décédée en 1908 au même endroit et inhumée au *Notre Dame Cemetery*¹⁷. Ici encore, lorsqu'on effectue une recherche des enfants de Jean-Baptiste, on en trouve en Nouvelle-Angleterre.

Joseph Aldéric, par exemple, un enfant né le 4 novembre 1881 à Sainte-Rosalie¹⁸, se marie à Fall River, Massachusetts, avec Amarilda Blanchette.¹⁹

Augustin, un autre fils d'Augustin et Marie-Paule Bousquet, a lui aussi opté pour l'émigration. Né le 27 août 1840 à Saint-Denis-sur-Richelieu²⁰, il se marie avec Rose de Lima Gaudette le 3 février 1863 dans son village natal²¹. Le recensement canadien de 1861 nous révèle qu'il est célibataire et vit à

Saint-Denis-sur-Richelieu²²; dix ans plus tard, il est marié et domicilié dans la paroisse de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur²³. Augustin quitte le Canada entre 1871 et 1880 puisqu'au recensement américain de 1880, on le retrouve aux États-Unis, y travaillant comme charpentier²⁴. En 1888, il est naturalisé citoyen américain alors qu'il vit à Worcester, Massachusetts, ce qui confirme son intention de demeurer aux États-Unis²⁵.

Enfin, Élie Girard, un autre fils d'Augustin et Marie-Paule, né le 10 juillet 1857 à Saint-Denis-sur-Richelieu²⁶, se marie avec Agnès Sabourin dit Laperche, le 22 février 1881 à Sainte-Rosalie²⁷. Cette épouse décédera à Worcester, Massachusetts, le 26 janvier 1904²⁸. Élie et sa famille ont sans doute émigré aux États-Unis entre 1881 et 1904, au plus fort du mouvement migratoire vers certaines villes de la Nouvelle-Angleterre.

Les quatre enfants d'Augustin Girard mentionnés ci-dessus ont donc quitté le Québec, de sorte qu'un autre fils, Amable, a repris la terre de son père. Dans son testament dicté devant le notaire Onésime Marin le 19 juillet 1871²⁹, Augustin cède sa terre à son fils Amable, et, jusqu'à sa mort le 12 décembre 1881³⁰, il y demeure, ainsi que son épouse, avec Amable et sa famille.

Amable, reste donc à Saint-Denis-sur-Richelieu, mais deux de ses fils, Émile et Osias, partent pour les États-Unis; le plus jeune, Émile, quitte le Québec le premier pour la ville de New York où il travaillera comme chauffeur d'autobus et de

9. Fonds Drouin, Saint-Denis, 1877, M 19.

10. Fonds Drouin, Saint-Denis, 1885, M 4;

New England Historic Genealogical Society, Boston, Mass., Massachusetts Vital Records, 1840-1911, # 98 (pour l'année 1898).

11. *The Community of Massachusetts, Standard Certificate of Death, signed January 28, 1915*. Burial Sacred Heart Cemetery.

12. Fonds Drouin, Saint-Denis, 1857, B 29.

13. Fonds Drouin, Sainte-Rosalie, 1881, M 10.

14. *Grave Memorial Records – Find A Grave: François Girard, 1857-1938, Sacred Heart New Cemetery, New Bedford, Bristol County, Massachusetts, USA*.

15. Fonds Drouin, Saint-Denis, 1838.

16. *Jean B. Girard (1838-1927) – Find A Grave Memorial*, Notre-Dame Cemetery, Fall River, Bristol County, Massachusetts, USA.

17. *Philomene Gaudette Girard (1839-1908) – Find A Grave Memorial*, Notre Dame Cemetery, Fall River, Bristol County, Massachusetts, USA.

18. Fonds Drouin, Sainte-Rosalie, 1881, B 56.

19. Massachusetts, *Marriages of St. Matthews Catholic Church, Fall River, 1888-1986*, p. 116.

20. Fonds Drouin, Saint-Denis-sur-Richelieu, 1840, B 102.

21. *Ibid.*, 1863, M 3.

22. 1861 *Census for Augustin Girard*, Public Archives of Canada, 1856, p. 174 (trouvé dans *Ancestry.com*).

23. 1861 *Census for Augustin Girard (spouse Rose de Lima Gaudette)*, District # 121, St-Hyacinthe-le-Confesseur, p. 26 (trouvé dans *Ancestry.com*).

24. 1880, Holyoke, Hamdon, Mass. Roll 535, p. 183A, Enumeration District 300.

25. Massachusetts, USA, *State and Federal Naturalization Records, 1798-1950*, 20 March 1888.

26. Fonds Drouin, Saint-Denis-sur-Richelieu, 1857, B 61.

27. Fonds Drouin, Sainte-Rosalie, 1881, M 7.

28. Massachusetts, US, *Death Records 1891-1915 for Agnes Girard*. Registration 1 151, Worcester, Massachusetts. February 1, 1904.

29. BANQ Québec. *Testament de Augustin Girard*, minutier d'Onésime Marin, le 21 septembre 1880, n° 776.

30. Fonds Drouin, Saint-Denis, 1881, S 64.



Amable Girard. Photo prise au Connecticut au début des années 1940, lors d'une visite chez Osias Girard.

trolley³¹. Il se marie en novembre 1915 avec une Irlandaise, Rose McNulty³². Celle-ci décédera en mars 1928 et laissera son mari veuf avec trois enfants qui n'ont probablement jamais appris le français³³.

Osias, son frère, est le deuxième à quitter le Québec avec son épouse et ses treize enfants. C'est de ce petit-fils d'Augustin et Marie-Paule que le présent article voudrait rendre compte davantage.

Osias Girard est né le 3 mars 1879 à Saint-Denis-sur-Richelieu³⁴. Les parents d'Osias, Amable et Julie Angers, demeuraient sur une terre dans le 4^e Rang (maintenant 4^e rang des Grands-Bois), à quelques kilomètres de la rivière Richelieu. Osias a été baptisé le lendemain et les signataires du registre sont le père de l'enfant ainsi que ses parrain et marraine. Le recensement de 1881 établit qu'Osias vivait avec ses parents, trois frères et une sœur, Rosilda³⁵, ainsi qu'avec ses grands-parents Augustin et Marie-Paule³⁶. Le recensement de 1891 nous apprend qu'Osias était encore avec ses parents³⁷. Selon celui de 1901³⁸, il était alors âgé de 22 ans et travaillait sur la ferme familiale avec quelques-uns de ses frères.

Osias a fait la connaissance d'Albina Gaudette qui, selon le recensement de 1901, demeurait dans le 3^e Rang (maintenant 3^e rang des Moulins) de la

même paroisse que lui³⁹. De plus, les voisins immédiats de la terre des Girard étaient une famille Gaudette. Ils se sont peut-être rencontrés lors d'une visite d'Albina ou après la messe du dimanche, un événement propice aux rendez-vous. Toujours est-il que les bans furent publiés et le mariage eut lieu le 30 juin 1902⁴⁰. Deux jours avant la cérémonie, les futurs époux furent reçus par le notaire Louis-Omer Dauray pour signer une entente pré-nuptiale qui stipulait, entre autres, qu'Osias devait demeurer sur la terre avec son épouse pendant au moins quatre ans et travailler à la solde de son père qui lui donnerait, à la fin, 1000 \$. La mère d'Albina, Hermine Lussier, fournit de son côté les effets qu'apporte avec elle la future épouse :

ARTICLE	VALEUR ⁴¹
1 lit garni	28,00 \$
2 couvre-pieds de lit	15,00 \$
7 draps	5,00 \$
3 couvertures en laine	4,50 \$
8 paires de dessus d'oreillers	2,60 \$
3 douzaines d'essuie-mains	3,75 \$
4 nappes	2,35 \$
1 catalogue de lit	1,00 \$
1 armoire à linge	10,00 \$
1 chaise berçante	1,25 \$
Total	73,45 \$

Après leur mariage, les époux vécurent sur la terre paternelle. Dans *Mes Mémoires*, le fils d'Osias écrit :

Après leur mariage, Papa et Maman ont vécu pendant quelque temps sur la terre paternelle. Papa était censé l'avoir en héritage. Mais après trois ans de mariage, avec l'arrivée drue des enfants, ils ont jugé qu'ils feraient mieux d'essaimer et de laisser la succession à son jeune frère Adélar⁴².

31. 1920 *Federal Census for Émile Girard*, Manhattan Borough, New York City. Enumeration District # 1396, Sheet 11A.

En 1930, Émile Girard était en pension (*a boarder*) dans une famille ukrainienne. Son emploi, selon le recensement : instructeur (enseignant) auprès de personnes devant conduire des tramways (*Ancestry.com*, 1930 US Federal Census District 0053, # 2341199).

32. 1920 *Federal Census for Émile Girard*, Manhattan Borough, New York City. Enumeration District # 1396, Sheet 11A.

33. *Notre oncle Émile Girard, veuf, vivait dans la ville de New York avec ses trois enfants. À l'été 1933, ils sont venus passer quelques jours à Woonsocket Les enfants ne parlaient pas un mot français.* GIRARD, Louis-Aimé. *Mes mémoires*, deuxième édition, Québec, publication à compte d'auteur, le 14 décembre 1999, p. 112.

34. *BMS 2000. État civil catholique / Saint-Hyacinthe, Saint-Denis-de-la-Rivière-Chambly, co. Saint-Hyacinthe, 1877-1899*, Image 156, B 20.

35. Rosilda, dite sœur Saint-Amable, prit le voile en mars 1892. Chez les Sœurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, elle fut comptable, économiste et supérieure (information tirée de la notice nécrologique publiée par la communauté, le 13 septembre 1947).

36. Recensement du Canada 1881, Province de Québec, Saint-Hyacinthe, District 12, Division #1, page 15 (Microfilm).

37. Recensement du Canada 1891, Province de Québec, District 114, Sous-district Saint-Denis, p. 47.

38. 1901 Census of Canada, Subdistrict Saint-Denis, Saint-Hyacinthe, Québec, District number 190, Subdistrict Number g-4, Archives Microfilm T-6544.

39. *Ibid.*, Number g-3.

40. BANQ Québec. *Contrat de mariage de Osias Girard et Albina Gaudette*, minutier de Louis Omer Dauray, le 28 juin 1902, n° 1927.

41. La valeur de chaque article a fait l'objet d'une estimation à l'amiable devant le notaire Dauray.

42. GIRARD, Louis-Aimé. *Op. cit.*, p. 8.



Osias Girard et Albina Gaudette, photo prise chez le photographe Beauregard à St-Hyacinthe et datée 6-30-1902. L'église est celle de St-Denis-sur-Richelieu où le mariage a eu lieu.

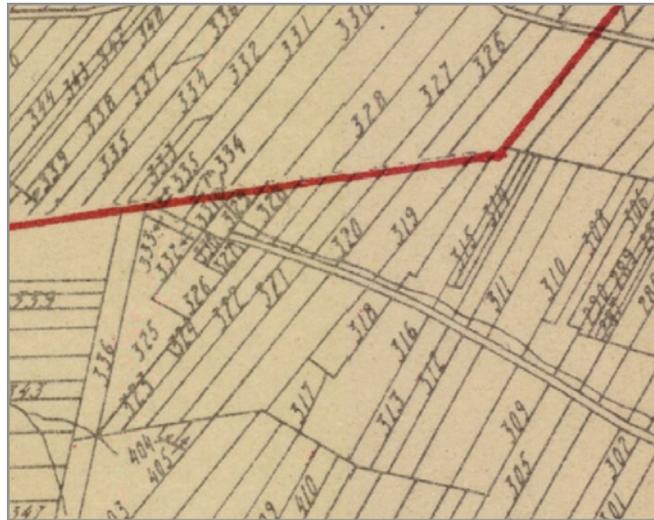


Figure 1 : Terres d'Osias.

Source : BAnQ Québec. Carte du comté de Saint-Hyacinthe construite d'après les plans du cadastre. Greffe d'Arthur et Roch-Arthur Vincent, CA601,S171,SSS2,D3-17-27.

À la lecture des minutes du notaire Édouard Archambault⁴³, on apprend qu'Osias a acquis de son père *une terre située en la paroisse de La Présentation au rang de Salvail* [côteau de Salvail]. On apprend également qu'Osias a acheté, le même jour, une deuxième terre appartenant à Augustin et Toussaint Angers⁴⁴. Le plan montre où se situent les deux terres acquises par Osias (**Figure 1**).

Ces deux terres furent celles d'Osias jusqu'en 1916, selon son fils Louis-Aimé. Toutefois, selon le minutier du notaire Albert Joachim, Osias vendit au moins une de ses terres, le 27 novembre 1918, à Michel Beauregard fils, cultivateur résidant à La Présentation⁴⁵. Grâce à cette vente, Osias put rembourser la dette contractée envers Augustin Angers lors de l'achat de cette terre. Il vendit la deuxième terre une année plus tard pour en acquérir une autre dans le 2^e Rang de Saint-Denis-sur-Richelieu, où il demeura jusqu'en 1923.

Les dernières années de la famille d'Osias Girard à Saint-Denis-sur-Richelieu furent difficiles sur le plan économique⁴⁶. Il y eut certes plus d'opportunités du point de vue de l'économie en général, mais cela ne sembla pas profiter aux Girard. Osias savait que quatre de ses oncles se trouvaient aux États-Unis et paraissaient bien se tirer d'affaires. De plus, un de ses cousins, Rémi, un voisin immédiat de la terre d'Osias, avait quitté pour Woonsocket, dans le Rhode Island, et incitait Osias à venir le rejoindre.

Osias reçut une offre d'achat pour sa terre. En effet, Joseph Geoffrion, qui vivait dans le 3^e Rang (3^e rang des Moulins) de Saint-Denis-sur-Richelieu, mais dont la terre était adjacente à celle d'Osias, voulait acheter la ferme des Girard pour aider un de ses fils à s'y établir. Osias décida d'accepter l'offre, en se disant qu'il pourrait ainsi rembourser immédiatement ses dettes et avoir suffisamment d'argent pour déménager aux États-Unis. Un acte notarié⁴⁷ atteste que la propriété fut vendue le 12 février 1923 pour un montant de 7500 \$, dont 6000 \$ furent remis à Sarah Malbœuf qui avait acquis les droits sur un emprunt contracté par Osias Girard auprès d'un dénommé Amédée L'Heureux. Osias prit arrangement pour vendre par encan tout ce qu'il avait sur la terre, soit animaux, équipements, etc. Le jour de l'encan,

c'était une journée de grosse tempête Il paraît qu'à cause de la tempête, les gens croyaient qu'il n'y aurait pas beaucoup de monde, que la vente se ferait à bon marché. Ils ont été trompés. La formidable tempête a vraiment été favorable pour Papa⁴⁸.

L'intention d'Osias Girard était de passer cinq années aux États-Unis, *se ramasser un gros magot et revenir se racheter une autre terre*⁴⁹. Osias partit donc avec son épouse ainsi que treize enfants⁵⁰:

43. BAnQ Québec. *Vente par Amable Girard à Osias Girard*, minutier d'Édouard Archambault, le 4 août 1905, n° 345.

44. BAnQ Québec. *Vente par Augustin Angers et al. à Osias Girard*, minutier d'Édouard Archambault, le 4 août 1905, n° 346.

45. BAnQ Québec. Minutier d'Albert Joachim, le 27 novembre 1918, n° 3146.

46. « *Quelques malchances avec les animaux à un moment critique le mirent en arrière* ». GIRARD, Louis-Aimé. *Op. cit.*, p. 56.

47. BAnQ Québec. Minutier de Victor N. Meek, notaire, Saint-Charles, district de Saint-Hyacinthe, le 27 février 1923, n° 68462.

48. GIRARD, Louis-Aimé. *Op.cit.*, p. 57.

49. *Ibid.*, p. 56.

50. Un quatorzième enfant, Ludger, est né aux États-Unis quelques mois seulement après le déménagement.

PRÉNOM	DATE NAISSANCE (BAPTÊME)	LIEU
Joseph Amable LUCIEN	1904-05-19 (20)	Saint-Denis
Joseph Ovila WILFRID	1905-07-07 (08)	Saint-Denis
Joseph Augustin ARMAND	1906-10-16 (17)	La Présentation
Marie GABRIELLE	1907-11-20	La Présentation
Joseph ALDOR Jean-Jacques	1909-03-28 (29)	La Présentation
MARIE-PAULE Hélène Julie	1910-07-30 (31)	La Présentation
JOSEPH Alphonse	1912-03-16 (17)	La Présentation
Joseph LOUIS Aimé	1913-05-01 (02)	La Présentation
Marie THÉRÈSE	1914-07-05	La Présentation
Joseph AMÉDÉE Raymond	1915-08-27 (28)	La Présentation
Joseph Arthur GASTON	1918-09-10 (11)	Saint-Denis
Joseph Omer Philippe RODRIGUE	1920-02-02 (02)	Saint-Denis
Marie LAURE	1922-06-11 (13)	Saint-Denis

Le voyage se fit par train : de Montréal à White River Junction, au Vermont; puis de White River Junction à Worcester, Massachusetts; et enfin de Worcester à Woonsocket, au Rhode Island⁵¹. Il est probable que cette localité a été choisie parce que le cousin et voisin immédiat d'Osias y avait élu domicile. Il existe également des raisons historiques pour un tel choix. Les premiers immigrants de la province de Québec arrivèrent à Woonsocket au début du XIX^e siècle. Plusieurs de ceux-ci venaient des environs de Saint-Denis. Selon Marie-Louise Bonnier, le recensement de 1846 montre que 332 Canadiens français demeurent à Woonsocket⁵². Vers la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, il se faisait du recrutement de travailleurs pour les usines et manufactures de sorte qu'en 1900, 60 % de la population de Woonsocket était canadienne-française, ce qui faisait de celle-ci la ville la plus francophone des États-Unis. Le français était la langue d'usage et la vie était centrée sur la famille et la foi catholique⁵³. Les éléments dont on dispose pour décrire le séjour en Nouvelle-Angleterre reposent sur les recensements et sur les témoignages écrits du fils d'Osias, Louis-Aimé, et de ceux de sa mère, Albina Gaudette.

51. GIRARD, Louis-Aimé. *Op.cit.*, p. 57-59.

52. BONNIER, Marie-Louise. *Début de la colonie Franco-Américaine de Woonsocket, Rhode Island*, coll. Gabriel Nadeau, Les Éditions du 45^e parallèle nord, Montréal – Manchester, N.H., 1981, p. 80.

53. <http://www.woonsocket.org/french.html>.

54. GIRARD, Louis-Aimé. *Op.cit.*, p. 59.

55. *Ibid.*, p. 60.

56. La paroisse Sainte-Famille, fondée en 1902, assurait l'animation religieuse en français. L'École Sainte-Famille permettait l'apprentissage du français en y offrant certains cours du curriculum en français.

57. *Rhode Island: Census Collection, 1865-1935* (From microfilmed records. Online database: *AmericanAncestors.org*, New England Historic Genealogical Society, 2013.)

La première année en Nouvelle-Angleterre, Osias Girard, son épouse et sa famille emménagent à Ashton, sur une petite île portant deux maisons habitables, un cottage et un bloc à dix loyers⁵⁴. Ils ont d'abord cherché un domicile à Woonsocket, mais n'y ont trouvé qu'un seul logement pouvant accueillir leur grosse famille; celui-ci était situé au deuxième étage où les chars passaient à une vingtaine de pieds devant la porte.

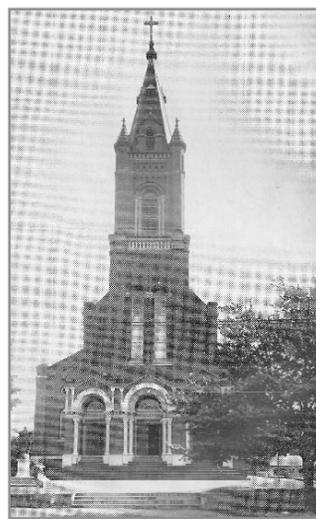
Devant cette maison, de l'autre côté de la rivière Blackstone, se trouvait une manufacture. C'était une filature et nous entendions les métiers fonctionner durant les six jours de la semaine⁵⁵. Dès la semaine suivant leur arrivée dans cet appartement, Osias ainsi que les quatre enfants les plus vieux trouvèrent un emploi dans cette manufacture. Après six ou sept

mois, on envisageait même de retourner au Canada plus tôt, car Osias avait déjà accumulé 900 \$ de plus dans son compte bancaire.

L'année suivante, la famille réussit à se trouver un logement à Woonsocket, sur la 2^e Avenue, dans le quartier Fairmont, situé à l'ouest de la ville et faisant partie de la paroisse canadienne-française Sainte-Famille⁵⁶.

C'est à cet endroit que la famille demeurait en 1925, puisque dans le recensement du Rhode Island de cette année-là, on y trouve les noms d'Osias Girard, de son épouse ainsi que de leurs enfants⁵⁷.

Le déclin des filatures est déjà commencé au milieu des années 1920 et, comme c'est souvent le cas, on s'en prend



Vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la paroisse Sainte Famille, Woonsocket, Rhode Island.

Source: Photo de l'église extraite de la brochure publiée par le comité organisateur des Fêtes du Jubilé d'Argent.

aux immigrants *qui volent les emplois*. Un épisode raconté par Louis-Aimé Girard, dans ses mémoires, fait un lien avec le phénomène du Ku Klux Klan dans le Rhode Island. Son frère Joseph-Alphonse, qui avait une « run » de journaux,

...s'est fait courir après, en traversant un petit bois entre le chemin de fin et la South Main Street, par

des membres du Ku Klux Klan habillés en cagouleurs. Nous avons pensé qu'ils se préparaient pour une cérémonie quelconque illégale et qu'ils ont soupçonné Jos d'espionnage⁵⁸.

La famille déménagea une nouvelle fois en 1927 sur la rue Olo, toujours à Woonsocket, et lors du recensement fédéral américain de 1930, Osias y réside encore. Fait à remarquer : il déclare ne pouvoir ni lire ni écrire en anglais⁵⁹. Un autre détail montre les difficultés économiques de l'époque : au moment du recensement, Osias se dit en arrêt de travail faute d'emplois disponibles. De plus, il précise n'avoir travaillé que quatre mois et avoir été chômeur six mois durant cette période.

En 1936, la famille déménagea au Connecticut. Osias et son épouse ont voulu se rapprocher de certains de leurs enfants qui avaient trouvé du travail dans cet État. Une terre a été achetée⁶⁰ : *Nous allons partir de Woonsocket quittes partout*⁶¹. En juillet 1936, le déménagement était fait et, déjà, la terre commençait à produire :

*Nous avons eu beaucoup de fraises et de framboises, de petites fèves nous mangeons aussi des patates de notre jardin et elles sont bien belles. Le blé d'Inde regarde bien pour nous donner une bonne récolte*⁶².

Le recensement fédéral américain de 1940 nous apprend que la famille, avec encore plusieurs enfants à la maison, demeure toujours rue Thompson, à East Haven, au Connecticut. Trois des enfants y travaillent à la *Brass Mill Gun Factory* comme « roller⁶³ ». Quelques années plus tard, les États-Unis entrent dans la Seconde Guerre mondiale ; cinq des enfants d'Osias participent à l'effort de guerre américain.

For Girard Family, It's Total War

Le journal *The New Haven Register* publie un article sur les cinq frères participant à l'effort de guerre. Ce titre coiffait l'article publié en 1944.

L'amélioration des moyens de transport ainsi que les conditions économiques difficiles de nombreux Québécois en ont poussé plusieurs à s'expatrier en Nouvelle-Angleterre. Ainsi, Augustin Girard, natif de Saint-Denis-sur-Richelieu, a vu quatre



La photo, prise autour de 1941, montre la maison dans laquelle vécut la famille d'Osias après le déménagement au Connecticut, 29 juillet 1936, Thompson Street, East Haven, Connecticut. Collection privée.

de ses enfants tenter leur chance en Nouvelle-Angleterre, tout comme Amable, le fils d'Augustin, dont deux des enfants ont émigré dans le même État. Osias Girard, l'un des deux, est décédé aux États-Unis, le 25 octobre 1951⁶⁴ et, comme beaucoup de Québécois, il n'a pu réaliser son plan initial de retourner au Québec.

Sur les quatorze enfants de sa famille, trois seulement, dont une religieuse, sont revenus au Québec pour y vivre. Les autres enfants, nés au Québec, mais ayant vécu aux États-Unis comme immigrants, eurent 21 descendants nés dans leur pays d'adoption, mais très peu d'entre eux ont réussi à comprendre et à parler le français. Quant aux arrière-petits-enfants d'Osias et Albina nés aux États-Unis, au nombre de 47, ils sont une illustration de l'effet négatif du « *melting pot* » américain sur les langues parlées par les immigrants. En contexte minoritaire, en l'absence d'institutions fortes ou de croyances profondes (*Qui perd sa langue perd sa foi*) mettant en valeur la richesse qu'elles apportent, ces langues sont appelées à disparaître.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : girardcj@videotron.ca

58. GIRARD, Louis-Aimé. *Op. cit.*, p. 78.

59. *Rhode Island : Census Collection, 1865-1935, Op. Cit.*

60. La terre a probablement été achetée par un des fils d'Osias, Armand, qui y installa ses parents et le reste de la famille. C'est Osias qui prit charge de la ferme.

61. *Correspondance d'Albina Gaudette Girard à son fils Louis-Aimé*, 8 avril 1936, Woonsocket.

62. *Correspondance d'Albina Gaudette Girard à son fils Louis-Aimé*.

63. Il s'agit du travail d'ajusteur (mécanique).

64. *Osias Girard (1879-1951) – Find A Grave Memorial, St. Lawrence Cemetery, West Haven, New Haven County, Connecticut, USA.*

Mots de sénéa...

Celui qui ne sait pas d'où il vient ne peut savoir où il va car il ne sait pas où il est.

En ce sens, le passé est la rampe de lancement vers l'avenir. – L'archiduc Otto d'Habsbourg-Lorraine.



Les terres d'Alexis Boily

Camille Boily (8269)

Natif de Port-Alfred, au Saguenay, l'auteur est diplômé en pédagogie et en sciences pures de l'Université de Montréal. Il a enseigné au secondaire et fait une carrière dans les Forces armées canadiennes. Son intérêt pour la généalogie est plutôt récent, soit depuis 2010, et a pris sa source dans le désir de mieux connaître les réalités dans lesquelles vivaient ses ancêtres. Il poursuit depuis ce temps des recherches sur la généalogie et l'histoire de sa famille.

Résumé

Le but du présent article est d'illustrer l'évolution des possessions terriennes d'Alexis Boily, un ancêtre qui a vécu de 1815 à 1906, principalement dans le village de Saint-Urbain, région de Charlevoix. C'est en observant la vie rurale et familiale de cet ancêtre valeureux que l'auteur a constaté l'accroissement de ses possessions terriennes et l'utilisation qu'il en faisait pour subvenir aux besoins immédiats et futurs de sa famille. Il préparait aussi l'avenir de ses enfants en leur attribuant des terres acquises de diverses manières depuis son mariage. Alexis est l'arrière-grand-père de l'auteur.

Introduction

L'étude de la production agricole de la ferme d'un ancêtre ne peut se dissocier de l'époque dans laquelle il a résidé. Nous allons d'abord présenter l'ascendance d'Alexis Boily afin de bien le relier à ses ancêtres, aux lieux où ils ont vécu et aux professions qu'ils ont exercées. La connaissance de la lignée de ses ancêtres permet de réaliser l'importance de la tradition agricole, car nos ancêtres cultivaient la terre avec la vision, les moyens et les techniques agraires purement empiriques qu'ils avaient apprises de leurs prédécesseurs. Jusqu'au XIX^e siècle, avant la venue de l'ère industrielle, la tenue d'une terre relevait de ces connaissances ancestrales. Par la suite, les autorités du Bas-Canada ont proposé des changements aux méthodes culturelles dans le but d'améliorer la production.

Les circonstances qui ont amené Alexis Boily dans le village de Saint-Urbain, dans Charlevoix, seront examinées. Il fit l'acquisition de plusieurs terres¹ qu'il légua plus tard à ses enfants. Finalement, sa production agricole sera analysée avec soin sur une période de plus de quarante ans afin de mesurer les variations de sa production en regard de ses possessions.

Lignée paternelle d'Alexis Boily, fils

Cette lignée paternelle² est accompagnée de détails concernant les lieux où ont vécu ses ancêtres, les dates extrêmes de leur vie et des activités ou métiers qu'ils ont exercés. Ce résumé va permettre de nous amener graduellement jusqu'au personnage principal, Alexis Boily, afin de mieux le situer par la connaissance de ses ancêtres.

Il fait partie d'une lignée dont voici les points principaux :

- 1 Pierre est né vers 1540 à Saint-Jouin-de-Marnes, Deux-Sèvres, France. Il possédait, en 1573, un lopin de terre à Douron situé à 4 km de Saint-Jouin-de-Marnes. Il eut au moins un fils nommé Mathurin.
- 2 Mathurin est né en 1574 à Saint-Jouin-de-Marnes et y est décédé le 31 octobre 1662 à l'âge de 88 ans. Il était marié à Urbaine Greslé, décédée le 26 février 1654 à Saint-Jouin-de-Marnes. Ils ont eu deux enfants prénommés Claude et Charles.
- 3 Claude, fils de Mathurin, était marié à Jeanne Moizand. D'après le registre paroissial de Saint-Jouin-de-Marnes, il avait 79 ans à son décès le 10 septembre 1661. Il pratiquait le métier de sellier. Il eut quatre enfants, dont Antoine.

1. Terre: dans le contexte de cet article, ce terme désigne une propriété qui inclut un ou plusieurs lots.

2. <https://archives-deux-sevres-vienne.fr/>

État civil: Département: Deux-Sèvres; Commune: Saint-Jouin-de-Marnes:

Baptêmes 1632-1668 E DEPOT 161 / 2 E 257-2; p. 69 et 86 de 195;

Mariages, Sépultures 1636-1668 E DEPOT 161 / 2 E 257-3; p. 4, 27, 59, 170, 190 de 204;

Baptêmes, Mariages, Sépultures 1681-1686 E DEPOT 161 / 2 E 257-6; p. 17 de 96;

État civil: Département: Deux-Sèvres; Commune: Marnes:

Mariages 1651-1676 E DEPOT 33 / 2 E 162-3; p. 8 de 13. Consulté en septembre 2022.

4 Antoine a épousé Antoinette Bertrand le 14 octobre 1664 à l'église de Marnes. On ignore les dates exactes de sa naissance et de son décès. Il possédait une maison, un atelier de forge et des lots de cultures dans le village de Marnes. Il pratiquait le métier de maréchal-ferrant. Le couple eut neuf enfants, dont le cadet Guillaume qui s'est établi en Nouvelle-France.

5 Guillaume est né le 12 janvier 1682 à Saint-Jouin-de-Marnes et est décédé le 7 février 1764 à Baie-Saint-Paul. Arrivé en Nouvelle-France en 1724, il travailla pendant de nombreuses années pour le Séminaire de Québec en tant que forgeron. Il obtint du Séminaire: une forge et, plus tard, une terre faisant front au fleuve Saint-Laurent à Baie-Saint-Paul. Il épousa Louise Gagné le 20 octobre 1726 à la mission de Petite-Rivière-Saint-François. Veuve de Gabriel Robert Dufour, celle-ci était âgée de 43 ans. Un seul fils, Jean, naquit de cette union.

6 Jean est né le 9 juin 1728 à Baie-Saint-Paul et est décédé le 30 novembre 1805 à L'Isle-aux-Coudres. Il contracta deux mariages. Il épousa d'abord, le 22 janvier 1748, Ursule Duchesne avec qui il eut dix enfants. Ensuite, le 14 septembre 1779, il épousa Amable Côté; ils eurent onze enfants. Il était forgeron. Il occupa aussi le poste de capitaine de milice à Baie-Saint-Paul pendant vingt-cinq ans. Il posséda plusieurs terres, dont l'une à L'Isle-aux-Coudres qu'il légua à sa deuxième épouse, laquelle en fit don à leur fils Alexis et à ses enfants.

7 Alexis est né le 12 décembre 1783 à Baie-Saint-Paul. Il hérita de la moitié de la terre familiale de L'Isle-aux-Coudres³. Il l'échangea en 1807 contre une autre située aux Éboulements, où il s'établit avec sa mère et huit de ses frères et sœurs. Alexis épousa Marie Gagnon en 1813 et le couple eut deux enfants, dont un fils nommé aussi Alexis. À la suite du décès de son mari en 1817, Marie Gagnon épousa à Baie-Saint-Paul en 1824 Jean-Baptiste Pradet dit St-Gelais. Cette famille s'établit au village de Saint-Urbain en 1828, après l'ouverture des registres de cette paroisse.

8 Nous arrivons enfin à Alexis Boily, celui dont nous voulons mieux connaître le cheminement par une analyse détaillée de ses possessions terriennes et de ses productions agricoles.

Alexis est né le 2 novembre 1815 aux Éboulements; il est décédé le 19 octobre 1906 à Saint-Urbain. Il avait 13 ans lorsqu'il arriva à Saint-Urbain avec son beau-père, Jean-Baptiste Pradet, sa mère, Marie Gagnon, sa sœur, Marie-Angèle, âgée de 11 ans et ses deux demi-sœurs issues du deuxième mariage

de sa mère. Il contribua sûrement aux durs travaux de la ferme de ses parents et, un jour, il en devint propriétaire.

Le 29 juillet 1841, en après-midi, le notaire Charles-Pierre Huot fait la lecture du contrat de vente, dans la maison familiale des Pradet, en présence d'Alexis Boily et de sa mère Marie Gagnon.

Cet acte⁴ nous permet d'apprécier les détails de la transaction dont voici quelques extraits:

Deux arpents de terre de front sur vingt et un arpents de profondeur hormis par devant au trait carré au fronton de la côte Saint-Urbain et par derrière au bout de la dite profondeur tenant au Sud-Est, à un terrain restant aux vendeurs et au nord-ouest à Étienne Duchene sur lequel terrain le dit acquéreur a batit une maison, une grange et une étable.

Deux arpents de terre de front sur quarante arpents de profondeur situés ainsi que le terrain premièrement désigné en la dite paroisse de Saint-Urbain, bornés par devant à la profondeur des terres nommées terres de la Pointe de Saint-Jérôme et par arrière au bout de la toute profondeur tenant au Nord-Ouest du dit Étienne Duchene et au Sud au terrain restant aux vendeur

Alexis Boily acquiert donc une étendue totale de 122 arpents, qui inclut une maison, une grange et une étable qu'il a bâties. Dans les contrats notariés et les recensements, le terme «arpent»⁵ est une unité de mesure de longueur valant 192 pi canadiens ou 180 pi français. Le même terme désigne aussi l'unité de mesure de surface, l'arpent carré. La terre d'Alexis, décrite ci-dessus, possède donc une superficie de 122 arpents carrés, soit 2 arpents de front sur 61 de longueur.

Il acquit cette ferme pour une somme de 10 livres et 10 shillings qu'il remit à son beau-père, et surtout pour le don de trois ans et demi de travail. Cette propriété est située à 3,7 km au nord du pont qui enjambe le ruisseau du Bras du Nord-Ouest. Elle porte le n° 55 au plan seigneurial et le n° 530 au plan officiel de la paroisse Saint-Urbain. Elle est notée par la flèche n° 1 de la **figure 1**.

Peu de temps après l'acquisition de sa terre, le 10 août 1841, Alexis prend pour épouse Adélaïde Girard, veuve de Damien Bouchard. Née à Baie-Saint-Paul le 29 juillet 1812, elle est la fille de Joseph-Marie et Rose Tremblay. Elle était âgée de 29 ans et avait déjà quatre enfants en bas âge nés à Saint-Urbain (Marie, née en 1831; Anne, en 1833; Jean-Baptiste, en 1836 et Phélias, en 1838). Elle apportait de belles possessions terriennes.

Les nouveaux époux eurent neuf enfants: Vénérande, née en 1842 et décédée dix jours plus tard; M. Rébecca, née en 1843; Marie-Adélaïde, née en 1845; Alphonse, né en 1846;

3. BANQ Saguenay. *Donation par dame Amable Côté, veuve de JB Boilie, à Alexis Boilie*, fonds Cour supérieure, minutier de Isidore Lévesque, n° 164, le 12 novembre 1806.

4. BANQ Saguenay. *Vente par Sieur Jean Baptiste Pradet dit St-Gelais à Alexis Boily*, fonds Cour supérieure, minutier du notaire Charles-Pierre Huot (1817-1865), n° 6509, le 29 juillet 1841.

5. ÉNERGIE ET RESSOURCES NATURELLES QUÉBEC. *Conversion des unités de mesure*, <https://appli.mern.gouv.qc.ca/conversion-de-mesures/Info/Historique>. Consulté en janvier 2022.

Zacharie, né en 1848 et décédé en 1850; Louis Alfred, né en 1851; Pie, né en 1853 et décédé en 1854; anonyme (F), mort-née en 1854 et Cléophas, né en 1857.

Alexis et Adélaïde consacrèrent beaucoup d'efforts à l'édition de leur patrimoine afin de pouvoir léguer à leurs nombreux enfants un héritage fort convenable. Tous les deux eurent une longue vie puisque Adélaïde s'éteignit en 1903 et Alexis en 1906, tous deux âgés de 91 ans.

Les terres acquises par Alexis proviennent de trois sources : la propriété achetée de son beau-père juste avant son mariage ; celles qui lui viennent de sa communauté de biens avec Adélaïde ; et enfin, celles qu'il acquit au cours de cette union. En premier lieu, les époux mirent leurs efforts à la dotation de leurs enfants issus du premier mariage d'Adélaïde en leur attribuant des terres et en les soutenant lors de leur établissement. Puis, les enfants nés de leur union furent aussi dotés de biens substantiels.

L'agriculture à Saint-Urbain et l'occupation des terres

Le village de Saint-Urbain⁶ est situé dans la vallée de la rivière du Gouffre, à environ 15 km de la ville de Baie-Saint-Paul et du fleuve Saint-Laurent dans lequel la rivière se déverse. Cette vallée est entourée de zones montagneuses pouvant atteindre jusqu'à 500 m d'altitude. La plupart des lots qui seront acquis par Alexis Boily offrent de bons sols arables, car faisant partie de la vallée, ils bénéficient ainsi de la conjonction d'une température modérée et d'une altitude de moins de 120 m qui tempèrent le climat. Par contre, les terres des villages situés sur les plateaux offrent généralement des sols de qualité moindre que ceux de la vallée en raison de la minceur de la couche arable.

L'agriculture s'appuie principalement sur la culture céréalière, soit le blé, l'avoine, l'orge et le seigle. On y a aussi développé l'industrie laitière qui met en jeu l'élevage et la production fourragère. L'élevage du mouton et donc de la production de la laine a permis le développement du commerce des étoffes pour les carderies et aussi la production de vêtements.

Les agriculteurs de Charlevoix ont-ils cultivé leurs terres en utilisant les nouvelles méthodes préconisées par le gouvernement du Bas-Canada ou bien ont-ils continué sur la lancée que leurs ancêtres leur avaient tracée depuis des siècles ? Le traité sur la *Tenue générale d'une terre dans le Bas-Canada*⁷, publié par le Gouverneur général du Canada en 1851, propose à nos agriculteurs le système des assolements ou de la rotation des semences dont le plan est le suivant : il s'agit de diviser sa terre en six champs égaux qui recevront les semences dans l'ordre suivant et d'en faire la rotation annuelle, soit la culture des légumes – la pomme de terre, la carotte, la betterave et le panais – du blé ou de l'orge, du foin et, finalement, de l'avoine ou des pois. Bien que ces recommandations aient été très

pratiques et aient inclus des conseils pour l'utilisation d'instruments agricoles fort simples et le soin requis pour la préservation de la santé des animaux, il est douteux qu'elles fussent connues ou encore moins appliquées par nos agriculteurs en raison des habitudes ancestrales.

La question se pose évidemment pour Alexis Boily et pour tous les agriculteurs de Charlevoix. Ils ont démontré plutôt une forme de résistance aux changements proposés ; ne sont-ils pas des paysans autonomes qui constituent le fer de lance d'une nation forte et sachant très bien survivre dans un environnement hostile ? Ils ne toléreront pas facilement que des blancs-becs ou des prêtres missionnaires viennent leur proposer de nouvelles méthodes, dont la rotation des cultures, plus appropriées à leurs terres alors que déjà leur travail acharné assure à leurs familles une honnête aisance et la progression de leurs biens en qualité et quantité. On ne connaît pas avec exactitude les moyens utilisés par Alexis Boily pour cultiver ses lots. Il est loisible de penser que sa production agricole a augmenté surtout par l'acquisition de terres plutôt que par l'application de méthodes culturales plus efficaces.

L'occupation de ce territoire de l'arrière-pays de Charlevoix, dans la vallée de la rivière du Gouffre, devenu plus tard le village de Saint-Urbain, commença en 1764 par l'attribution de 20 concessions par le Séminaire de Québec dans la côte Saint-Urbain. La famille d'Alexis Boily s'y installe en 1828 et se trouve déjà entourée d'un nombre respectable de paysans. Le **tableau 1**⁸ indique la progression de la population de cette paroisse. Les années correspondent à celles des recensements qui serviront de base à notre étude de la production agricole des terres d'Alexis.

Tableau 1
Progression de la population de Saint-Urbain 1831-1911

ANNÉE	1831	1844	1852	1861	1871
POPULATION	591	756	729	761	855
ANNÉE	1881	1891	1901	1911	
POPULATION	1057	1141	1221	1228	

Les terres d'Alexis Boily de 1841 à 1883

Le **tableau 2** permet de connaître les transactions foncières, tels les contrats d'achat, de vente, de donation ou de rétrocession, les obligations et les déclarations qu'Alexis fit au cours d'une période de plus de quarante ans et donc de mieux comprendre l'évolution de ses propriétés. Il lui fallait satisfaire les nombreux besoins d'une famille en croissance pendant ces années et aussi prévoir l'établissement des enfants sur des terres. Ces documents sont inscrits en ordre chronologique à partir du premier lot qu'il obtint en 1841, peu avant son mariage, jusqu'en 1877, année qui marque les dernières

6. PERRON, Normand. *Histoire de Charlevoix*, Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, 2000, 387 p.

7. CANADIANA par RCDR. *Traité sur la tenue générale d'une terre dans le Bas-Canada*, 1851, <https://www.canadiana.ca/view/oocihm.34777/1?r=0&s=1>.

8. *Ibid.*, note 5, p. 164, extrait du tableau 5.1.

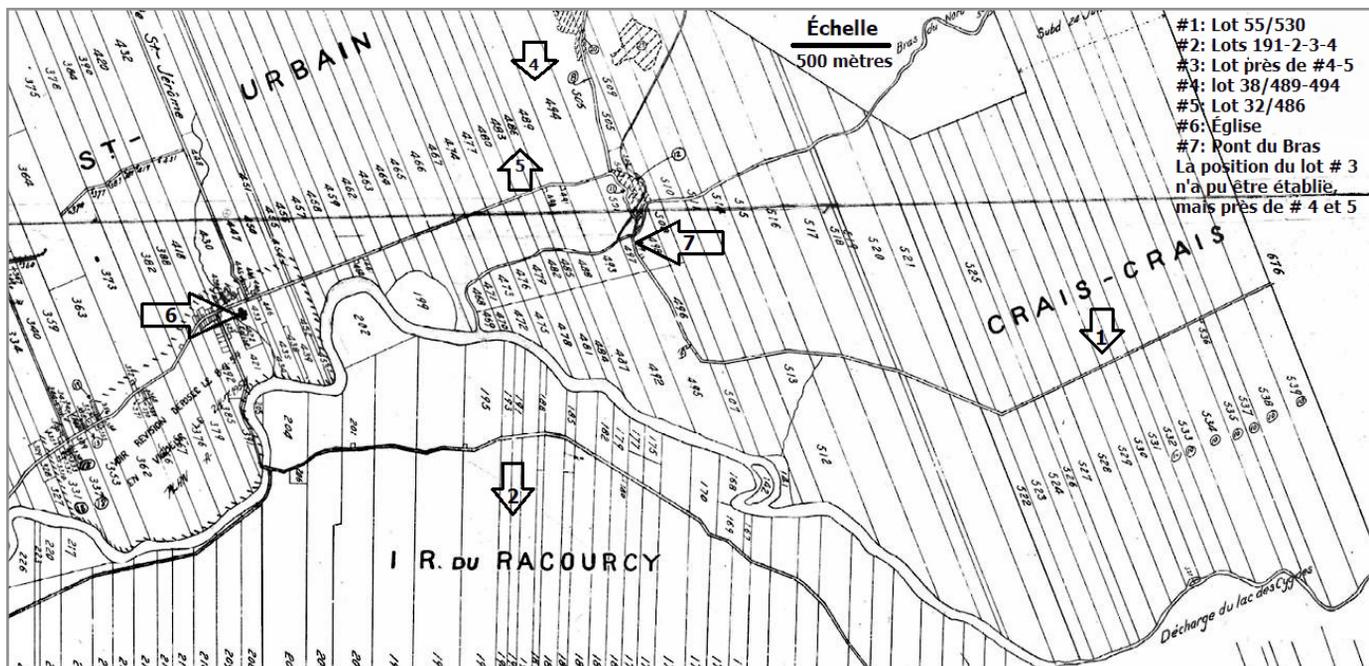


Figure 1: Partie centrale du Plan officiel Paroisse Saint-Urbain, comté de Charlevoix BANQ Québec. Section cartographique; les flèches, les notes et la légende sont de l'auteur.

Cette partie du *Plan officiel, paroisse Saint-Urbain, comté de Charlevoix* montre la situation des terres ou lots acquis ou cédés par Alexis Boily de 1841 à 1883. Les flèches sont en ordre chronologique de 1 à 5 et sont nommées dans la légende. La localisation du lot n° 3 n'est pas connue avec exactitude et n'est pas pointée par une flèche. Il est situé *Par devant le Bras*, une petite rivière se jetant dans la rivière du Gouffre. L'église du village et le pont du Bras sont aussi indiqués par les flèches 6 et 7 afin de fournir des points de référence actuels bien connus. L'échelle de la carte, indiquée par un trait de 500 m, permet d'effectuer des mesures de distance.

donations à ses fils Alphonse et Alfred, et en 1883, où il conclut une donation à son fils cadet Cléophas qui n'avait pas encore été pleinement doté.

Aux fins de localisation des lots, le **tableau 2** fait référence à deux plans différents: le *Plan seigneurial*⁹ et le *Plan officiel, paroisse Saint-Urbain, comté de Charlevoix*¹⁰ de 1881. Afin de simplifier la localisation des lots, nous allons utiliser uniquement la partie centrale du plan de 1881 présenté à la **figure 1**, car il inclut les lots de la concession du Raccourcy, contrairement au plan seigneurial. Les lots seront indiqués par une flèche portant un numéro décrit à la légende au coin supérieur droit de la **figure 1**. Les numéros de lots sont ceux qui apparaissent dans les divers documents notariés, au plan seigneurial ou au plan officiel de 1881.

La colonne « Nombre d'arpents » exprime la surface en arpents carrés et les dimensions linéaires des fronts de terres et des profondeurs, en arpents, entre parenthèses.

La colonne « Numéro des lots et localisation par des flèches » indique la position la plus exacte possible de chacun

des lots. La localisation des lots a été rendue possible par les descriptions géographiques et de voisinage dans les documents notariés. Parfois, ces derniers indiquent les numéros de lots que l'on retrouve au *Plan de la seigneurie de Beaupré*, secteur Saint-Urbain, ou au *Plan officiel de la paroisse Saint-Urbain* à la **figure 1**. Exceptionnellement, il ne fut pas possible de localiser avec exactitude la terre achetée par Alexis le 5 août 1848 de Thimotté Simard¹¹.

La colonne « Solde du nombre d'arpents » indique le nombre d'arpents qu'Alexis possède à chacune des années pour lesquelles il y eut une transaction.

La colonne « Notes contextuelles » ajoute des informations sur les transactions, le lieu de résidence d'Alexis et le nombre de personnes sous son toit. De plus, aux fins de comparaison et de validation, le nombre d'arpents déclaré par Alexis Boily lors des recensements est aussi indiqué.

L'existence d'une terre possédée par Alexis, celle située au premier rang du Raccourcy et portant les n^{os} 191, 192, 193 et 194, fut révélée dans un document de déclaration en 1846. Il

9. BANQ Québec. Fonds Ministère des Terres et Forêts, Publications et archives gouvernementales, *Plan d'une partie de la seigneurie Côte-de-Beaupré, paroisse Saint-Urbain et paroisse Baie-Saint-Paul*, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3143071>.

10. *Plan officiel, paroisse Saint-Urbain, comté de Charlevoix*, 28 octobre 1881. Centre d'archives de Québec, Québec – Cartothèque, Plan du cadastre originaire (Cote E21, S105, SS23, SSS2).

11. BANQ Saguenay. *Vente par Sieur et Dame Thimottée Simard à Sieur Alexis Boily*, fonds Cour supérieure, minutier du notaire Charles-Pierre Huot (1817-1865), n^o 7829, le 5 août 1848.

Tableau 2: Acquisitions, ventes et cessions de terre d'Alexis Boily 1841-1883

DATE	NOMBRE D'ARPENTS	NUMÉROS DES LOTS ET LOCALISATION PAR DES FLÈCHES	TRANSACTIONS	SOLDE DU NOMBRE D'ARPENTS	NOTES CONTEXTUELLES
1841	122 (2 sur 61)	Lot 55 au plan seigneurial Lot 530 au plan officiel (flèche n° 1)	Vente: 29 juillet 1841, terre de Jean-Baptiste Pradet à Alexis Boily. Notaire Charles Pierre Huot.	122	Alexis réside au lot 55/530. Six personnes habitent en ce lieu. 170 arpents au recensement de 1842.
1846	108 (2 sur 54)	Terre du Raccourcy Lots 191,192, 193,194 au plan officiel en 1883 (flèche n° 2)	Déclaration: Alexis Boily, 23 juin 1846. Notaire Charles Pierre Huot.	230	Alexis réside au lot 55/530. Neuf personnes y habitent.
1848	40 (1 sur 40)	Par devant Le Bras. Numéro de lot non indiqué ni localisé.	Vente: 5 août 1848, Thimotté Simard vend à Alexis Boily. Notaire Charles Pierre Huot.	270	Alexis réside au lot 55/530. Dix personnes y habitent. 240 arpents au recensement de 1851.
1858	175 (5 sur 35)	Par devant Le Bras Lots 36 et 38 Lots 489 et 494 du plan officiel. Voir année 1877. Flèche n° 4.	Obligation: acte du 5 novembre 1858. Obligation d'Alexis Boily à Hipolythe Fortin. Notaire Téléspore Fortin.	445	Alexis réside au lot 55/530. Dix personnes y habitent.
1858	74 (2 sur 37)	Par devant Le Bras Lot 32, plan seigneurial (flèche n° 4)	Obligation: Voir la transaction précédente.	528	Alexis réside au lot 55/530.
1859	108 (2 sur 54)	Terre du Raccourcy Numéros de lots indiqués en 1883: 191,192, 193,194 au plan officiel (flèche n° 2)	Vente: Voir les transactions précédentes. Seigneurie du Gouffre 20 décembre 1859, Alexis Boily à Simon Bouchard. Notaire Charles Pierre Huot.	420	Alexis réside au lot 55/530. Dix personnes y habitent. 360 arpents au recensement de 1861.
1863	122 (2 sur 61)	Lot 55 au plan seigneurial Lot 530 au plan officiel (flèche n° 1)	Donation: 29 juillet 1863, Alexis Boily à Jean Bouchard. Notaire Téléspore Fortin.	298	Alexis réside au lot 55/530. Huit personnes y habitent.
1863	74 (2 sur 37)	Partie du lot 32 au plan seigneurial, côte Saint-Urbain (flèche n° 5)	Donation: 29 juillet 1863, Alexis Boily à Philéas Bouchard. Notaire Téléspore Fortin.	224	Alexis réside au lot 55/530. Huit personnes y habitent.
1873	122 (2 sur 61)	Lot 55 au plan seigneurial Lot 530 au plan officiel (flèche n° 1)	Rétrocession: 5 février 1873, Jean Bouchard à Alexis Boily. Notaire Téléspore Fortin.	346	Alexis et Adélaïde résident aux lots 36 et 38. 250 arpents au recensement de 1871
1877	70 (2 sur 35)	Partie de numéro 38 au plan seigneurial Par devant le Bras Lot 494 (flèche n° 4)	Donation: 4 avril 1877, Alexis Boily à Alphonse Boily. Notaire Téléspore Fortin.	276	Alexis et Adélaïde résident aux lots 36 et 38. Voir flèche n° 4, lots 489 et 494.
1877	122 (2 sur 61)	Lot 55 plan seigneurial Lot 530 au plan officiel (flèche n° 1)	Donation: 4 avril 1877, Alexis Boily à son fils Alphonse. Notaire Téléspore Fortin.	154	Fait partie de la terre de 175 arpents de 1858.
1877	108 (3 sur 36)	Lot 36 et partie de 38 au plan seigneurial, par devant Le Bras. Lot 489 du plan officiel (flèche n° 4)	Donation: 4 avril 1877, Alexis Boily à son fils Alfred. Notaire Téléspore Fortin.	46	Fait partie de la terre de 175 arpents de 1858.
1883	108 (2 sur 54)	Terre du Raccourcy Lots 191,192,193,194 au plan officiel (flèche n° 2)	Achat: 23 juillet 1883, terre de Zacharie Thibault par Alexis Boily. Notaire Téléspore Fortin.	46	Alexis achète cette terre pour son fils Cléophas.

s'agit d'une déclaration notariée¹² faite devant le supérieur du Séminaire de Québec, Léon Charles Parent, alors seigneur de la Côte-de-Beaupré. Elle établit la possession de cette terre par Alexis Boily. Cette terre provient du droit de la communauté de veuve Adélaïde Girard et de feu Damien Bouchard tel que l'atteste le document notarié de vente qu'en fit Alexis Boily en 1859 à Simon Bouchard.

Une autre terre, dont les dimensions sont de 5 arpents de front sur 35 de profondeur, est mentionnée dans les documents paraphés par le notaire Téléphore Fortin : le 5 novembre 1858, obligation¹³ d'Alexis Boily à Hipolythe Fortin et, le 2 avril 1869, obligation¹⁴ d'Alexis Boily à Ed Boudreau.

Ces documents confirment l'existence de cette terre, le nombre d'arpents et sa localisation. Il n'a pas été possible de trouver le contrat d'acquisition de cette terre. Il est fort probable qu'elle provienne de la communauté d'Adélaïde Girard et de feu Damien Bouchard.

Cette même terre¹⁵ fut donnée à deux fils d'Alexis Boily en 1877 : Alphonse reçut 70 arpents, soit 2 arpents de front bornés par la petite rivière Le Bras sur 35 de profondeur ; Alfred reçut 108 arpents, portant le n° 489 du plan officiel, soit 3 arpents de front bornés par la petite rivière Le Bras sur 36 de profondeur.

Maintenant que les lieux, les dates d'acquisition des terres d'Alexis et autres transactions ont été indiqués avec précision et que nous possédons une image claire de sa condition de propriétaire terrien au cours d'une période de plus de quarante ans, nous allons examiner la production agricole déclarée par Alexis Boily aux *énumérateurs*. Nous serons ainsi les témoins privilégiés de la vie rurale et familiale d'Alexis au cours de la période de 1842 à 1871 par l'éclairage unique que nous donnent les recensements nominatifs et agraires encore disponibles ainsi que les registres paroissiaux.

Nous avons choisi d'inclure, en plus des données agraires, des éléments de la vie familiale dont les noms des personnes vivant sous le toit d'Alexis, leurs âge et fonction, les naissances, mariages et sépultures. En effet, la production agricole est le fruit du travail des occupants d'une maisonnée, elle reflète le besoin de loger, nourrir, vêtir toute la famille et aussi d'assurer à tous un patrimoine qui leur permettra de s'établir sur une terre ou de pratiquer une occupation.

Le lecteur est prié de consulter le **tableau 2** et la **figure 1** qui permettent de synthétiser les possessions d'Alexis Boily et sa situation familiale.

Vie rurale et familiale en 1842

Alexis et sa famille habitent sur leur terre de Saint-Urbain, le lot 55/530, situé à environ 3,7 km au nord du pont qui traverse la rivière du Bras Nord-Ouest. Les données agraires du recensement de 1842¹⁶ se rapportent donc à cette terre de 122 arpents dont la position est indiquée à la **figure 1** par la flèche numéro 1.

La section nominative des habitants de Saint-Urbain en page 39 de ce recensement révèle qu'Alexis Boily possède deux maisons dont l'une est habitée, qu'il est cultivateur et qu'il y a six personnes sous son toit. Il s'agit de lui-même et d'Adélaïde, sa femme, et des quatre enfants issus de son premier mariage avec Damien Bouchard : Marie, alors âgée de 11 ans ; Anne, de 9 ans ; Jean-Baptiste, de 6 ans et Phélias, de 4 ans.

Ce recensement comporte aussi une section agraire importante. On y présente des informations révélatrices sur les terres et la production agricole. Le **tableau 3** résume celles qui concernent la terre que venait tout juste d'acquérir Alexis Boily.

Tableau 3
Productions de la terre d'Alexis au recensement de 1842

ÉTENDUE DES CULTURES	PRODUCTION VÉGÉTALE	PRODUCTION ANIMALE
Nombre d'arpents : 170 Nombre d'arpents en culture : 32	Récolte en boisseaux ou minots anglais de : froment : 1 ½ boisseaux orge : ½ boisseau seigle : 45 boisseaux avoine : 30 boisseaux pois : 6 boisseaux patates : 65 boisseaux	bêtes à cornes : 7 cheval : 1 moutons : 5 cochons : 6

Vie rurale et familiale en 1851

Les données agraires du recensement de 1851¹⁷ se rapportent à l'ensemble des terres acquises en 1841, 1846 et 1848 pour un total de 270 arpents.

12. BAnQ Saguenay. *Déclaration et reconnaissance de Sieur Alexis Boily au papier terrier de la Rivière du Gouffre*, fonds Cour supérieure, minutier de Charles-Pierre Huot (1817-1865), le 23 juin 1846, acte 7374 (03Q, CN304, S12).

13. BAnQ Saguenay. *Obligation par Sieur Alexis Boily à Sieur Hypolythe Fortin*, fonds Cour supérieure, minutier du notaire Téléphore Fortin (1843-1901), n° 2306, le 5 novembre 1858.

14. BAnQ Saguenay. *Obligation par Sieur Alexis Boily à Ed Boudreau*, fonds Cour supérieure, minutier du notaire Téléphore Fortin (1843-1901), n° 5339, le 2 avril 1869.

15. BAnQ Saguenay. *Donation par Sieur Alexis Boily à Alphonse et Alfred Boily*, fonds Cour supérieure, minutier du notaire Téléphore Fortin (1843-1901), n° 6789, le 4 avril 1877.

16. BAC Canada. Recensement partiellement nominatif de 1842, Canada-Est, district Saguenay, sous-district Saint-Urbain, microfilm C-725, p. 39-43.

17. Bibliothèque et archives Canada (BAC). *Recensement agraire de 1851, Canada-Est, district 27 Saguenay, sous-district 351 Saint-Urbain*, microfilm C-1137, p. 3-33,
<https://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1851/Documents/1851-Canada-Est-Recensement-agricole.pdf>.

Ce recensement nous offre une autre image de cette famille terrienne. Elle est composée de dix personnes: Alexis Boily, 36 ans; Adélaïde Girard, 41 ans; Marie Bouchard, 21 ans; Anne Bouchard, 19 ans; Jean-Baptiste Bouchard, 16 ans; Filias Bouchard, 13 ans; Rébecca Boily, 8 ans; Marie-Adé Boily, 7 ans; Alphonse Boily, 5 ans; et Louis Boily, 1 an, nommé aussi Alfred Boily.

Alexis Boily est dit cultivateur dont le lieu de naissance est Les Éboulements.

L'*énumérateur*¹⁸ a inscrit la femme d'Alexis Boily sous son nom de jeune fille – Adélaïde Girard – et non sous le nom de famille de son mari, ce qui semble exceptionnel dans les recensements de cette époque, bien que le fait qu'elle soit veuve et remariée puisse justifier ce choix.

Il faut souligner deux enfants décédés en très bas âge¹⁹, soit le premier enfant d'Alexis et Adélaïde, Vénérande décédée en 1842, âgée de quelques jours seulement, et Zacharie décédé en 1850, âgé de 18 mois, qui n'apparaissent donc pas au recensement.

Ce recensement comporte aussi des données agricoles très significatives (Tableau 4).

Tableau 4
Productions de la terre d'Alexis au recensement de 1851

ÉTENDUE DES CULTURES	PRODUCTION VÉGÉTALE	BESTIAUX
Nombre d'arpents: 240	Lin ou chanvre: 80 livres	Taureau: 1
Nombre d'arpents en culture et en bois debout: 60 et 180	Laine: 20 livres	Veaux: 2
Nombre d'arpents en récolte et pâturage: 29 et 31	Étoffe foulée: 30 verges	Chevaux: 2
Culture de blé en arpents et en minots: 2 et 16	Toile: 46 verges	Moutons: 3
Culture de seigle en arpents et en minots: 12 et 70		Cochons: 3
Culture de pois en arpents et en minots: 3 et 25		Beurre: 50 livres
Culture d'avoine en arpents et en minots: 10 et 100		Lard salé: 2 barils
Culture de blé sarrasin en arpents et en minots: 1 et 15		
Culture de patates en arpents et en minots: 1 et 60		
Nombre de bottes de foin: 1200		

Alexis a accru considérablement sa production agricole sur ses terres en dix ans. La superficie est passée de 122 arpents, lors de la signature du contrat d'acquisition de sa terre en 1841, à 170 arpents lors du recensement de 1842 et, finalement, à 240 arpents au recensement de 1851. Tout cela contribue à l'accroissement de sa production.

Cet accroissement est sans doute occasionné par la mise en culture de nouveaux arpents et de nouvelles productions. On y voit la nécessité de nourrir, d'habiller et d'assurer la subsistance de six personnes dès l'acquisition de sa terre en 1841 et, plus tard, ce nombre augmentera à dix personnes en 1851. Alexis Boily ne cultive pas de tabac canadien, alors qu'environ le tiers des cultivateurs déclarent en cultiver des quantités allant de 5 à 80 livres en cette année.

Au **tableau 2** des acquisitions et ventes de terre d'Alexis, nous voyons que cette augmentation provient surtout de l'héritage d'Adélaïde Girard, soit la terre du premier rang du Raccourcy de 108 arpents correspondant à la moitié des biens de feu son mari Damien Bouchard. En outre, en 1848, Alexis acheta une terre de 40 arpents de Thimothé Simard.

Il n'a pas été possible de retrouver l'inventaire des biens de la communauté entre Adélaïde Girard et Damien Bouchard, ni celui qui aurait été produit avant le partage de leurs biens entre les héritiers légaux. Il est possible qu'aucun inventaire n'ait été établi, car il n'y avait pas d'obligation légale à le faire. Anne Bouchard et sa sœur Marie, filles de Damien et Adélaïde Girard, cèdent, en 1855, leurs droits *successifs*²⁰ à leur beau-père Alexis Boily devant les notaires Ovide-André Clément et Léon-Charles Clément de Baie-Saint-Paul.

Alexis Boily et les cultivateurs de Saint-Urbain et des autres villages travaillaient pour faire vivre leur famille et acquérir des biens durables. Ils étaient des producteurs terriens autonomes et indépendants en ce sens qu'ils produisaient presque tout ce qui était nécessaire à leur subsistance. Il n'y avait que peu de place pour l'achat ou la vente de produits. Le marché de produits agricoles et d'autres produits nécessaires à l'habillement ou la nourriture était très réduit. On pratiquait principalement une économie de subsistance et non pas une économie de marché.

Ce n'est que plus tard avec la venue de l'ère industrielle au Bas-Canada que, graduellement, les villes se sont formées et ont pris de l'expansion, que des métiers et services se sont développés et que le marché agricole et d'autres productions ont commencé à approvisionner un nombre croissant de personnes qui n'étaient pas occupées à fabriquer des biens essentiels à la survie.

18. Le substantif *énumérateur* était utilisé autrefois pour désigner la personne qui énumérait, c'est-à-dire qui procédait au recensement. C'est commettre un anglicisme que de l'employer pour nommer une personne qui fait le recensement au lieu de *recenseur*. Nous avons laissé *énumérateur* pour respecter l'usage du temps.

19. BAnQ Saguenay. Cour supérieure, État civil, Saint-Urbain, 1827-1918, notice CE304, S11, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3945573>.

20. BAnQ Saguenay. *Vente de droits successifs par Mlle Anne Bouchard à Alexis Boily*, fonds Cour supérieure, minutier du notaire Ovide-André Clément (1849-1885), le 10 février 1855, minute 201, 202; *Vente de droits successifs par Dame Marie Bouchard épouse de Gérin Audet dit Lapointe à Alexis Boily*, minutier du notaire Léon-Charles Clément (1839-1882), le 17 mars 1855, minute 664.

À l'époque d'Alexis Boily et pendant fort longtemps, la grande majorité de la population vivait directement de sa production agricole. Ils en éprouvaient une grande fierté et une certaine indépendance. Il y avait peu de spécialistes hormis les prêtres, les notaires, les médecins, les forgerons, certains marchands, les avocats et les hommes politiques. Le recensement de 1842 fait aussi état de la présence de quêteux.

Le métier de quêteux, jadis jugé honorable, a toujours été en expansion jusqu'à nos jours sous un nombre considérable de déguisements et de causes fort diverses²¹.

Le cadastre abrégé de la seigneurie de Côte-de-Beaupré, établi en 1863, soit cinq ans après l'abolition du régime seigneurial, décrit très bien l'état du terrier au XIX^e siècle²². Il énumère les terres que possédaient les censitaires, dont Alexis Boily (**Tableau 5**), et en indique la superficie.

Tableau 5
Les terres d'Alexis Boily d'après le cadastre abrégé de la seigneurie de la Côte-de-Beaupré en 1863

CONCESSION	LARGEUR DE FRONT	PROFONDEUR	NOMBRE D'ARPENTS
Saint-Urbain	2	37	74
Saint-Jérôme	2	61	122
Premier rang du Raccourcy	2	54	108
Total			304 arpents

Les données du recensement de 1851, soit 240 arpents, les données du terrier de 1859, soit 304 arpents, et celles calculées du **tableau 2** (Acquisitions, ventes et cessions d'Alexis Boily), soit 270 arpents, sont suffisamment rapprochées pour donner une image assez fidèle de l'activité agricole d'Alexis Boily plus de dix ans après avoir pris possession du lot 55 de 122 arpents acquis de son beau-père Jean-Baptiste Pradet en 1841.

Vie rurale et familiale en 1861

Les données du recensement de 1861²³ se rapportent à l'ensemble des terres acquises ou vendues depuis 1841, soit un total de 420 arpents au **tableau 2** ci-dessus ou bien à 360 arpents indiqué à ce recensement.

Ce recensement permet de voir des changements encore très importants dans la maison d'Alexis Boily. Ainsi deux des enfants d'Adélaïde Girard se sont mariés, Anne le 12 février 1855 avec Théophile Tremblay, et Marie le 19 février 1855 avec Gérin Audet dit Lapointe. Ils n'apparaissent donc pas dans ce document.

D'après ce même document, Jean-Baptiste Bouchard, 25 ans, et son frère Phélias, 21 ans, demeurent encore dans la maison d'Alexis Boily. Rébecca Boily a maintenant 18 ans et elle est institutrice au village, ce qui indique la présence d'une école à la suite de la promulgation récente de la *Loi sur l'instruction publique du Bas-Canada*. Adélaïde Boily a 16 ans, Alphonse, 15 ans, Alfred, 10 ans, et un garçon de 3 ans, Cléophe. Il est le dernier et neuvième enfant d'Alexis et Adélaïde. Alfred et Alphonse, son frère, fréquentent l'école du village pendant l'année.

Malgré les recensements, il faut garder en mémoire ceux qui ont disparu après une vie brève. Seuls les registres paroissiaux ont permis d'affirmer leur passage en ce monde: Pie, décédé le 15 juin 1854 âgé de *un an un mois et cinq jours*, et une enfant anonyme, décédée à la naissance le 30 décembre 1854 *âgée de trois heures*²⁴.

Le recensement indique encore qu'Alexis Boily possède deux maisons en bois dont l'une est fermée. Il est fort possible qu'il habite celle qu'il construisit lui-même peu avant son mariage tel que le mentionne clairement le contrat d'achat de sa terre devant le notaire Charles-Pierre Huot²⁵.

La partie agraire de ce recensement est encore plus détaillée que dans les deux précédents. Une note de l'énumérateur juste au-dessus de son nom indique que les maisons à partir de ce nom sont situées au nord-ouest de la rivière. Il s'agit de la rivière du Gouffre. Le **tableau 6** donne un aperçu de l'exploitation agricole et familiale d'Alexis.

La superficie de 360 arpents reflète bien la réalité, car elle est égale au nombre d'arpents en culture ajouté au nombre d'arpents en forêt. De plus, le nombre d'arpents en culture est bien égal à la somme des arpents en productions et de ceux en pâturage.

Ce recensement offre l'image d'une certaine prospérité acquise grâce au constant labeur qui permet aux habitants d'affirmer qu'ils travaillaient d'une étoile à l'autre et surtout qu'ils menaient une vie presque autarcique. En effet, la simple énumération des produits de base nécessaires à la subsistance alimentaire et vestimentaire démontre qu'ils peuvent subvenir eux-mêmes à une large gamme de besoins.

Par ailleurs, l'énumérateur demande aux cultivateurs d'évaluer la valeur monétaire de leurs biens en dollars bien que ceux-ci ne semblent faire aucune vente de produits agricoles. L'augmentation de la production agricole chez Alexis semble indiquer une plus grande consommation pour un nombre assez constant de personnes sur la ferme. Les cultivateurs pratiquent probablement le troc entre eux, car tous ne peuvent produire de tout.

21. BAC. *Recensement de 1842, Canada-Est, Saguenay, Saint-Urbain*, microfilm C-725, p. 41, ligne 11.

22. BAnQ. *Cadastres abrégés des seigneuries du district de Québec, 1863, seigneurie de Côte-de-Beaupré*, p. 3, 27, 30, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2029982?docref=72Ed8e6k6YoUnD6o306FjQ>.

23. BAC, *Recensement agraire de 1861*, Canada-Est, district Charlevoix, sous-district Saint-Urbain, microfilm C-1274, p. 313-341.

24. BAnQ Saguenay. Fonds Cour supérieure, État civil, Saint-Urbain, Charlevoix, 1827-1918, cote CE304, S11, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3945597?docref=ciS7hkdhi0O7DhuGDzXR8A>.

25. *Ibid.*, note 4.

Tableau 6
Productions de la terre d'Alexis au recensement de 1861

TERRE ET MACHINERIE
Nombre d'arpents de terre : 360
Nombre d'arpents en culture : 150
Nombre d'arpents en production : 62,5
Nombre d'arpents en pâturage : $87\frac{1}{4}$
Nombre d'arpents en vergers : $\frac{1}{4}$
Nombre d'arpents en forêt : 210
Valeur au comptant de la terre : 2800 \$
Valeur au comptant de la machinerie : 100 \$
2 voitures d'agrèments
PRODUITS FINIS
18 livres de chanvre ou lin, 40 livres de laine
30 verges d'étoffe foulée
36 verges de toiles
48 verges de flanelle
300 livres de beurre
6 barils de lard de 200 livres
Produits des jardins : 40 \$
PRODUCTION VÉGÉTALE (en arpents, en minots)
Blé de printemps : (2,15)
Seigle : (18,150)
Pois : (5,42)
Avoine : (20, 32,5)
Blé Sarrasin : (1,5, 25)
Pomme de terre : (1, 166)
Foin : 5095 bottes
BESTIAUX
15 bœufs au-dessus de 3 ans
17 bouvillons, génisses au-dessous de 3 ans
4 vaches laitières
2 chevaux au-dessus de 3 ans
Valeur de ces animaux d'iceux : 160 \$
1 poulain en dessous de 3 ans
14 moutons, 8 cochons
Valeur totale de tout ce bétail : 660 \$

Il est donc facile de constater la progression de la production qui a certainement triplé de 1841 à 1861, en se basant sur le nombre total d'arpents de terre, celui du nombre d'arpents en culture, et aussi du nombre total de bestiaux. Le nombre de bottes de foin est un indice révélateur du nombre de bêtes à nourrir, y incluant le nombre de chevaux qui a plus que triplé.

Cette augmentation de la surface agraire va donc permettre d'installer ses fils plus tard en leur léguant une partie de la terre ou bien en l'échangeant avec une autre terre.

La situation d'Alexis qui voit ses possessions terriennes et sa production agricole prendre de l'importance semble vivement

contraster avec la description de l'état des cultures dans le district de Charlevoix en 1861. Cet état est résumé par l'énumérateur C. Gauthier dans cette remarque fort intéressante inscrite sur une page de ce recensement²⁶ :

la récolte de 1860 a été très mauvaises comparative-ment aux années précédentes, l'on ma fait remarquer dans tout mon district de recensement que la sécheresse avait causé de grands dommages à la récolte en général, mais plus particulièrement à celle du blé et qui n'est ordinairement semé que dans des terres sèches à cause de la mouche à blé qui fait toujours de grands ravages. Dans les terres sèches la semence de pois n'a presque rien produit et le sarrasin qui n'est semé que très tard n'a pu produire comme à l'ordinaire: la sécheresse l'ayant empêché de lever en graines fortes. Presque tous les jardins ont été dévastés par les chenilles sauf quelques un situées dans des places élevées qui ont été épargnés plus ou moins.

Le **tableau 7** montre les rendements comparés en minots par arpent pour les années 1851 et 1861, pour six productions végétales.

Tableau 7
Rendements comparatifs des productions d'Alexis en minots par arpent

ANNÉE	BLÉ	SEIGLE	POIS
1851	8	5,8	8,3
1861	7,5	8,3	8,4

ANNÉE	AVOINE	SARRAZIN	PATATES
1851	10	15	60
1861	1,6	16,6	166

Les rendements sont restés semblables pour quatre productions, mais l'avoine a subi une baisse de 600 % alors que les patates ont connu une hausse de 270 %.

Vie rurale et familiale en 1871

En 1863, les deux beaux-fils d'Alexis Boily se voient dotés de terre. Jean Bouchard hérite du lot 55/530 et Phélias Bouchard du lot 32/486.

Après les donations de ces lots, Alexis Boily établit son domicile sur les lots 36/489 et 38/494 situés par-devant le ruisseau Le Bras qui se jette dans la rivière du Gouffre. Ces deux lots sont indiqués au plan officiel par la flèche numéro 4.

Les données du recensement concernant Alexis Boily en 1871 se rapportent à l'ensemble des terres qu'il possède encore à cette date, soit une terre de 40 arpents achetée de Thimothé Simard en 1848 située *par devant le Bras*, et une terre de 5 arpents sur 35, constituée des lots 36/489 et 38/494 situés aussi *par devant le Bras*.

26. *Ibid.*, note 21.

Le recensement de 1871²⁷ montre des changements considérables dans la famille d'Alexis. Il n'y a plus que quatre personnes à la maison : Alexis, 54 ans ; Adélaïde, 60 ans ; Alfred, 21 ans ; et Cléophe, 14 ans. Ils habitent la maison indiquée à la ligne 69 du recensement. Alphonse, le fils aîné d'Alexis, est marié depuis 1868. Il est journalier. Sous la rubrique occupation et métier, Alexis exerce l'occupation ou le métier d'hôtelier alors qu'Alfred est inscrit en tant que cultivateur. Les deux fils d'Adélaïde issus de son premier mariage sont dotés de terres depuis 1863.

Le 2 avril 1869, Philéas Bouchard vend la terre qu'il avait reçue d'Alexis en 1863, soit le lot n° 32 mesurant 74 arpents. Il part alors au Lac-Saint-Jean dans le sous-district de Roberval où il sera cultivateur. Il a probablement préféré s'établir en ces lieux lointains afin de bénéficier d'une terre plus productive que celle qu'il possédait à Saint-Urbain.

En 1873, Alexis doit reprendre par rétrocession la terre qu'il avait donnée à son beau-fils Jean Bouchard. Il s'agit de sa première terre, le lot n° 55 qu'il avait acheté de Jean-Baptiste Pradet en 1841. On ne connaît pas les raisons qui motivent cette décision. Alexis a dû sentir le besoin d'assister son beau-fils dans la culture de la terre. La famille de Jean Bouchard compte alors quatre enfants ; elle vient s'établir à proximité du lot n° 36 occupé par Alexis Boily dont le front fait face au ruisseau Le Bras. Dix ans plus tard, au recensement de 1881, Jean est cultivateur et sa famille compte neuf enfants dont les âges s'échelonnent de 1 à 17 ans. Alexis et Adélaïde sont leurs voisins immédiats. Les deux familles s'entraident certainement pour les travaux de la ferme.

Alexis, ayant moins de terre à cultiver, se déclare hôtelier dans ce recensement, tout comme trois autres propriétaires. Il s'agit sûrement d'un besoin de logement de travailleurs suscité par la tentative d'exploitation d'un gisement par la compagnie Titanium Ore Cie.

L'étude du recensement agricole de 1871 nous apprend que l'énumérateur a posé les questions portant sur la ferme directement à Alfred, fils d'Alexis, et que ce sont les réponses de ce dernier qu'il a inscrites. Alfred avait alors la ferme bien en main. Alexis s'éloignait quelque peu des préoccupations immédiates de la ferme pour préparer lentement et avec une certaine sagesse terrienne une retraite bien méritée. Le **tableau 8** contient les données agraires des lots d'Alexis Boily au recensement de 1871.

Il y eut une décroissance notable tant dans la production agricole de 1861 à 1871 que dans le nombre total d'arpents de terre, passant de 360 à 250. Cela peut s'expliquer par la donation de terre d'Alexis à ses beaux-fils Jean-Baptiste et Phélias Bouchard. Aussi, il se peut que pour répondre aux besoins alimentaires des clients ou des locataires de la maison d'Alexis Boily, on ait augmenté la production agricole dans la décennie précédente. Mais, avec le peu de succès de la mine de titane, Alexis Boily revint à une production plus limitée d'autant plus qu'à partir de 1855, et plus tard en 1863 et 1866, le nombre de

Tableau 8
Productions de la terre d'Alexis au recensement de 1871

ÉTENDUE DES TERRES ET LISTE DE ÉQUIPEMENTS
Nombre total d'arpents : 250 Nombre de maisons : 2 Nombre d'écuries et garages : 4 Nombre de voitures d'hiver : 3 Nombre de charrettes : 5 Nombre de charrues : 2 ; nombre de cribs : 1 Nombre d'arpents améliorés : 120 Nombre d'arpents en pâturage : 60 Nombre d'arpents en jardin et vergers : 1
PRODUITS DES CHAMPS
Blé : 8 arpents Blé : 60 minots de blé de printemps Avoine : 60 minots ; seigle : 40 minots ; Pois : 35 minots ; sarrasin : 20 minots ; bottes de foin : 2100 bottes de 16 livres
ANIMAUX VIVANTS
Chevaux au-dessus de 3 ans : 2 Boeufs de travail : 2 Vaches laitières : 3 Autres bêtes de race bovine : 3 Moutons : 14 ; cochons : 3
ÉTOFFES, LAINE
Livres de laine : 56 Étoffes de ménage : 72 Verges de toile : 80
RÉCOLTE DES RACINES
Patates : 1 arpent ; patates : 25 minots Récolte de foin Foin : 10 arpents Graine de Lin : 1 minot Plantes, fruits et autres produits Lin et de Chanvre : 5 livres ; tabac : 10 livres
PRODUITS ANIMAUX
Bétail tué ou vendu pour boucherie : 6 Moutons tués ou vendus pour boucherie : 10 Cochons tués ou vendus pour boucherie : 2 Livres de beurre : 50
FOURRURES
Rats musqués : 15 Visons : 2

personnes dans la maison paternelle diminuait, ce qui entraîna une baisse des besoins.

Les terres en culture passèrent de 150 à 120 arpents et la quantité de foin de 5095 à 2100 bottes de 16 livres. Le nombre d'animaux de ferme connut une décroissance d'au moins 50 %. La production de beurre passa de 300 à 50 livres ; cela peut se justifier en partie par le départ de trois personnes, à moins que la production élevée lors du recensement de 1861 fut en

27. BAC, *Recensement agricole de 1871*, Québec, district 149, sous-district D, Charlevoix, microfilm C-10347, p. 4-5.

partie écoulée par échange de produits ou vente aux clients de l'hôtellerie. La production de tissu s'est aussi ajustée à la baisse en raison de moindres besoins.

Il n'a pas été possible de retracer la production agricole d'Alexis Boily après 1871, car à partir de 1881 les tableaux des données agraires n'ont pas été conservés²⁸.

Seules nous sont parvenues les données nominatives des personnes. Nous avons pu dresser un tableau assez complet de la vie terrienne d'Alexis Boily et de sa famille jusque dans ses dernières années actives. À partir de 1877, les responsabilités familiales d'Alexis sont fortement réduites bien qu'il soit toujours actif sur le lopin de terre qu'il lui reste, soit 46 arpents. Il consacre encore sa vie à l'agriculture en aidant son beau-fils Jean Bouchard.

Conclusion

L'étude des possessions terriennes d'Alexis Boily nous a permis de mesurer les efforts considérables fournis par ce valeureux

ancêtre. Les terres acquises au cours d'un grand nombre d'années, la diversité et la variabilité des productions agricoles ainsi que les méthodes culturales utilisées à son époque illustrent les moyens et l'énergie que devaient déployer nos ancêtres pour conserver leur autonomie et leur autarcie. Alexis a sans doute subi l'influence des changements sociaux importants, telles l'abolition des seigneuries et la venue graduelle de la révolution industrielle, mais l'inertie des coutumes et des méthodes de travail héritées du passé a certainement prévalu. C'est en ce sens qu'Alexis a reflété l'âme de ses ancêtres. À son décès en 1906, l'influence de ces changements s'impose de plus en plus et l'on peut dire que les paysans de son milieu se trouvent à une époque charnière de l'évolution de l'agriculture et de la société.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : monerezo@hotmail.com

28. BAC. Recensement du Canada de 1881, autres tableaux, <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1881/Pages/propos-recensement.aspx>.

Même à la retraite, il y a :

***des défis à relever,
de l'avenir,
des projets à affronter,
des relations à créer,
des talents à mettre en valeur!***

Vous avez déjà eu des responsabilités, avez travaillé en équipe, avez réussi de belles choses. Pourquoi abandonner tout cela? Félix Leclerc a chanté:

La meilleure façon de tuer un homme, c'est de le payer à ne rien faire!

Alors, pourquoi ne pas vous joindre à l'équipe de **L'Ancêtre**? Nous avons besoin de vous. Qui cherchons-nous? Une personne qui a une bonne connaissance du français, qui n'est pas effrayée par la technologie, qui aime voir ses idées mises en œuvre, qui aimerait diriger une équipe formidable, qui aime les contacts (même à deux mètres)!

La directrice adjointe, ou le directeur adjoint, du comité de **L'Ancêtre** assistera le directeur actuel et, après avoir maîtrisé les différentes opérations, les diverses contraintes et le fonctionnement actuel, pourra éventuellement prendre la direction des opérations.

C'est vous que nous cherchons, osez! Qui ne risque rien n'a rien! Nous attendons votre candidature à lancetre@sgq.qc.ca. Nous avons besoin de vous, et vous avez peut-être besoin de nous pour que votre retraite soit épanouie.

Michel Keable



Le contrat de mariage insinué de Jean Nau et de Marie Angélique Delomé

Carole Veillette (1273)

Originaire de Donnacona dans la MRC de Portneuf, l'auteure est diplômée du CEGEP de Sainte-Foy. Elle est retraitée du Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs, où elle travaillait au Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec. Elle est passionnée depuis longtemps par la généalogie. Membre des Société de généalogie de Québec et de celle du Grand Trois-Rivières depuis 1981, elle siège actuellement au conseil d'administration de l'Association des familles Veillet/te d'Amérique inc. Ses recherches ont été publiées dans le bulletin de l'Association ainsi que dans les revues *L'Ancêtre* et *l'Héritage*. Elle a obtenu du BQACG le titre de généalogiste recherchiste agréée (GRA) en 2021.

Résumé

À ce jour, aucun acte de mariage de Jean Nau et de Marie Angélique Delomé n'a été trouvé, de même qu'aucun contrat de mariage dans le minutier d'un notaire. Le registre de Deschambault, celui de Saint-Antoine de La Chevrotière, ne mentionne rien. Cependant, la consultation pour une tout autre étude de l'interface de recherche Advitam de BAnQ a mis en évidence un contrat de mariage rédigé par le curé Jean Menage et consigné dans le registre des insinuations de la Prévôté de Québec. Une révélation! La lecture de ce document important nous confirme enfin l'identité de Jean Nau. L'absence des actes de mariage et de baptême à son sujet a engendré une suite d'erreurs. Nous pouvons maintenant rectifier les faits.

Les noms Nau et Delomé se déclinant dans une multitude de variantes orthographiques, ce sont les deux formes retenues dans le présent article.

Les faits

Jean Nau et Marie Angélique Delomé demeuraient dans la seigneurie de La Chevrotière. Leur première fille, Marie Angélique, est baptisée le 4 mars 1733 dans la chapelle Saint-Antoine de La Chevrotière, maintenant dans le secteur de Deschambault. Leurs trois autres enfants (Marie Louise, née en 1737; Jean François, né en 1740; Ambroise, né en 1753) seront baptisés en l'église Saint-Joseph de Deschambault, bâtie en 1735. L'acte de baptême de Jean Nau et celui de son mariage avec Marie Angélique sont absents vu les lacunes de ce registre. Marie Angélique a été baptisée le 1^{er} mai 1712 dans la chapelle Saint-Antoine; elle est la fille de Bernard Delomé et Marie Marcot. Elle décédera le 4 avril 1787, suivie de Jean le 17 décembre 1790; les deux époux sont inhumés à Deschambault¹.

Une identification difficile

Pour les généalogistes qui comptent ce couple parmi leurs ancêtres, l'identification certaine de Jean Nau était un défi,

en raison de l'absence d'actes importants. La consultation du Programme de recherche en démographie historique (*PRDH*), nous donne habituellement une explication au problème et suggère une réponse. L'équipe du *PRDH* a effectué un travail énorme et méritoire en reconstruisant les familles de cette époque, se basant sur des critères très précis, mais une erreur peut toujours survenir, ce qui est arrivé dans ce cas. Inutile de mentionner que plusieurs sites Internet et bases de données s'alignent sur les résultats du *PRDH*.

Vu le lieu de l'établissement de Jean Nau à La Chevrotière et la date de son mariage, avant 1733, nous pouvons le relier à l'ancêtre de cette famille, François Nau, qui s'est installé à Deschambault vers 1688 et, par la suite, à La Chevrotière. Il n'est pas question ici des Naud dit Labrie. Notre Jean Nau est décédé en 1790 à l'âge de 87 ans. Il serait donc né vers 1703. Il y a ainsi deux possibilités: Jean serait le fils de François, l'ancêtre, qui s'est marié deux fois, en premières noces avec Marguerite Jobidon (1670) et en secondes noces avec Marie Thérèse Chaillé (1688), ou celui de François fils, qui a épousé Ursule Marcot avant 1708, et dont l'acte de mariage est

1. *Registre paroissial de Deschambault*: baptême de Marie Angélique Nau le 4 mars 1733, de Marie Louise Nau le 12 avril 1737, de Jean François Nau le 30 août 1740, d'Ambroise Nau le 18 février 1753, de Marie Angélique Delomé le 1^{er} mai 1712; inhumation de Jean Nau le 19 décembre 1790 et d'Angélique Delomé le 5 avril 1787. Le registre de Deschambault comprend le registre de La Chevrotière.

également introuvable. Le *PRDH* a retenu cette deuxième possibilité.

Il est un peu déroutant de se faire une idée en parcourant la liste des enfants de François Nau père. Le *PRDH* a tendance à additionner les prénoms trouvés dans les actes, même s'il s'agit d'une erreur alors que certains prêtres mélangent leurs ouailles. Le même prénom peut aussi être utilisé deux fois dans les familles nombreuses. Dans cette famille Nau, nous faisons face à quelques embûches: François père, François fils, Jean François, désigné François Jean Baptiste J. dans le *PRDH*, et Jean Baptiste. Du côté de François fils, nous trouvons son fils François né en 1708 et Jean Baptiste en 1713. Nous devons donc y insérer notre Jean, appelé Jean François dans le *PRDH*. Jean est effectivement nommé Jean François au baptême de son fils Jean François et au mariage de celui-ci, ainsi que dans certains actes notariés ou insinués². Alors, vous me suivez toujours?

Avant Internet

Pour les généalogistes qui ont effectué leurs recherches avant l'avènement des bases de données dans Internet, la consultation des dictionnaires généalogiques et des dictionnaires de familles a créé un autre problème.

Nous avons donc Jean Nau (v. 1703-1790) et Marie Angélique Delomé (1712-1787) pour lesquels nous n'avons ni acte de mariage, ni contrat de mariage notarié, mais qui ont eu des enfants. Nous avons aussi Jean Baptiste Nau (v. 1702-1764) qui a épousé Ursule Delomé (1708-1789) le 7 août 1735 en l'église Saint-Antoine de La Chevrotière. On ne trouve pas de contrat de mariage notarié pour ce couple qui n'a pas eu d'enfants.

Comme nous le verrons plus tard, il s'agit de deux couples composés des frères Nau ayant épousé deux sœurs Delomé, qui ont été fusionnés dans les archives pour n'en former qu'un seul, soit celui de Jean Baptiste Nau et Ursule-Angélique Delomé! On retrouve ce résultat dans les dictionnaires généalogiques et dans plusieurs articles publiés au sujet de la famille Nau.

C'est le cas, notamment, dans le dictionnaire des familles Nau (1676-1976) de l'abbé Jean-Guy Sauvageau³ et dans celui des familles canadiennes de M^{re} Tanguay⁴. Ce dernier présente Jean Baptiste et Ursule Delomé, mais leur attribue les enfants de Jean et Angélique. Il mentionne pourtant aussi Jean Nau et Marie Louise de Horné, mais sans trouver leur ascendance, étant incapable de les identifier⁵.

Les contrats de mariage de ces deux couples ont été retrouvés dans le registre des insinuations de la Prévôté de Québec

pour 1731 et 1735, permettant une différenciation définitive qui est la bienvenue. Le *PRDH* a le mérite d'avoir su distinguer ces deux couples.

Le contrat de mariage insinué

Le 29 juillet 1731, l'abbé Jean Menage,
pretre curé des grondines et miss[ionna]ire de la Chevrotière et deschambault,

Certifie avoir passé le p[rese]nt Contract de mariage entre Jean No, fils de deff[un]t François Nau et de deff[un]te Marie Therese Chaillet, ses père et mère d'une part; et Angélique de Lomé fille du S^r Bernard de Lomé, Cap[itai]ne de milice et de Marie Marquot aussy ses pere et mere tous habitans dans la Seig[neu]rie de la Chevrotière d'autre part...⁶

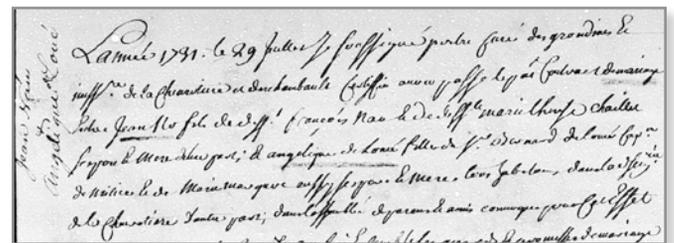


Figure 1: Début du contrat de mariage entre François No et Angélique de Lomé.

Source: Registre des Insinuations de la Prévôté de Québec. BANQ Québec, CR301,P1452.

Ce document notarié permet enfin d'identifier les parents de Jean Nau et de Marie Angélique Delomé et de rectifier les données disponibles sur ce couple. Jean est donc le fils de l'ancêtre François et de sa seconde épouse, Marie Thérèse Chaillé.

Le 29 juillet 1731 était un dimanche. Les parents et amis convoqués par le futur époux sont ses frères, qui ne sont pas nommés, et par la future épouse, son père qui signe, mais personne d'autre n'est mentionné. Le douaire est de 800 livres et le préciput de 200 livres.

Le futur époux apporte audit mariage
un tiers darpent sur 40 de profondeur Sur l'habitation voisine de léglyse, d'héritage de feu son père, qui fait au tour de 4 arpents de terre fait au Cap Loson, au tour dun tiers darpent sur 30 de profondeur Sur quoi il pouroit y avoir encore 2 arpents de terre labourable Item un arpent de terre de front sur 40 de profondeur au bout des att'...

2. *PRDH* (Programme de recherche en démographie historique), www.prdh-igd.com, famille Jean Naud et Marie Angélique Delomé, n° 18927; famille François Nau et Marguerite Jobidon, n° 4519; famille François Nau et Marie Thérèse Chaillé, n° 6147; famille François Nau et Ursule Marcot, n° 10243. Consulté le 23 novembre 2020.

3. SAUVAGEAU, Jean-Guy. *Généalogie des familles Naud, Nault, Neault en Amérique, 1676-1976*, Les Éditions Jadis et Naguère, 1994, 620 p.

4. TANGUAY, Cyprien. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à ce jour*, Montréal, Eusèbe Sénécal et Fils, 1871-1890, 7 vol.

5. Marie Angélique Delomé est appelée Marie Louise lors de son décès et lors de celui de Jean Nau.

6. BANQ Québec. CR301,P1452, *Contrat de mariage Jean Nau et Angélique Delomé*, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/archives/52327/3334955>.

Il apporte aussi un cheval tout équipé, une vache, deux jeunes bœufs, deux moutons, un fusil, quatre assiettes d'étain, un plat d'étain, deux haches, une pioche, une huche, un métier à toile, un *affaut*, une plaine...

Quant à la future épouse, elle fournit un mouton, une paire de draps, deux nappes, une demi-douzaine de serviettes, un rouet, et 22 livres en argent.

Le document est rédigé à La Chevrotière et signé par Bernard Delomé et l'abbé Jean Menage. Ce contrat de mariage est insinué par le greffier Nicolas Boisseau le 28 août 1731 au greffe de la Prévôté de Québec par ordonnance du lieutenant général⁷.

Le mariage a dû être célébré quelques jours plus tard dans la chapelle de La Chevrotière située dans le domaine seigneurial. Cette chapelle se trouvait du côté est de la rivière La Chevrotière, sur la rive gauche en direction de Québec, un peu en retrait, à 200 pi (61 m) du petit cap et à 180 pi (55 m) du fleuve⁸. Le père de Jean possédait une terre entre le domaine seigneurial et le lot de Louis Méran, donc à peu de distance de cette chapelle⁹.

Une histoire d'insinuation

Le 9 mai 1677, un édit est adopté pour le rétablissement du siège de la Prévôté et justice ordinaire de Québec, tel qu'il était avant sa révocation en 1674, à l'extinction de la Compagnie des Indes occidentales :

*pour connaître en premières instances de toutes matières tant civiles que criminelles, et dont l'appel sera relevé en Notre Conseil Souverain établi en la dite ville*¹⁰.

L'insinuation des documents par la Prévôté de Québec se continuera pendant près d'un siècle, jusqu'à la Conquête. Les textes seront alors recopiés par le greffier dans un grand volume, selon l'ordonnance du lieutenant général.

En France, certaines ordonnances interdisaient aux prêtres de remplir les fonctions des notaires. En Nouvelle-France, la rareté des notaires dans les paroisses éloignées des grands centres posait des problèmes à ceux qui voulaient obtenir des actes concernant leurs affaires. Peu à peu, les prêtres missionnaires furent donc autorisés par les intendants à rédiger de tels actes.

*Les partis ne sachant pas toujours à qui s'adresser pour rédiger leurs conventions, avaient recours tout naturellement aux missionnaires, et ces actes, par tolérance, furent homologués et reconnus par les Intendants*¹¹.

La déclaration du 6 mai 1733 concernant les conventions matrimoniales au Canada permet aux curés et capitaines de milice de rédiger les documents lorsqu'un notaire n'est pas disponible dans la région. On y trouve en outre ceci :

*nous observant que les chemins sont, une grande partie de l'hiver, impraticables, et que si les habitants étaient obligés de faire le dépôt de leurs conventions matrimoniales chez les notaires avant la célébration de leur mariage, ils faudrait qu'ils retardassent pendant des mois entiers, et même plus, ce qui pourrait leur faire changer de résolutions, ou les faire tomber dans des désordres qu'il convient de leur éviter*¹².

Cette ordonnance corrigeait les lacunes de celle du 2 août 1717 concernant la conservation des minutes des notaires.

Le curé Menage connaissait bien la situation, car il le mentionne en 1738 dans le contrat de mariage du frère de Jean Nau :

*En Vertu du pouvoir à nous accordé par sa Majesté de passer des Contracts de mariage sous le nom de Conventions matrimoniales, donnés à Versailles le 6 may 1733. Certifie a qui Il appartiendra avoir passé le présent contract de mariage Entre Michel Nau et Genevieve Belisle*¹³

L'insinuation, soit l'enregistrement des actes auprès de la Prévôté de Québec, a permis de sauvegarder de multiples contrats de mariage, des inventaires après décès et des tutelles de mineurs, entre autres, passés sous seing privé. Plusieurs actes furent déposés au greffe des notaires, d'autres au greffe de la Prévôté, et d'autres sont malheureusement perdus de façon définitive, faute d'avoir été enregistrés. Lorsqu'un acte est déposé au greffe d'un notaire et ensuite insinué à la Prévôté, les deux versions peuvent être consultées. Un acte directement insinué à la Prévôté demeure la seule version disponible. Les signatures originales ne s'y trouvent pas, mais c'est mieux que rien du tout !

7. BANQ Québec. CR301,P1452, *Registre des Insinuations*, Pièce provenant des registres des insinuations de la Prévôté de Québec, vol. 5 (anciennement registres 18, 19, 20 et 21) (1^{er} juillet 1727 – 23 novembre 1731), p. 714-715.

8. NAUD, Joseph. « Où était donc située la chapelle/église St-Antoine de La Chevrotière ? », *La voix des Nau*, vol. 3, n° 1, 1996, p 12.

9. BANQ Québec. P600,S4,SS2,D101, Seigneurie de La Chevrotière, Carte de Gédéon de Catalogne, 1709, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/archives/52327/3121075>.

10. ROY, Pierre-Georges. *Inventaire des insinuations de la Prévôté de Québec*, Beauceville, L'Éclaireur, 1936, 3 vol., https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2431910?docref=ap0xj_72CP6StfHMmJ8y-g.

11. ROY, Joseph-Edmond. *Histoire du notariat au Canada*, Lévis, 1899, p 243, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2022756?docref=oEc-T1ASbjC4GOZsmYtMFA>.

12. FOURNIER, Philippe. *La Nouvelle-France au fil des édits*, Québec, Septentrion, 2011, 610 p.

13. BANQ Québec. CR301,P1957, *Contrat de mariage entre Michel Nau et Genevieve Belisle*, le 10 août 1738, insinué le 14 octobre 1738. Fonds Cour supérieure, district judiciaire de Québec, Insinuations.

Le curé Jean Menage

Jean Menage est né le 2 février 1684 et a été baptisé le surlendemain dans la paroisse Notre-Dame-de-Québec¹⁴ ; il est le fils de Pierre, maître charpentier¹⁵, et Anne Leblanc, une fille du roi, qui s'étaient mariés à Québec le 13 mars 1673. Jean Menage est décédé en fonction et a été inhumé le 12 janvier 1773 à Deschambault¹⁶.

Il étudie au Grand Séminaire de Québec, et reçoit la tonsure le 24 juillet 1701 par M^{gr} François de Laval, les ordres mineurs le 24 août 1703, le sous-diaconat le 19 décembre 1705, et il est ordonné prêtre le 4 juin 1707¹⁷. Le 22 mai 1707, il officie à un baptême à Charlesbourg, n'étant encore que diacre, et est envoyé missionnaire à Saint-Jean, île d'Orléans, après son ordination¹⁸.

On le trouve ensuite dans la paroisse Saint-Thomas de Montmagny, seigneurie de la Rivière-du-Sud, entre les mois de novembre 1707 et octobre 1710. Il y rédige le contrat de mariage de Jean Langlois et de Marie Charlotte Laplante le 8 avril 1709 ; ce document sera insinué le 17 décembre 1709 au greffe de la Prévôté de Québec¹⁹.

De janvier 1712 à septembre 1713, il est prêtre missionnaire à la paroisse Saint-Germain de Rimouski ainsi que dans les lieux desservis par cette mission. Il officie ensuite à Cap-Santé, de janvier à octobre 1714.

Il est nommé curé de Saint-Charles de Grondines en 1715. On remarque cette note en début de registre :

Le R^{vd} M^r (Jean) Menage devient curé des Grondines. Il était natif de Québec (4 Fev. 1684) où il fut ordonné prêtre le 4 juin 1707. Il avait donc 31 ans, quand il vint ici. Il paraît plus instruit que ses prédécesseurs, et ce n'est pas un mal!

*J.S.M. ptre*²⁰.

Il dessert ainsi Grondines, mais aussi les seigneuries de La Chevrotière et de Deschambault jusqu'en 1735. Il devient curé de Deschambault en 1735 et y demeure en fonction

jusqu'à son décès à 89 ans, en 1773. Il signe Menage, curé de Saint Joseph (**Figure 2**).

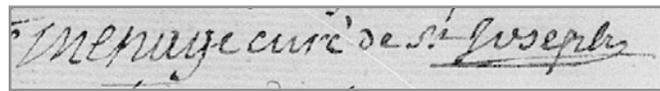


Figure 2 : Signature du curé J-B Menage.

Source : registre de Deschambault, 1771.

Sa signature change au fil des affectations et du temps : Mesnage (1707), J(ean)-B(aptiste) Mesnage (1707) (**Figure 3**), Mesnage (1708), JB Menage (1709), Mesnage (1712), Menage. M^{gr} Cyprien Tanguay écrit qu'il avait la réputation d'un saint²¹.

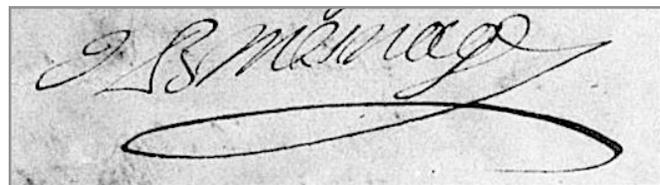


Figure 3 : Registre paroissial, Saint-Jean, Î.O., 1707.

On peut consulter, sur le site de BAnQ, une notice biographique de l'abbé Menage, rédigée dans un style très XIX^e siècle par une source anonyme ; celle-ci expose les mérites et accomplissements du curé, entre autres pendant l'attaque des Anglais, en 1759 à Deschambault, alors qu'un boulet de canon frappa l'église et que les habitants durent trouver refuge à l'intérieur des terres²². On trouve des parties de ce texte dans l'article consacré à Deschambault le 8 juillet 1899 dans *La Patrie* et attribué à Olivier Arcand, chroniqueur, arpenteur, résidant à Deschambault²³.

Après la Conquête, le grand vicaire Jean-Olivier Briand fit quelques remontrances à l'abbé Menage pour avoir passé outre à certaines formalités, pour lesquelles celui-ci fit soumission²⁴.

Le curé Menage fut une personnalité importante. Il était engagé dans tous les événements religieux, mais aussi dans les actes juridiques de ses paroissiens. On trouve, dans les greffes de notaires et le registre des insinuations, des contrats de

14. Registre paroissial Notre-Dame-de-Québec.

15. MAYRAND, Pierre. « MÉNAGE, PIERRE », *Dictionnaire biographique du Canada*, Université Laval / University of Toronto, © 2003-2014, www.biographi.ca/fr/ ;

Fichier *Origine*, n° 242867, www.fichierorigine.com/.

16. Registre paroissial de Deschambault.

17. DELISLE, Luc. *La petite histoire de Deschambault, 1640-1963, depuis la concession des fiefs de Chavigny et de Lachevrotière jusqu'au deux cent cinquantième anniversaire de fondation de la paroisse*, 1963, p. 45.

18. TANGUAY, Cyprien. *Répertoire général du clergé canadien*, Eusèbe Sénécal et fils, Montréal, 1893, p. 86, <http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/numtxt/52595.pdf>.

19. BAnQ Québec. CR301,P614, *Contrat de mariage entre Jean Langlois et Charlotte Laplante*, le 8 avril 1709, requête le 22 octobre 1709, insinué le 17 décembre 1709. Fonds Cour supérieure, district judiciaire de Québec, Insinuations.

20. Registre paroissial de Grondines, 1715.

21. TANGUAY, 1893. *Op. cit.*, p. 86.

22. BAnQ Québec. P1000,S3,D1420, *Notice biographique de Jean Menage, premier curé de Deschambault*. Collection centre d'archives de Québec, 1800-1900, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/archives/52327/3103424>.

23. Anonyme, « Deschambault », Montréal, *La Patrie*, 8 juillet 1899, p. 1.

24. TRUDEL, Marcel. « Le destin de l'Église sous le régime militaire », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 11, n° 1, 1957, p. 10-41.

toutes sortes signés de sa main : mariage, vente de terre, inventaires, tutelles, etc.

Pendant mes recherches, j'ai trouvé dans le *PRDH* de nombreux actes insinués ou notariés concernant les frères et sœurs de Jean Nau, et dans lesquels le curé Menage est souvent cité. On trouvera dans **L'Ancêtre+** (onglet « Les compléments ») la description d'un certain nombre d'entre eux.

Conclusion

Ce contrat de mariage insinué est un document remarquable et inespéré, car il éclaire une situation problématique. Sa lecture nous confirme l'union de Jean Nau et de Marie Angélique Delomé. La mention de ce contrat a pourtant été publiée en 1936 dans l'*Inventaire des Insinuations de la Prévôté de Québec*, mais ne fut pas remarquée. Grâce à *Advitam* et *BAnQ*, cela fut tout à coup mis en lumière !

Le registre des insinuations de la Prévôté de Québec est un outil à consulter, car plusieurs actes y sont mentionnés sans avoir été déposés dans un greffe de notaire. Qui sait ce que vous pourrez y trouver ?



Moulin de La Chevrotière, bâti en 1802, sur la rivière du même nom près de l'ancien moulin datant de 1766.

Source : Carole Veillette, juin 2021.

Jean Nau, de La Chevrotière, étant quelquefois appelé Jean François, il faut prendre garde de le confondre avec son demi-frère Jean-François, de Deschambault. La mention de leurs épouses est une garantie d'identifier la bonne personne. Pourquoi Jean s'appelle-t-il parfois Jean François ? Sûrement pour faire référence à son père. Mais Jean s'inscrit dans la tradition, puisque c'est le prénom de son grand-père français et celui de son demi-frère décédé en bas âge et premier fils de l'ancêtre.

Selon que vos recherches soient récentes ou plus anciennes, si vous comptez ce couple parmi vos ancêtres, vous devrez effectuer des modifications dans votre arbre

généalogique, comme j'ai dû le faire moi-même... Car Jean Nau a repris son identité et sa place comme fils de l'ancêtre François et de sa seconde épouse, Marie Thérèse Chaillé, mariés le 1^{er} juillet 1688 à Neuville²⁵.



Monument hommage aux parents de Jean Nau : François Nau et ses deux épouses, situé près de l'église de Deschambault, juin 2021.

Source : Carole Veillette.



Hommage à l'ancêtre François Nau, père de Jean, Jardin des ancêtres, Deschambault, photographié le 30 juin 2013.

Source : Carole Veillette.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :

carole.veillette@sympatico.ca

25. Registre paroissial de Neuville.

mots de généa...

Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux. – Voltaire.



Marguerite-Françoise Moreau, ma première ancêtre paternelle en Nouvelle-France, une femme résiliente (2^e partie)

Jocelyne Lefort (7325)

Née à Saint-Lambert, sur la rive sud de Montréal, l'auteure obtient un baccalauréat en informatique de l'Université de Montréal en 1973. Elle fait carrière au gouvernement du Québec, où elle occupe plusieurs postes de direction, d'abord à titre de cadre supérieur puis d'administratrice d'État. Retraitée, elle renoue en 2015 avec des recherches généalogiques réalisées en 1982. Elle reprend alors ses recherches sur sa lignée patrilinéaire et, plus particulièrement, sur sa première ancêtre paternelle en Nouvelle-France, Marguerite-Françoise Moreau. L'auteure est membre du club de paléographie de la SGQ depuis septembre 2016.

Résumé

L'histoire de Marguerite-Françoise Moreau, ma première ancêtre paternelle en Nouvelle-France, publiée dans *L'Ancêtre* à l'automne 2019, présentait les faits saillants de la vie de Marguerite, de son départ de Paris en 1670 jusqu'au décès de son premier mari, Mathieu Faye dit Lafayette, en 1695. Le présent article, publié en deux parties, commence à cette date charnière de la vie de Marguerite jusqu'à son décès en 1718. La première partie du texte a abordé l'année de sa viduité et son remariage avec Jean Lefort dit Laprairie. Cette deuxième partie parlera de ses enfants et de son décès.

Rappel

Comme nous l'avons vu dans la première partie de l'article, publié dans le numéro précédent de *L'Ancêtre*, Marguerite Moreau s'est remariée avec Jean Lefort dit Laprairie. Elle a donné naissance à deux garçons prénommés Jean et Pierre. Ses filles, Angélique, Jeanne, Mari Anne et Élisabeth, habitent avec elle sur les terres de La Tortue alors que ses deux filles aînées, Marguerite et Marie vivent tout près sur la Seigneurie. Mais la vie suit son cours avec son lot de surprises...

Moments de vie chez la famille de Marguerite

Sa fille aînée, Marguerite, déménage à Boucherville

En août 1698, Marguerite Faye, son conjoint Joseph Benard Carignan et leurs deux filles, Marie-Joséphé et Marie-Angélique, quittent la seigneurie de la Prairie-de-la-Madeleine pour s'installer dans la seigneurie de Boucherville. Ils ont acheté une maison de Pierre Boucher, le fils du seigneur de Boucherville¹. Quelques

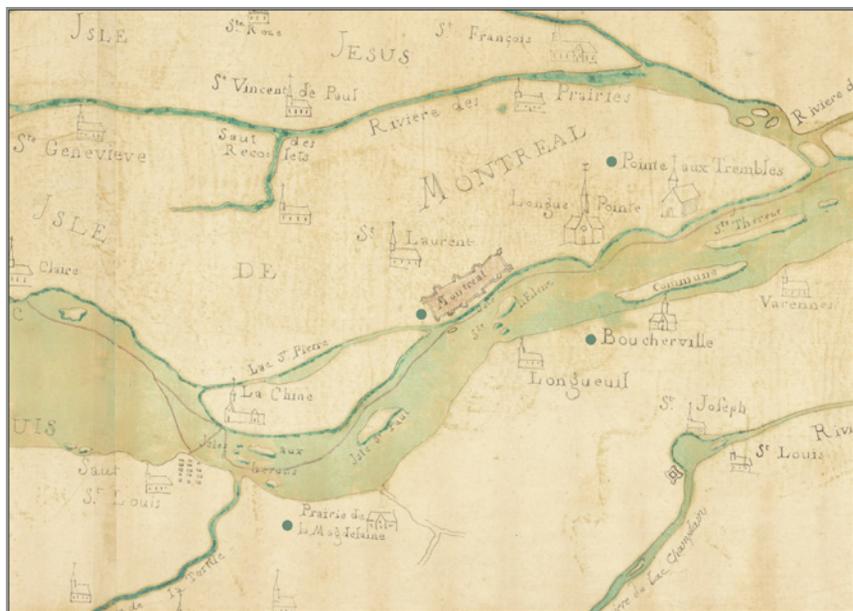


Figure 1: Carte générale des paroisses et missions établies des deux côtés du fleuve St-Laurent.

Marguerite Faye et Joseph Benard déménagent à Boucherville.

Source: BnF, Gallica.

1. BAnQ. Parchemin, *Vente d'une maison située au bourg de Boucherville, par Pierre Boucher et Charlotte Denis, son épouse, à Joseph Benard*, notaire Michel Moreau, le 9 août 1698.

semaines auparavant, ils avaient vendu la terre qu'ils occupaient sur le bord de la rivière Saint-Jacques² (Figure 1).

Joseph Benard projetait de vivre dans la seigneurie de Boucherville depuis quelques années déjà. En 1695, il y avait d'ailleurs acheté une terre³. Peu de temps après son arrivée, Joseph Benard devient un personnage prestigieux de son nouveau fief. Le 30 décembre 1699, il est nommé procureur fiscal de la seigneurie de Boucherville⁴. Comme officier du tribunal seigneurial, il s'assure de la publication des ordonnances et de leur observation; il agit comme protecteur des enfants mineurs et, de ce fait, peut demander au juge de nommer un tuteur ou de procéder à un inventaire des biens après décès; il agit comme agent du seigneur en veillant au maintien de ses droits et en poursuivant les censitaires pour les arrérages de cens et rentes⁵. En 1717, il deviendra lieutenant de la milice de cette seigneurie⁶, puis capitaine en 1726⁷, tout en continuant d'être impliqué dans le commerce avec les Pays d'en Haut⁸.

Boucherville est située à plus de 20 km de La Prairie, une distance énorme pour l'époque. Margueritte perd donc le voisinage de ses petits-enfants et l'entraide naturelle qui s'était établie avec sa fille aînée.

Sa fille Marie décède

Le 12 juin 1700, Marie Faye, conjointe de Pierre Bourdeau, décède. Elle n'a que 24 ans⁹. Pierre Bourdeau devient tuteur de ses deux enfants, Pierre et Dominique, âgés respectivement de 6 ans et de 10 mois, et Jean Lefort est subrogé tuteur¹⁰.

Margueritte semblait proche de sa Marie: elle l'hébergeait pendant les voyages de son époux dans les Outaouais, lui fournissait les semis, élevait les cochons avec elle. Peut-être la sentait-elle plus fragile, car lors de sa naissance, Marie avait été ondoyée à la maison en raison du péril de mort. De plus, son premier enfant, une fille prénommée Marguerite, n'avait

survécu que huit jours. Margueritte appréciait son gendre Pierre Bourdeau, ce voyageur qui savait lire et écrire et qui s'était occupé de ses enfants et de la ferme pendant ses quatre années de captivité en Iroquoisie.

Le 27 septembre 1700, à peine trois mois après avoir enterré sa femme, Pierre Bourdeau épouse Marguerite Lefebvre, une célibataire de 24 ans. Cette jeune femme est la fille de Pierre Lefebvre et vient d'une famille que Margueritte connaît bien puisqu'elle habite sur le bord de la rivière Saint-Jacques. Pierre Lefebvre avait même agi comme témoin lors de la signature du contrat de mariage de Pierre Bourdeau et Marie Faye en 1689.

À cette époque, convoler avant la fin de l'année de deuil était perçu par la société comme un manque de respect envers la personne disparue, bien que 33 % des veufs se remariaient dans la première année de viduité¹¹. Mais donner une mère à un enfant de 10 mois aura certainement convaincu Margueritte et sa famille du bien-fondé de ce mariage hâtif.

D'ailleurs, plusieurs membres de la famille de Marie assistent à la rédaction du contrat de mariage: Margueritte Moreau et Jean Lefort, sa sœur Angélique Faye et son beau-frère Joseph Benard. Margueritte appose même sa signature au bas de ce contrat, démontrant bien son approbation de cette union.

Le nouveau couple aura sept enfants et leur première fille, née un an après leur mariage, sera baptisée Marie Marguerite François. On peut y voir chez Pierre un hommage à sa première femme, Marie, et à sa belle-mère, Marguerite-Françoise¹².

L'année suivante, Margueritte cédera à Pierre Bourdeau la terre héritée de son fils André sur la côte de la prairie Saint-Claude, pour la somme de 15 livres. Ce montant représente à peine les 50 sols et les 2 chapons de rentes seigneuriales annuelles versées pour cette concession depuis 1695¹³.

2. BANQ. *Vente d'une terre par Joseph Benard et Marguerite Faye à Jean Cailloud Baron*, minutier d'Antoine Adhémar, le 30 juin 1698. Cette terre leur avait été offerte par Mathieu Faye et Margueritte Moreau lors de leur mariage.

3. BANQ. *Parchemin, Vente d'une terre située à Boucherville par Jean Drapeau dit Laforge et Madeleine Pillet, son épouse, à Joseph Benard Carignan*, notaire Antoine Adhémar, le 22 septembre 1695.

4. Société de généalogie canadienne-française, actes transcrits, notaire Pierre Boucher, le 30 décembre 1699. Nomination procureur fiscal.

5. DICKINSON, John A. « La justice seigneuriale en Nouvelle-France: le cas de Notre-Dame-des-Anges », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 28, n° 3, décembre 1974, p. 331-333.

6. BANQ. *Parchemin, Contrat de mariage entre Joseph Robert dit Houadicine et Marguerite-Angélique Benard, fille de Joseph Benard Carignan, lieutenant d'une compagnie de milice et marchand voyageur et de Marguerite Faye, du bourg de Boucherville*, notaire Marien Tailhandier dit Labeaume, le 11 avril 1717.

7. BANQ. *Parchemin, Vente d'un emplacement situé dans le bourg de Boucherville, par Pierre Boucher, écuyer et Seigneur de Boucherville et Charlotte Denis, son épouse, du bourg de Boucherville, à Joseph Benard dit Carignan, capitaine de milice*, notaire Marien Tailhandier dit Labeaume, le 20 juillet 1726.

8. BANQ. *Parchemin, Marché pour le commerce au fort de Pontchartrain de Détroit entre Joseph Benard et Louis Lefebvre Duchouquet gérant les affaires de François de Laforêt*, Antoine Adhémar, le 4 juin 1713.

9. Paroisse Saint-François-Xavier de La Prairie, acte de sépulture de Marie Faye, le 14 juin 1700.

10. BANQ. *Tutelle des enfants mineurs de Pierre Bourdeau et de feu Marie Faye*, le 10 septembre 1700, *Advitam*, CC601-S1-SS1-D130.

11. BRUN. *Op. cit.*, p. 49. Seulement 14 % des veuves ne respectent pas la viduité.

12. PRDH, www.prdh-igd.com. Fiche n° 8653, famille de Pierre Bourdeau et Marguerite Lefebvre.

13. BANQ. *Vente Jean Lefort à Pierre Bourdeau*, minutier d'Antoine Adhémar, le 14 août 1701. Cette concession avait été cédée à André Faye par les Jésuites le 8 février 1695 (E21-S64-SS5-SSS15-D10-P26).

Pierre Bourdeau restera un proche de la famille. Il assistera à la rédaction des contrats de mariage de Jeanne et d'Angélique et sera présent aux cérémonies religieuses de leur union.

Le décès prématuré de Marie est certainement une dure épreuve pour Margueritte, d'autant plus que cette perte s'ajoute au déménagement récent de sa fille Marguerite dans la seigneurie de Boucherville.

Sa fille Jeanne se marie avec Antoine Rougier

Le 3 juillet 1702, Jeanne Faye, à l'aube de ses 18 ans, épouse Antoine Rougier, un veuf de 24 ans son aîné¹⁴.

Antoine Rougier dit Lafrance est un ancien soldat de la compagnie de M. de Noyan, tout comme Jean Lefort. Il possède une habitation sur la côte de la Tortue, trois maisons au nord-est de celle de Jean et Margueritte. Il avait acheté cette terre en 1696 de Pierre Roy au coût de 70 livres¹⁵. Le 24 mai 1699, il avait épousé Catherine Roy, la fille de ce même Roy et Catherine Ducharme, une amie de Margueritte de la côte Saint-Lambert. À peine un an après son mariage, sa jeune épouse donnait naissance à des jumelles qui ne survécurent qu'une journée. Quelques jours plus tard, son épouse décédait des suites de l'accouchement¹⁶. Secoué par cette rude épreuve, Antoine vécut sa viduité pendant plus de deux ans avant de marier Jeanne Faye.

Margueritte connaît bien Antoine Rougier. C'est un voisin et un compagnon d'armes de Jean Lefort. C'était aussi le gendre de son amie Catherine Ducharme. Elle le sait bien établi et les récentes épreuves d'Antoine lui ont probablement permis d'apprécier son humanité. C'est pourquoi Margueritte peut accepter de donner sa jeune fille en mariage à cet homme de 42 ans, convaincue qu'il fera un bon mari pour elle. En plus, Jeanne résidera tout près d'elle, sur la côte de la Tortue.

Le 25 juin 1702, en après-midi, Antoine Rougier, Jean Lefort, Margueritte et sa fille Jeanne ainsi que Pierre Bourdeau se rendent à la maison de Pierre Billeron dit La Fatigue, rue Saint-François à Ville-Marie, pour la rédaction du contrat de mariage par le notaire Adhémar¹⁷.

Jeanne apporte à ce mariage, comme seule dot, l'héritage de son père et celui qu'elle aura au décès de sa mère. Comparativement, en 1689, ses sœurs Marguerite et Marie avaient chacune reçu comme dot une vache laitière et une année de pension complète dans la maison familiale. Antoine

se montre très généreux avec sa jeune épouse. Il amène dans la communauté sa concession de 200 arpents en superficie de la côte de la Tortue et il *veut quelle soit nature de conquest comme si lad concession avait este acquise pendant leur futur mariage*. Il donne à sa future épouse un douaire préfix de 600 livres ou le choix du douaire coutumier; de plus, le contrat prévoit un préciput de 300 livres pour le conjoint survivant. Fait remarquable, le don mutuel de tous leurs biens, meubles et immeubles, en faveur du survivant est en pleine propriété et demeure valable même s'il y a présence d'enfants au moment du décès du premier mourant. En agissant ainsi, Antoine reconnaissait certainement l'importance d'assurer à sa jeune épouse sa sécurité financière.

Sa fille Angélique épouse Pierre Roy

En 1704, Angélique fait un séjour à Boucherville, lorsque sa sœur Marguerite accouche d'un septième enfant. Pendant sa présence chez les Benard, elle agit même comme marraine pour des habitants de cette seigneurie, ce qui laisse croire à un séjour prolongé chez sa sœur¹⁸.

Le lundi 20 avril 1705, Angélique Faye, âgée de 22 ans, se marie avec Pierre Roy, un jeune homme de 25 ans, paysan de La Prairie, le fils de Pierre et Catherine Ducharme, de la côte Saint-Lambert¹⁹. Ce mariage se fait avec la dispense de publication de deux bans et un contrat de mariage rédigé la veille de la cérémonie religieuse comme si l'événement était précipité.

Le contrat de mariage est préparé par le notaire Adhémar en la maison de Jean Lefort et Margueritte Moreau, le dimanche 19 avril en après-midi²⁰. Sont présents pour Angélique, en plus de sa mère et de son beau-père, Pierre Bourdeau, sa sœur Jeanne et son mari Antoine Rougier, ainsi que Jacques Poissant dit La Saline, leur voisin. Pour Pierre Roy, sont présents ses parents, ses beaux-frères André Babeu et Clément Lériger dit Laplante, officier des troupes de la Marine, et sa femme Marie Roy ainsi que Nicolas Antoine Colon de Villier, également officier des troupes de la Marine.

Angélique apporte dans la communauté la même dot que sa sœur Jeanne, soit l'héritage de son père et celui qu'elle aura au décès de sa mère. Là s'arrête toute comparaison avec le contrat de mariage de Jeanne et d'Antoine. Ainsi, pour la terre que Pierre Roy amène dans la communauté, il se réserve en propre 600 livres. Il ne donne pas à sa future épouse de douaire préfix ou le choix de douaire préfix ou coutumier, comme c'est le cas

14. Paroisse Saint-François-Xavier de La Prairie, acte de mariage de Jeanne Lafayette et d'Antoine Rougier, le 3 juillet 1702.

15. BAnQ. *Vente de Pierre Roy à Antoine Rougier*, minutier d'Antoine Adhémar, le 24 avril 1696.

16. Paroisse Saint-François-Xavier de La Prairie, actes de baptême de Catherine Rougier et de Marguerite Rougier, le 8 avril 1700; actes de sépulture de Catherine Rougier et de Marguerite Rougier, le 9 avril 1700; acte de sépulture de Catherine Roy, le 16 avril 1700.

17. BAnQ. *Contrat de mariage de Jeanne Faye et Antoine Rougier dit Lafrance*, minutier d'Antoine Adhémar, le 25 juin 1702.

18. Paroisse de la Sainte-Famille de Boucherville, acte de baptême de Joseph Chicot, marraine Angélique Faye, le 29 juillet 1704; acte de baptême de Marie-Anne Benard, fille de Marguerite Faye, le 3 août 1704.

19. Paroisse Saint-François-Xavier de La Prairie, acte de mariage d'Angélique Faye et de Pierre Roy, le 20 avril 1705.

20. BAnQ. *Contrat de mariage de Pierre Roy et Angélique Faye*, minutier d'Antoine Adhémar, le 19 avril 1705.

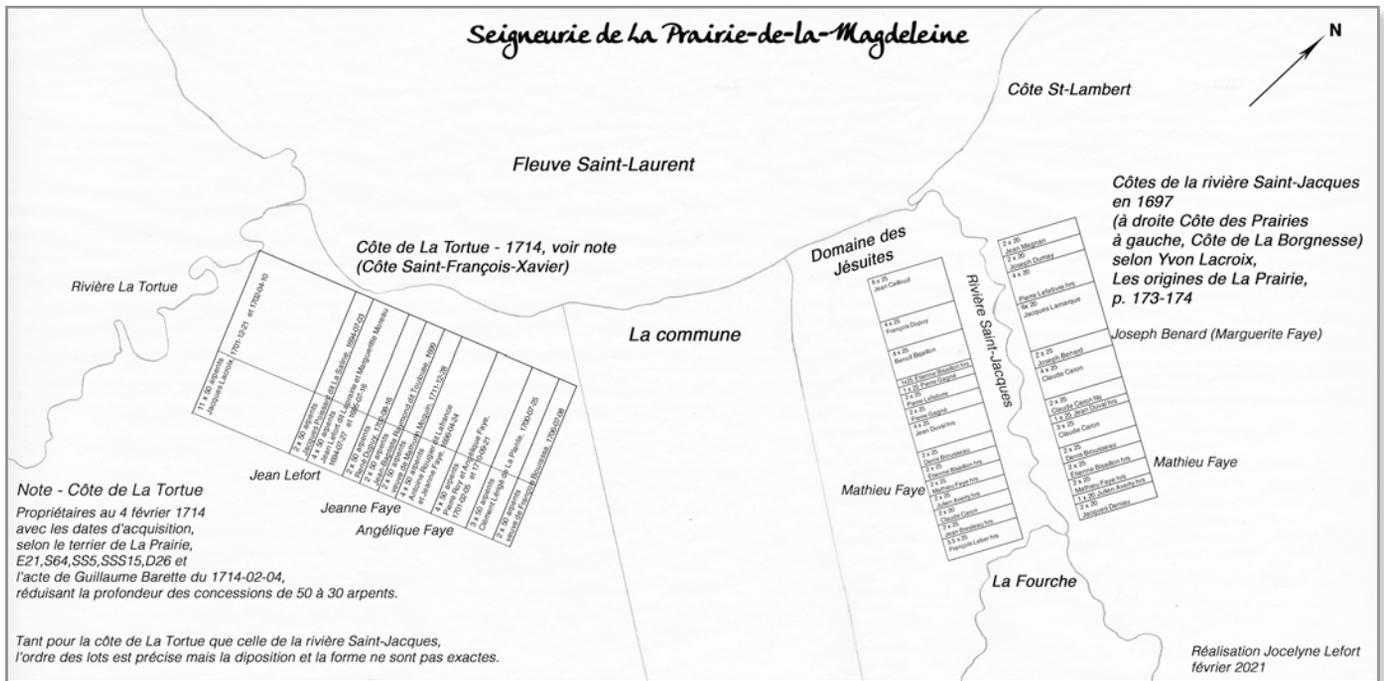


Figure 2: Carte situant la côte de la Tortue, la rivière Saint-Jacques et ses occupants; seigneurie de La Prairie-de-la-Magdeleine. Source: Jocelyne Lefort.

pour la presque totalité des contrats de mariage²¹. Angélique bénéficie uniquement du douaire coutumier. Un préciput de 200 livres est prévu. La donation mutuelle, valable seulement s’il n’y a pas d’enfants issus de leur mariage, porte uniquement sur l’usufruit des biens et à la charge de l’entretien adéquat de ces biens. Force est de constater que dans ce contrat, signé la veille du mariage, Pierre Roy n’est pas aussi généreux avec sa future épouse que l’a été Antoine Rougier avec Jeanne.

Angélique et sa mère apposent leur signature en bas du contrat de mariage, ce que Pierre Roy ne sait faire.

Angélique emménage dans la maison de son mari, située dans la côte de la Tortue, sur le bord du fleuve Saint-Laurent, entre la terre de son beau-frère Clément Lériger dit Laplante et celle de Pierre Pinsonneau dit Lafleur. Elle habite à quelques maisons de celle de sa mère et elle a comme voisine proche sa sœur Jeanne. En 1710, Pierre Roy et Angélique achèteront, pour 600 livres, cens et rentes, la terre de Pinsonneau, ce qui leur procure alors 200 arpents de superficie avec 4 arpents de front sur le fleuve Saint-Laurent²² (Figure 2).

Son gendre Pierre Bourdeau amorce le remembrement de la terre de Mathieu Faye

À la dissolution de la communauté de Margueritte Moreau et Mathieu Faye, la terre de La Fourche a été divisée en deux lots. Une moitié appartient à Margueritte qui, en vertu de son douaire coutumier, en a l’usufruit sa vie durant. L’autre moitié appartient aux cinq héritières, chacune en possédant un cinquième. À la mort de Margueritte, sa moitié sera aussi partagée à parts égales entre ses ayants droit.

Pour éviter l’émiettement de la terre, créé par le système des héritages égalitaires, l’un des cohéritiers rachète habituellement les parts des autres pour rétablir la terre originale. Tour à tour, les héritiers, à leur mariage ou à leur majorité, font alors cession de leurs droits en vendant leur part à ce rassembleur. Ce dernier doit être bien nanti et aussi très patient pour pouvoir racheter un à un les droits successoraux de ses cohéritiers²³.

Pierre Bourdeau est tuteur des deux fils issus de son mariage avec sa défunte femme Marie Faye. Ses garçons, Pierre et Dominique, comme cohéritiers de leur mère, possèdent un cinquième de la moitié de la terre de La Fourche.

Le 10 juillet 1708²⁴, Pierre Bourdeau achète pour la somme de 97 livres chacune, les parts de Jeanne et d’Angélique Faye,

21. BRUN. *Op. cit.*, p. 108. Selon les données de 109 contrats de Québec, 82,6 % ont le choix entre douaire coutumier et préfix, 15,6 % pour le douaire préfix et 1,8 % pour le douaire coutumier.

22. BANQ. *Vente d’une concession à la Tortue en La Prairie-de-la-Magdeleine de 100 arpents en superficie par Pierre Pinsonneau dit Lafleur à Pierre Roy*, minutier de Guillaume Barette, le 21 septembre 1710.

23. DECHÈNE. *Op. cit.*, p. 296.

24. BANQ. *Vente Angélique Faye et Jeanne Faye de leur part d’héritage de Mathieu Faye à Pierre Bourdeau*, minutier d’Antoine Adhémar, le 10 juillet 1708.

toutes deux cohéritières des terres de La Fourche et mariées. Il verse à Antoine Rougier, le mari de Jeanne, 60 livres et 10 sols le jour de la transaction et s'engage à lui verser les 36 livres et 10 sols restants le jour de la Toussaint suivant, soit le 1^{er} novembre 1708. De plus, il promet de payer à Pierre Roy, le mari d'Angélique, les 97 livres dues dans les deux ans avec les intérêts courus.

C'est ainsi que Pierre Bourdeau entame le long et onéreux processus de remembrement de la terre originale de son défunt beau-père. Il cherche, par cette transaction, à y établir éventuellement son fils aîné Pierre, alors âgé de 14 ans.

Margueritte ne peut qu'apprécier cette initiative de son gendre, faisant en sorte que la terre de La Fourche, qu'elle a grandement contribué à mettre en valeur, reste dans la famille et continue de se développer grâce au fils aîné de sa Marie. Ce dernier poursuivra le processus de reconstitution de la terre originale de ses grands-parents, après le décès de Margueritte. Il achètera les parts de sa tante Marguerite en 1719, celles de Mari Anne en 1720, puis celles d'Élisabeth en 1727²⁵.

Le 28 octobre 1713, Pierre Bourdeau décède à l'hôpital Saint-Joseph de Ville-Marie; il a 50 ans. Dans son acte de sépulture, le curé de La Prairie, l'abbé Jean Gashier inscrit [...] *et généralement présent presque tous les paroissiens*. Ce qui démontre bien que cet homme, significatif dans la vie de Margueritte et de sa famille, était aussi apprécié de sa communauté²⁶. Jean Lefort demeure le subrogé tuteur de Pierre, maintenant âgé de 19 ans et de Dominique âgé de 14 ans, les deux garçons de Pierre Bourdeau et Marie Faye, sa première épouse. Pierre Moquin, parent par alliance avec la famille Faye, devient leur tuteur²⁷. Marguerite Lefebvre est nommée tutrice de ses sept enfants, dont l'âge varie entre 7 mois et 12 ans; Claude Caron est élu leur subrogé tuteur.

Sa fille Mari Anne déménage à Montréal

En 1714, Mari Anne est âgée de 24 ans. Célibataire, elle quitte la seigneurie de la Prairie-de-la-Madeleine pour s'installer à Montréal. Elle se dit marchande et travaille pour Jacques Leber de Senneville, un important créancier et fournisseur de marchandises pour la traite des fourrures, appelé à voyager fréquemment dans les Outaouais. Mari Anne loge dans la maison de Senneville, sur la rue Saint-Paul et s'occupe de ses affaires. Notamment, elle reçoit en son nom, devant notaire, les obligations de ses débiteurs et agit comme sa procuratrice en justice lorsque requis²⁸.

Ce Jacques Leber de Senneville est le neveu de François Leber, de la Prairie-de-la-Madeleine, le voisin de Margueritte et de sa famille, alors qu'elles habitaient à La Fourche sur le bord de la rivière Saint-Jacques²⁹. En plus d'être un commerçant dans la traite des fourrures, il est écuyer, lieutenant au fort de Chambly depuis 1710 et deviendra capitaine en 1716³⁰.

Mari Anne sait lire et écrire, tout comme ses sœurs Marguerite, Angélique et Élisabeth. Elle a pu bénéficier de l'enseignement des Sœurs de la congrégation de Notre-Dame, installées en permanence à La Prairie dès 1703, dans une maison donnée par le curé Geoffroy pour l'instruction des filles de la paroisse³¹. Elle signe ses documents *Mari Anne Lafayette*, signature qu'elle utilisera tout au long de sa vie de commerçante et dans ses activités sociales.

Mari Anne s'implique dans sa communauté; déjà à l'âge de 14 ans, elle avait agi comme marraine du fils de Jacques Poissant dit La Saline, un voisin sur la côte de la Tortue, puis pour le fils de René Dupuy, un autre voisin. Elle est marraine également pour un enfant de chacune de ses sœurs Jeanne, Angélique, Marguerite, de même que pour un enfant d'Élisabeth³².

Dès son arrivée à Montréal, elle s'investit dans sa nouvelle paroisse, Notre-Dame de Montréal, et fait preuve d'ouverture

25. BAnQ. *Vente de Marguerite Faye à Pierre Bourdeau*, minutier de Maxime Tailhandier, le 5 mai 1719;

Vente de Mari Anne Faye de Lafayette à Pierre Bourdeau, minutier de Michel Lepailleur, le 22 avril 1720;

Vente d'Élisabeth Faye St-Cosme à Pierre Bourdeau, minutier de Jean-Baptiste Adhémar, le 13 février 1727.

26. Paroisse Saint-François-Xavier de La Prairie, acte de sépulture de Pierre Bourdeau, le 29 octobre 1713.

27. BAnQ. *Tutelle des enfants mineurs de feu Pierre Bourdeau et de feu Marie Faye, sa première épouse et de Marguerite Lefebvre, sa seconde épouse*, le 15 janvier 1715, *Advitam*, CC601-S1-SS1-D324;

PRDH, www.prdh-igd.com. Fiche n° 18912, mariage de Pierre Moquin et de Marie Bisailon, fille d'Étienne Bisailon;

BAnQ. *Contrat de mariage de Pierre Bourdeau et Marie Faye*, minutier d'Antoine Adhémar, le 25 octobre 1689. Le contrat mentionne qu'Étienne et Benoit Bisailon, deux frères, sont cousins de la future épouse.

28. Paroisse Notre-Dame de Montréal, acte de naissance de Marie-Anne Magnan, le 23 septembre 1714;

Mari Anne Lafayette agit comme marraine, ce qui laisse supposer qu'elle habite Montréal au moins à partir de 1714;

BAnQ. *Obligation de Angélique Dusablé et Ignace Jean à Jacques Leber de Senneville*, minutier de Michel Lepailleur de la Ferté, le 23 mai 1717. Mari Anne Lafayette est dite faisant les affaires de Jacques Leber;

BAnQ. *Procès Claude Boiteux*, le 15 décembre 1718, *Advitam*, TL4-S1-D2307. Mari Anne Lafayette, témoin, déclare demeurer à Ville-Marie chez le sieur de Senneville.

29. LACROIX. *Op. cit.*, p. 173.

30. FOURNIER. *Op. cit.*, p. 398.

31. BOURDAGES. *Op. cit.*, p. 125.

32. PRDH, www.prdh-igd.com. Fiches n°s 18074, 18213, 18138, 18229, 3103, 45634, Mari Anne Lafayette marraine de François Poissant, René Dupuy, Claude Rougier, Marie-Anne Roy, Simon Benard, Pierre-Laurent Cosme.



Figure 3: SANDBY, Paul junior. Place du marché et Notre-Dame de Montréal, 1790.

Mari Anne Lafayette s'investit dans sa nouvelle paroisse, Notre-Dame de Montréal.

Source: <https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais>.

d'esprit en agissant comme marraine dans des situations particulières. Ainsi, en 1714, Mari Anne est marraine de Marie-Anne Magnan, âgée de 2 ans et demi, la fille de Jean et d'une *sauvagesse de la nation des Sioux*. Quelques années plus tard, elle sera marraine de Marie-Anne Larche, la fille illégitime de François, un voyageur célibataire, et Marie Joseph, une Amérindienne. Puis, elle sera marraine de Françoise, âgée de 6 mois, née de père et mère anglais³³ (**Figure 3**).

Margueritte est peut-être inquiète de voir sa fille s'installer seule à Montréal. Mais paradoxalement, elle doit aussi être bien fière de sa Mari Anne, cet esprit libre et indépendant, qui, comme femme, emprunte un chemin hors norme pour se réaliser. Elle ne peut que revoir chez sa fille l'audace et le courage dont elle-même a fait preuve tout au long de sa vie, et plus particulièrement en traversant en Nouvelle-France en 1670, alors qu'elle n'était âgée que de 15 ans.

Sa fille Jeanne devient veuve

Le 17 novembre 1715, Antoine Rougier décède. Il fut un homme apprécié dans sa communauté, puisque son acte de sépulture, tout comme dans le cas de Pierre Bourdeau, mentionne *en présence de presque tous les paroissiens*. Jeanne vient d'avoir 31 ans. Pendant ses treize ans de mariage avec Antoine, elle a donné naissance à deux garçons et cinq filles; six d'entre eux

sont encore vivants au moment du décès de leur père. Les enfants sont tous mineurs, la plus vieille, Marie-Jeanne, aura 11 ans quelques semaines plus tard, et la plus jeune, Catherine, n'a pas encore 4 mois. Jean Lefort est parrain de Marie-Jeanne tandis que Margueritte est marraine de son fils Clément³⁴.

Élisabeth, sa cadette, se marie

Le 22 novembre 1717, Élisabeth, âgée de 22 ans, épouse, à La Prairie, Pierre St-Cosme, résidant à Ville-Marie, le fils d'un bourgeois de Bordeaux³⁵.

Pierre St-Cosme est un marchand, commerçant avec un important poste de traite des fourrures, le fort Pontchartrain. Ce poste est situé au centre des Grands Lacs, sur la rivière Détroit, à l'ouest du lac Érié. Son travail consiste à engager des canoteurs, sous contrat notarié, pour transporter de Montréal jusqu'au fort Pontchartrain des marchandises de traite qu'il achète à des marchands de Montréal, et pour en ramener une cargaison de fourrures. Pour envoyer ses canots aux Pays d'en Haut, Pierre St-Cosme doit obtenir du gouverneur de la colonie une permission ou un congé de traite, ou bien s'associer à un détenteur de ces précieux permis³⁶.

Élisabeth connaît bien cette vie de marchands voyageurs qui font des affaires dans l'Ouest. Sa sœur Mari Anne travaille pour Jacques Leber de Senneville et son beau-frère, Joseph Benard, est aussi impliqué dans le commerce avec les Pays d'en Haut. Par conséquent, elle sait que les absences de son mari seront longues et nombreuses. Pendant qu'il sera dans l'Ouest, elle gèrera le commerce, tiendra les livres et le représentera au besoin pour les affaires ou dans des procès (**Figure 4**).



Figure 4: Élisabeth Faye connaît bien cette vie de marchands voyageurs de l'Ouest.

Source: HOPKINS, Frances Anne. *Canoes in Fog, Lake Superior*, 1869.

<https://150ans150oeuvres.uqam.ca>.

33. PRDH, www.prdh-igd.com. Fiches n^{os} 399367, 45445, 46223, Mari Anne Lafayette marraine de Marie-Anne Magnan, Marie-Anne Larche, Françoise Anglaise. Elle sera également marraine pour Henri-Jacques Charpentier et Marguerite Deluche, Zacharie Boyer et Marie-Françoise Mezaret, Laurent Marcheteau et Marie Roy, sa nièce, Joseph Goden et Marie-Joseph Héri, Joseph Baby Chenneville et Angélique Ouadeone (fiches n^{os} 45534, 45508, 46553, 145680, 293898).

34. Paroisse Saint-François-Xavier de La Prairie, acte de sépulture d'Antoine Rougier, le 17 novembre 1715;

PRDH, www.prdh-igd.com. Fiche n^o 9017, famille d'Antoine Rougier et Marie Jeanne Faye Lafayette; fiche n^o 18085, baptême de Marie-Jeanne Rougier; fiche n^o 18112, baptême de Clément Rougier.

35. Paroisse Saint-François-Xavier, acte de mariage d'Élisabeth Lafayette et de Pierre St-Cosme, le 22 novembre 1717.

36. BAnQ. *Congés de traite homologués 1721-1752*, Histoire administrative / Notice biographique, *Advitam*, TL4-S34.

Le lundi 15 novembre, Élisabeth et Pierre St-Cosme réunissent parents et amis dans la maison de Joseph Robert, un marchand de la rue Saint-Paul à Ville-Marie, conjoint d'Angélique Benard, la fille de sa sœur Marguerite.

Toute la famille d'Élisabeth est venue de La Prairie, et même de Boucherville, pour participer à la signature de son contrat de mariage³⁷ avec ce fils de bourgeois : sa mère Marguerite et son beau-père Jean Lefort, ses sœurs Jeanne et Mari Anne, son frère utérin Jean Lefort, ses beaux-frères Joseph Benard et Pierre Roy, sa nièce Marie-Joséphé et son mari Gilles Papin ainsi que René Dupuy, son voisin sur la côte de la Tortue.

Quant à Pierre St-Cosme, il est accompagné de ses amis : François de Jordy, écuyer et capitaine dans les troupes de la Marine, Jean Arnaud, marchand bourgeois de Ville-Marie et son épouse Marie Tretau, Jean-Baptiste Dageuille, sergent dans les troupes de la Marine, et Antoine Carrier, son ami.

Le notaire Michel Lepailleur de la Ferté rédige le contrat de mariage ; les marchands Louis Lefevre Duchouquet et Ignace Gamelin de Ville-Marie agissent comme témoins.

Dans ce contrat succinct, Pierre St-Cosme gratifie Élisabeth du douaire coutumier ou d'un douaire préfix de 2000 livres. Les nouveaux époux se donnent réciproquement un préciput de 500 livres à prendre en biens meubles sur la base de l'estimation qui en sera faite avant partage et sans crue ou en deniers au choix du survivant. Ils s'engagent ensemble avec tous les droits qu'ils possèdent présentement et tous ceux qui pourront leur échoir par succession, donation ou autrement pendant leur mariage. Ils se font don mutuel de tous leurs biens pour en jouir en toute propriété, à perpétuité s'il n'y a point d'enfants procréés du futur mariage. Comparativement à ses sœurs, Élisabeth jouit d'un contrat lucratif reflétant le statut social de son époux.

Ainsi, Marguerite voit avec soulagement sa dernière fille prendre son envol et quitter le foyer familial pour s'installer à Montréal, près de sa sœur Mari Anne.

Marguerite fait son testament et décède peu après

Le dimanche 16 octobre 1718, Marguerite, âgée de 64 ans, après avoir été confessé et reçu tous les sacrements, décède des suites d'une longue maladie³⁸.

Déjà en novembre 1717, Marguerite était souffrante. Alors qu'elle s'est rendue à Ville-Marie pour le contrat de mariage de sa fille Élisabeth, elle n'a pas apposé sa signature au bas de l'acte. Pourtant, toutes les fois qu'elle en avait eu l'occasion, Marguerite avait honoré de sa signature les actes notariés auxquels elle participait, et à plus forte raison les contrats de mariage de ses filles.

L'état de santé de Marguerite, qui est affaiblie et même alitée, nécessite des soins médicaux. Jean Lefort lui procure les médicaments et les injections qui lui ont été prescrits pour la soulager³⁹. Mais elle a aussi besoin d'aide pour l'administration de sa médication et pour son hygiène personnelle, ce qui n'est certainement pas chose facile pour cette femme si entreprenante.

Pendant cette période difficile, elle ne peut pas s'en remettre uniquement à ses filles. Marguerite réside à Boucherville, Élisabeth va bientôt accoucher de son premier enfant et habite à Montréal, tout comme Mari Anne qui, elle, a des obligations professionnelles. Seules Jeanne et Angélique demeurent tout près d'elle, mais Angélique va bientôt donner naissance à son huitième enfant et Jeanne s'occupe seule de sa grosse marmaille. On peut espérer, tout de même, qu'elles viennent, à l'occasion, veiller sur leur mère.

Mais ce n'est pas suffisant. Heureusement, Marguerite peut compter sur sa voisine immédiate, Marguerite Besset, la femme de Jacques Poissant, pour lui prodiguer les soins quotidiens que son état nécessite. Jean Lefort et les enfants de Marguerite lui en sont d'ailleurs reconnaissants et ils sauront la remercier le moment venu.

Marguerite, se sachant malade et sentant son déclin inévitable, désire mettre de l'ordre dans ses affaires. Elle veut régler avec ses filles la succession mobilière de Mathieu Faye, découlant de l'inventaire fait en 1696. À la demande de Marguerite, Jean Lefort, puisqu'il ne peut en être juridiquement autrement, remet leur part d'héritage à Angélique, Jeanne et Élisabeth⁴⁰. Mari Anne semble plus difficile à joindre, ou à convaincre d'accepter sa part de la succession mobilière de son père. Aussi, devant l'urgence d'agir pour respecter la volonté de Marguerite, Jean Lefort doit faire assigner Mari Anne devant le lieutenant général de la juridiction royale de Montréal, pour l'obliger à recevoir sa part d'héritage⁴¹.

37. BAnQ. *Contrat de mariage Élisabeth Lafayette et Pierre St-Cosme*, minutier de Michel Lepailleur de la Ferté, le 15 novembre 1717.

38. Paroisse Saint-François-Xavier de La Prairie, acte de sépulture de Marguerite Moreau, le 17 octobre 1718.

39. BAnQ. *Inventaire des biens de Jean Lefort*, minutier de Michel Lepailleur de la Ferté, le 23 février 1719 ;

BAnQ. *Clôture d'inventaire entre Jean Lefort dit Laprairie et Marguerite Moreau sa défunte femme*, le 3 mars 1719, *Advitam*, CV601-S1-D51.

40. BAnQ. *Quittance Antoine Rougier à Jean Lefort*, minutier d'Antoine Adhémar, le 27 janvier 1704. Marguerite avait ratifié le versement à Jeanne, deux ans après son mariage, d'une partie de sa part de l'héritage mobilier de Mathieu Faye, son père, sous forme de meubles et bestiaux, pour une valeur de 100 livres ;

BAnQ. *Quittances de Pierre Roy et Angélique Faye, son épouse, et Jeanne Faye, veuve d'Antoine Rougier, à Jean Lefort dit Laprairie leur beau-père*, minutier de Guillaume Barette, le 18 mai 1717 et le 20 mars 1718. En 1717, Angélique et Jeanne reçoivent chacune 100 livres en argent cours du pays. En 1718, Angélique reçoit 30 livres en argent cours du pays et Jeanne, 14 livres.

41. BAnQ. *Sommaton à Mari Anne Faye pour le règlement de la succession de feu Mathieu Faye, son père, à la requête de son beau-père Daniel Lefort dit Laprairie, époux de Marguerite Moreau*, le 8 août 1718, *Advitam*, TL4-S1-D2272.

Margueritte veut aussi faire un testament. C'est un acte exceptionnel, peu utilisé par les habitants de La Prairie. *Il règle habituellement la sépulture des testateurs, le nombre de messes de requiem et les legs aux pauvres de la paroisse*⁴². Mais Margueritte veut reconnaître plus particulièrement le réconfort que ses fils lui ont apporté au fil du temps, et plus particulièrement à la fin de sa vie. Elle désire également les rémunérer pour les travaux qu'ils ont réalisés sur la ferme.

Cinq semaines avant son décès, le jeudi 8 septembre 1718 en après-midi, le notaire Guillaume Barette se présente donc à la maison de Jean et Margueritte, accompagné de Pierre Lefebvre, Etienne Détailly et Bertrand Aubry.

Margueritte, gisant au lit, malade, mais saine d'esprit, dicte alors au notaire ses dernières volontés. D'abord, elle recommande son âme à Dieu et invoque la Vierge Marie et sa sainte patronne pour l'aider *en sa p'nte indisposition et maladie luy donner confort et patience de la supporter* (Figure 5).



Figure 5 : Margueritte, gisant au lit malade, dicte ses dernières volontés.

Source : VAILLANCOURT, Marie. « Nos ancêtres notaires », *Nos ancêtres*, n° 29, janvier-février 2008.

Elle donne ensuite ses instructions concernant ses funérailles. Elle veut que son corps soit inhumé dans l'église paroissiale après une cérémonie funèbre sans pompe, en présence de son corps et avec le moins de dépenses possible. Cette inhumation dans la crypte de l'église est une pratique réservée aux membres du clergé, à l'élite ou à des individus qui se sont distingués par leur piété⁴³. Margueritte obtient ce privilège par la foi qui l'a soutenue tout au long de sa vie. Or, c'est aussi un privilège réservé à ceux qui peuvent payer 40 livres pour

leur enterrement ; dans les faits, seulement 9,2 % des testateurs réclament cet honneur⁴⁴.

Elle ordonne qu'après sa sépulture, il soit célébré cent messes pour le repos de son âme⁴⁵ pendant le cours de l'année et un service anniversaire au bout d'une année du jour de sa sépulture. À cette époque, les messes sont considérées comme la meilleure prière pour abrégé le séjour au purgatoire et 75 % des testaments contiennent une demande en ce sens⁴⁶.

L'Église suggère également des legs aux pauvres comme autre moyen pour racheter ses péchés. Ainsi, 44,5 % des testaments comportent une aumône aux pauvres. Dans la majorité des cas, il s'agit d'une somme symbolique de 5 sols pour les moins fortunés, mais pouvant aller jusqu'à 100 livres pour les mieux nantis⁴⁷. Margueritte s'inscrit dans cette coutume et indique au notaire faire *son testam^t de Cinq sols pour Estre Distribués En La manière acoutumée*.

Puis, elle ordonne que soit payée à chacun de ses deux fils, Jean et Pierre Lefort, la somme de 225 livres, monnaie de France,

pour les salajre des bon Cervice quy Luy ont Rendue Et les bons soins quils ont TousJours hue de travailler a la Conserva'on de sa sante Et a laugmenta'on des biens de La com^{te} dentre Elle et sond mary ayant Voulu pour Cet Effet n'Entreprendre aucun Voyage des outadais ne sestoient Tous Jours a la Requisition de Lad^e testatrice attaches Uniquement qua Ce quy Est dit sy dessus Cest pourquoy lad^e testatrice EnJoint Et ordonne a son dit Executeur Testamentaire que quelque opposition quil peut Estre fait aud Testam^t de quelque part quil peut aRiver que nonobstant Il executte de point En point Cet article Envers lesd Jean Et pierre Lefort Ces Enfans Le priant par avance avec Toutte Instance d'aporter Tous Cest soins pour Cet Effet.

Elle indique que ces legs, les messes et les frais funéraires seront pris sur ses biens meubles lui appartenant en propre. Tout le restant de ses biens meubles et immeubles sera distribué également entre ses enfants ayant droit d'héritage selon la manière accoutumée. Elle choisit comme exécuteur testamentaire René Dupuy, son voisin et bon ami, dit-elle. Les trois témoins et le notaire signent le testament une fois lu et relu comme stipulé par la Coutume de Paris, mais Margueritte, épuisée, déclare ne savoir signer.

Après son décès, Margueritte, selon son souhait, est entermée dans la crypte de l'église paroissiale. Jean Lefort assume les

42. LAVALLÉE. *Op. cit.*, p. 189-190. Seulement une vingtaine d'exemples de testaments retrouvés pour La Prairie.

43. BOURDAGES, Gaétan. *La Prairie. Histoire d'une ville pionnière*, Montréal, Éditions Histoire Québec, 2013, p. 91.

44. CLICHE, Marie-Aimée. « Les attitudes devant la mort d'après les clauses testamentaires dans le gouvernement de Québec sous le Régime français », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 32, n° 1, 1978, p. 64. Il en coûte 120 livres pour un enterrement dans la cathédrale de Québec et 40 livres dans une église de campagne.

45. *Ibid.*, p. 67. Les messes coûtent 20 sols jusqu'en 1732, puis 15 sols. Le testament mentionne pour 75 livres de messes argent de France, ce qui donne 100 livres en argent du pays et, donc, 100 messes à 20 sols par messe.

46. CLICHE. *Op. cit.*, p. 66.

47. CLICHE. *Op. cit.*, p. 74, 77. Pour une minorité de testateurs, les legs aux pauvres dépasseront les 500 livres.

frais funéraires et il fera dire des messes pour le repos de l'âme de sa défunte femme⁴⁸.

Cependant, malgré toute l'insistance que Margueritte a mise dans son testament pour que soit allouée une somme de 225 livres à chacun de ses deux fils, ses dernières volontés à cet égard ne seront pas respectées. Ses garçons ne toucheront jamais leur héritage, et ce, malgré des représentations en justice tant par Jean Lefort père que par Jean Lefort fils. Pendant ces démarches judiciaires, Jeanne et Mari Anne diront qu'elles ne croient pas que leur mère ait pu consentir un avantage particulier à Jean et Pierre Lefort. Puis Gilles Papin, agissant comme procureur des filles de Margueritte, affirmera que c'est un avantage que cette dernière a voulu leur faire à la demande de son mari⁴⁹.

Dans les faits, les garçons ne toucheront pas leur héritage parce que la Coutume de Paris contient une clause voulant qu'*aucun ne puisse être héritier et légataire d'un défunt ensemble*⁵⁰. Il est surprenant que le notaire Barette n'ait pas informé Margueritte de cette règle élémentaire; cela aurait évité bien des démarches et des frustrations. Une chose est certaine: Margueritte voulait manifester à ses garçons toute son appréciation et sa reconnaissance pour leur présence à ses côtés jusqu'à la fin de sa vie, prévoyant même que des personnes de son entourage réagiraient pour l'en empêcher. Et cela, elle l'a exprimé clairement.

Pour remercier Marguerite Besset des soins apportés à Margueritte pendant sa longue maladie, ses filles, Marguerite et Élisabeth, à la demande de Jean Lefort, lui remettent une jupe rouge, un manteau d'étamine et un tablier ayant appartenu à leur mère ainsi que des ciseaux et une somme de 20 livres⁵¹.

Mission accomplie pour Margueritte

Margueritte a vécu 48 ans en terre d'Amérique. Elle a passé 25 ans avec Mathieu Faye dit Lafayette, dont elle a eu onze enfants. Puis, à 42 ans, après une année de viduité, elle s'est engagée à nouveau dans une vie de couple avec Jean Lefort dit Laprairie avec qui elle a eu deux fils. Cette dernière étape a duré 22 ans.

Margueritte peut être fière, ses cinq filles sont bien établies et, à l'exception de Jeanne, elles savent lire et écrire (**Figure 6**).

Ses filles Marguerite, Jeanne et Angélique, installées comme elle sur des terres, ont poursuivi sa mission et celle des Filles du roi en ayant de grosses familles pour peupler la colonie. Marguerite a donné naissance à douze enfants, Jeanne à sept



Figure 6 : Les filles de Margueritte et de Mathieu Faye dit Lafayette savent lire et écrire.

Les signatures de Margueritte et de ses filles, montage fait par l'auteur.

et Angélique à dix. Ses deux plus jeunes filles ont emprunté un chemin différent. Délaissant la vie rurale de leurs sœurs, elles sont devenues des citadines de Ville-Marie.

Ses deux garçons, Jean et Pierre, âgés respectivement de 21 et 19 ans, sont encore à la maison. Comme beaucoup de jeunes gens de La Prairie, ils sont attirés par les voyages dans les Outaouais, mais jusqu'à maintenant, ils ont résisté à l'appel des Pays d'en Haut pour continuer de travailler à la ferme⁵².

À la fin de sa vie, Margueritte avait 25 petits-enfants vivants, soit 9 de son aînée Marguerite, 7 d'Angélique, 6 de Jeanne, 2 de sa défunte fille Marie et 1 d'Élisabeth⁵³.

Conclusion

À la suite du décès de Margueritte, les membres de sa famille poursuivent chacun leur chemin.

Après un veuvage de dix mois, son époux Jean Lefort, âgé de 50 ans, se remariera avec Marguerite Bourgy, une célibataire de 39 ans, résidante de Boucherville⁵⁴. Il décédera le 1^{er} novembre 1726⁵⁵.

Au printemps 1719, son fils Jean fera son premier voyage dans les Pays d'en Haut, un aller-retour à Michilimakinac, avec des voyageurs de la Prairie-de-la-Madeleine. Il se mariera

48. BAnQ. *Clôture d'inventaire entre Jean Lefort dit Laprairie et Margueritte Moreau sa défunte femme*, le 3 mars 1719, *Advitam*, CV601-S1-D51.

49. BAnQ. *Procès entre Pierre Roy et Jean Lefort*, le 17 juillet 1722, *Advitam*, TL4-S1-D2778.

50. FERRIÈRE, Claude-Joseph de. *La science parfaite des notaires, ou le parfait notaire*, nouv. éd. par F.B. De Visme, Paris, Saugrain, 1752, tome second, p. 238.

51. LEPAILLEUR. *Op. cit.*, *Inventaire*, le 23 février 1719.

52. BAnQ. *Testament de Margueritte Moreau*, minutier de Guillaume Barette, le 8 septembre 1718.

53. PRDH, www.prdh-igd.com. Fiches de famille n^{os} 6436, 9599, 9017, 6434, 12658.

54. Paroisse de la Sainte-Famille de Boucherville, acte de mariage de Jean Lefort dit Laprairie et de Marguerite Bourgy, le 14 août 1719.

55. BAnQ. *Inventaire de feu Jean Lefort et Marguerite Bourgy*, minutier de Guillaume Barette, le 23 novembre 1726.

en 1727 avec Marguerite Favreau, une fille de Boucherville. Il décédera en juin 1760 à l'âge de 63 ans⁵⁶.

Sa fille Marguerite décédera à Boucherville en juin 1721, à l'âge de 47 ans, laissant à son mari la charge de sept enfants âgés de 11 à 22 ans. Joseph Benard lui survivra pendant quatorze ans, sans jamais se remarier⁵⁷.

Son fils Pierre, à peine âgé de 23 ans, décédera d'une longue maladie en février 1723⁵⁸.

Angélique accouchera de deux autres enfants. Son dernier viendra au monde en juin 1723, alors qu'elle est âgée de 40 ans. Elle décédera à 48 ans, à La Prairie, en septembre 1731. Elle laissera à son mari la charge de cinq filles et un garçon, âgés de 8 à 19 ans. Pierre Roy ne se remariera pas; il décédera en avril 1743⁵⁹.

Jeanne décédera à La Prairie en novembre 1755 à l'âge de 71 ans. Jeune veuve avec six enfants à charge, elle aura survécu à son mari pendant quarante ans, sans jamais se remarier⁶⁰.

Élisabeth accouchera de neuf enfants au cours de sa vie, mais un seul survivra. Son fils, Pierre Laurent St-Cosme, fera sa vie à Détroit. En 1770, âgée de 75 ans et veuve depuis 1756⁶¹, elle prendra pension à l'Hôpital général de Montréal dirigé par les Sœurs de la charité, aussi nommées les Sœurs grises. Elle décédera en juin 1776 à la veille de ses 81 ans⁶² (Figure 7).

Mari Anne mènera une existence hors norme jusqu'à la fin. Après une vie professionnelle active, elle se mariera à l'âge de 60 ans avec Jean-Baptiste Bondy, un célibataire de 49 ans, marchand bourgeois de Ville-Marie. En décembre 1774, à l'âge de 84 ans, elle entrera en pension avec son mari à l'Hôpital général de Montréal, rejoignant sa sœur Élisabeth. En avril 1776, elle perdra son conjoint, puis sa sœur Élisabeth en juin. Elle décédera quatre ans plus tard, en septembre 1780, à l'âge respectable de 90 ans⁶³. Elle aura survécu à tous les enfants de Marguerite!

Ainsi s'achève l'incursion dans la vie de Marguerite-Françoise Moreau, une Fille du roi de la cohorte de 1670, une femme audacieuse et courageuse, une résiliente, ma première ancêtre paternelle en Nouvelle-France.



Figure 7 : Élisabeth et Mari Anne prennent pension à l'Hôpital Général de Montréal.

Source : DUNCAN, James. *Les Sœurs Grises de Montréal*, 1853. Ville de Montréal, archives, fonds Jacques Viger.

Le tableau présente les enfants de Marguerite Moreau, leur conjoint et leurs enfants en indiquant pour chacun l'année de naissance et de décès. Pour les petits-enfants, on indique le nom de leur conjoint le cas échéant.

56. BAnQ. *Engagement de Jean Lefort fils en qualité de voyageur*, minutier de Guillaume Barette, le 26 mai 1719;

Paroisse de la Sainte-Famille de Boucherville, acte de mariage de Jean Lefort Laprairie et de Marguerite Favreau, le 28 juillet 1727;

Paroisse Saint-François-Xavier de La Prairie, acte de sépulture de Jean Lefort Laprairie, le 28 juin 1760.

57. Paroisse de la Sainte-Famille de Boucherville, acte de sépulture de Marguerite Faye, le 16 juin 1721;

PRDH, www.prdh-igd.com. Fiche n° 7407, Joseph Benard Carignan.

58. Paroisse Saint-François-Xavier de La Prairie, acte de sépulture de Paul Laprairie, février 1723. Le PRDH associe Paul Laprairie à Pierre Lefort, fiche n° 44252.

59. Paroisse Saint-François-Xavier de La Prairie, actes de sépulture d'Angélique Faye, le 2 septembre 1731, et de Pierre Roy, le 27 avril 1743.

60. Paroisse Saint-François-Xavier de La Prairie, acte de sépulture de Jeanne Faye, le 27 novembre 1755.

61. BAnQ. *Procès François Desboeufs, Advitam*, TL4-SI-D6158, p. 5. François Desboeufs acquiert la maison de la succession de Pierre Cosme dit St-Cosme le 23 septembre 1756.

62. Archives des Sœurs de la charité de Montréal (Sœurs grises de Montréal), *Registre des pauvres*, 1694-1796, p. 67, ASGM G02-B-1-07.1.

63. *Ibid.*, p. 74;

PRDH, www.prdh-igd.com. Fiche n° 298348, mariage de Jean-Baptiste Bondy et de Mari Anne Lafayette.

ENFANTS ET PETITS-ENFANTS DE MARGUERITTE MOREAU (1654-1718)

7 ENFANTS ET 25 PETITS-ENFANTS VIVANTS À SON DÉCÈS LE 1718-10-16.

11 enfants avec Mathieu Faye dit Lafayette (1641-1695)

4 morts en bas âge: Anne (1672-), Jean (1680-1684), Anne (1686-1689) et François (1689-1689);
André (1678-1695) tué par les Iroquois à 17 ans;
6 se marient: Marguerite, Marie, Angélique, Jeanne, Mari Anne et Élisabeth.

Marguerite (1674-1721) – Joseph Benard Carignan (1662-1735) 12 enfants, dont 3 morts en bas âge.	Marie Josephe (1690-1774) – Gilles Papin
	Angélique (1696-1721) – Joseph Robert Watson
	Joseph (1698-) – Marie Favreau
	Jean Baptiste (1701-1753) – Josephe Gervais
	Françoise (1702-1779) – Marien Huet Dulude
	Marie-Anne (1704-1731) – Pierre Levasseur Carmel
	Charlotte (1706-1754) – Jean-Pierre Gareau
	Catherine (1707-1744) – Jean Baptiste Spagnolini
Marie (1676-1700) – Pierre Bourdeau (1663-1713) 3 enfants, dont 1 mort en bas âge.	Augustin (1710-1784) – Madeleine Lacoste
	Pierre (1694-1782) – Marie Anne Levitre
Angélique (1683-1731) – Pierre Roy (1679-1743) 10 enfants, dont 1 mort en bas âge et 2 naissances après le décès de Margueritte.	Dominique (1699-1750) – Madeleine Perras
	Pierre (1706-1761) – Marie Louise Lefebvre
	Marie Catherine (1707-) – Laurent Marcheteau
	Marie Renée (1710-1784) – Jacques Tremblay
	Marie Anne (1712-1750) – François Dupuis
	Marguerite (1713-1793) – Louis Dupuis Richard
	Angélique (1717-1738) – Joseph Boyer
	Marie Rose (1718-1747) – François Deniger Sansoucy
	Marie Charlotte (1720-1807) – Jean Louis Lamarre
	Jacques (1723-) – Marguerite Betourne
Jeanne (1684-1755) – Antoine Rougier Lafrance (1660-1715) 7 enfants, dont 1 mort en bas âge.	Marie Jeanne (1704-1788) – François Dupuis
	Clément (1706-1773) – Marie Angélique Dupuis
	Claude (1708-1755)
	Suzanne (1709-1753) – Joseph Lalanne
	Marie Louise (1713-1729)
Mari Anne (1690-1780) – Jean Baptiste Douaire Bonty (1701-1776), pas d'enfant	Catherine (1715-1760) – Jean Baptiste Lériger
Élisabeth (1695-1776) – Pierre St-Cosme (-1756) 9 enfants, dont 8 après le décès de Margueritte, un seul surviva à l'enfance.	Pierre Laurent (1721-1787) – Catherine Laudeman Barrois
2 enfants avec Jean Lefort dit Laprairie (1668-1726)	
Jean (1697-1760) – Marguerite Favreau (1703-1773) 8 enfants après le décès de Margueritte, dont 3 morts en bas âge.	Jean Baptiste (1732-)
	Marie Marguerite (1734-1783) Pierre Demers Dumais
	Marie Monique (1737-1801) Louis Payant St Onge
	Pierre (1741-1810) Marie Catherine Bisailon
	Amable (1744-1797) Marie Félicité Lamarque Sansoucy
Pierre (1699-1723)	

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :

Jocelyne.Lefort@videotron.ca

Dons de livres à la bibliothèque 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2022

Témoignage de reconnaissance envers les généreux donateurs

Nous tenons à remercier chaleureusement :

Allard, Lionel; Association des Boucher d'Amérique; Association des Brochu d'Amérique; Association des familles Leblond; Association des familles Plante; Association des familles Saint-Pierre-Dessaint; Association des Mercier d'Amérique-du-Nord; Association des Veillette d'Amérique; Aubert, Denis; Auclair, Guy; Audet, Charles-Henri; Bélanger, Monique; Bergeron, André; Bérubé, Marcel; Biron, Pierre; Boulet, Jacques; Busque, Maurice; Charland, Marc; Congrégation du Très-Saint-Sacrement; Familles Corriveau; Côté, François-Bernard; Côté, Lucien; Côté, Marcel; Courchesne, Germain; Delamarre, Yves; Delisle, Pierre; Denis, Jean; Denis, Réjean; Descendants de Pierre Miville; Desroches, Guy; Desrosiers, Michelle; Doré, Mario; Dubois, Jean-Marie; Duchesne, Nicole; Duquette, Hélène; Fortin, Jean-Pierre; Fournier, Marcel; Frères des Écoles Chrétiennes; Frères du Saint-Sacrement; Gagné, Onil; Gagnon, France; Gagnon, Jean; Gauthier, Hervé; Genest, Marcel; Germain, Maurice; Gingras, Florent; Gosselin, Maria; Gourdeau, Juliette; Gravel, Marcelle; Harvey, Fernand; Hébert, Lise; Huard, Gabriel; Kirouac, France; La Bastille, Annie; Lacasse, Roger; Lalancette, Daniel; Lapointe, Louise; Lavoie, Céline; Leclerc, Richard; Lemaire, André; Lemieux, André; Lemonde, Jean-Pierre; Levesque, Jean-Yves; Levesque, Lyne C.; Lord, Sylvain; Lortie, Michel; Maheux, André; Marquis, André; Moffet, Claude; Moisan, Bertrand; Morin, Denise; Morin, Ghislaine; Painchaud, François; Familles Paradis; Parent, Guy; Parent, Mariette; Pères du Saint-Sacrement; Pomminville, Alain; Quimper, Ghislain; Richer, Louis; Robichaud Layden, Zelle; Rousseau, Z.; Sainte-Hélène, Guy; Saint-Hilaire, Guy; Santerre, Renaud; Savoie, Jean-Marie; Simard, François; Sœurs de la Charité; Soucy-Dion, Marie-Paule; Succession de Jacques Saintonge; Thibault, Chantal; Tremblay, Marie; Tremblay, Sylvie; Turcotte, Michel; Verreault, Jean-Marie; Ville de Québec; Vincent, Marcel et Voltigeurs de Québec.

Les Éditions Septentrion ainsi que les Presses de l'Université Laval contribuent également à garnir notre bibliothèque de volumes de référence.

Si votre nom n'a pas été inscrit, prière de nous en excuser.

Note: Pour chaque don, une étiquette contenant le nom de la personne donatrice est insérée en deuxième page du livre, et une mention est faite dans le catalogue des ressources documentaires.

Nous vous remercions beaucoup pour votre engagement envers la Société de généalogie de Québec.

Marché aux puces, mai 2022

Le premier marché aux puces en ligne, en mai 2022, a rapporté un vif succès avec des ventes totalisant 4030 \$. Cet exploit a été réalisé grâce à la collaboration des bénévoles de la bibliothèque sous la coordination de Louis Poirier.

C'est reparti... pour 2023

Les bénévoles de la bibliothèque sont heureux de recevoir vos dons (livres d'histoires, monographies paroissiales ou régionales, biographies, héraldique et autres). Les profits du marché aux puces se traduisent en l'amélioration des services aux membres. Nous comptons sur votre générosité et nous vous exprimons notre sincère reconnaissance.

Mariette Parent

Comité de la bibliothèque

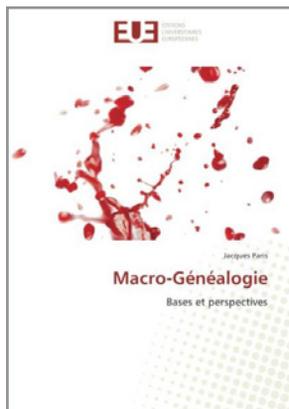
mots de généa...

L'éducation d'un enfant devrait commencer au moins cent ans avant sa naissance. – Olivier Wendell Holmes.



La Bibliothèque vous invite...

À lire sur le thème... Les guides et traités...



PARIS, Jacques. *Macro-généalogie: Bases et perspectives*, Grenoble, Éditions universitaires européennes, 2021, 320 p.¹

En premier lieu... le titre du livre: macro-généalogie. Dans un passé pas si lointain, j'ai effectué un passage scolaire² où cohabitaient, amicalement, les tenants d'une approche macro à ceux ayant un profil micro. Les premiers jugeaient les seconds comme de simples comptables

de l'économie nationale, tandis que les seconds voyaient leurs confrères comme des théoriciens puristes d'un modèle virtuel et abstrait inexistant. Le titre du volume de Jacques Paris était donc déjà suffisant pour attirer notre attention afin de savoir si l'auteur allait établir un semblable clivage entre généalogistes-compilateurs et rédacteurs d'histoire de famille.

Dans un second temps... un objet rare: un livre de théorie. Dans le monde généalogique québécois, à l'exception peut-être de l'ouvrage du regretté René Jetté, *Traité de généalogie*, publié en 1991, un livre à vocation théorique est une denrée peu fréquente³ et, de ce seul fait, la publication du travail de J. Paris méritait d'être soulignée. Évidemment, le secteur de l'édition généalogique au Québec n'est pas un complet désert, loin de là. On y retrouve depuis longtemps des dictionnaires, des guides en tous genres, des *vade-mecum*, des monographies détaillées selon l'origine géographique, sociale ou ethnique des ancêtres, ou encore des manuels sur la façon de rédiger une histoire de famille. Ces publications, ainsi que leurs corollaires sous forme de cours disponibles sur Internet, visent fréquemment à faciliter la recherche d'informations, en citant et en contextualisant les sources, et ciblent une clientèle qui est souvent au début de ses démarches. Nous en sommes assez loin avec le document de J. Paris. En quatrième de couverture, on

y lit que l'auteur tente de donner une dimension nouvelle à la généalogie, faisant l'appel à des notions de sociologie, tels les réseaux sociaux, de géographie, de démographie ou de sciences sociales en général...

Dans son premier chapitre, J. Paris ne fait pas une opposition entre micro et macro-généalogie. Il se borne ainsi à définir la micro-généalogie comme étant l'approche traditionnelle, orientée vers la filiation et privilégiant la recherche et l'exploitation des sources documentaires: domaine des compilateurs et des bâtisseurs de banques de données. Quant à elle, la macro-généalogie serait caractérisée par son aspect mathématique, quantitatif et qui vise des analyses plus globales. Au passage, l'auteur fait de l'évolution informatique et de son corollaire, la plus grande disponibilité des données, les principaux facteurs permettant l'émergence de cette orientation macro. Par conséquent, la micro est nécessaire à la seconde, la macro-généalogie étant surtout complémentaire.

Le livre de J. Paris se compose de quatorze sections, et de quatre annexes, le tout constitue un ensemble assez disparate puisqu'on y retrouve des chapitres de 9 pages tandis que d'autres ont plus de 40 pages. D'ailleurs, dans son introduction, Paris avise ses lecteurs: *J'ai essayé d'harmoniser le tout sans trop bouleverser mes productions originales, mais le tout peut paraître éparpillé; je m'en excuse ce livre est essentiellement un recueil d'expériences*⁴. Voilà donc le lecteur averti.

Son terrain d'investigation est principalement celui des arbres généalogiques (descendants ou ascendants) et ses expériences tournent autour d'une observation bien connue des généalogistes qui ont réalisé leur roue de paon: l'implexe, implacable constat qui confronte génétique et réalité démographique historique. Si un *ego* a deux géniteurs, qui eux-mêmes ont eu quatre géniteurs, qui en ont eu huit, qui en ont eu... etc., on se retrouve rapidement dans une situation où on croise des individus, seuls ou en couple, qui reviennent en doublons dans son arbre généalogique. La planète Terre n'a tout simplement pas eu assez d'habitants pour qu'on puisse avoir eu des

1. PARIS, Jacques. *Macro-généalogie: Bases et perspectives*, Grenoble, Éditions universitaires européennes, 2021, 320 p. (Disponible au centre de documentation Roland-J.-Auger de la Société de généalogie de Québec, sous la cote 5-5000-par).

2. En études économiques. Évidemment, les présents commentaires portent sur une situation existante dans certains milieux universitaires, il y a de ça presque cinquante ans.

3. Dans cette première partie, nous n'indiquerons la référence complète que pour les documents qui ne font pas l'objet d'une description dans la seconde section de la présente chronique.

4. PARIS. *Op. cit.*, p. 1. On trouve sur le site Web de Jacques Paris un document dont certains éléments se retrouvent également dans son chapitre 3, www.jakes-paris.ca/genea/Documents/Implexes/implexes_dans_un_arbre_ascendant.htm.

ancêtres tous différents⁵. La majorité des livres en généalogie font mention de cet incontournable fait: le *Larousse de la généalogie* expédie la question en trois paragraphes, René Jetté y consacrait le chapitre 3 de son *Traité*.



Publié en 1991, et bien que certaines sections soient devenues obsolètes, le *Traité de généalogie* de René Jetté demeure encore un rare ouvrage à aborder la généalogie de façon formelle et théorique dans l'univers livresque québécois.

indices, l'auteur vise à susciter des interrogations, et à engendrer chez les généalogistes un intérêt pour de nouveaux types de recherche.

L'ouvrage est parsemé de tableaux et graphiques et, en toute honnêteté, je n'ai pas refait les calculs, mais je n'ai pas de raison de douter de leur validité. D'ailleurs, l'auteur y consacre des annexes et invite à plusieurs reprises le lecteur à se référer

Le livre de J. Paris aborde la question des impacts d'un tel phénomène sur la structure des arbres généalogiques; l'auteur alterne les chapitres portant sur la présentation d'indicateurs (coefficient de réduction de la diversité génétique (CRDG), coefficient de parenté globale (CPG), poids ancestral) et des exemples (les familles Tremblay, Lapierre, des familles d'Acadie, des Îles-de-la-Madeleine ou du Pays basque).

L'auteur tente de faire le pont entre différents indices ainsi créés et la consanguinité⁶, la stabilité dans la transmission des patronymes, l'existence des réseaux sociaux et familiaux, ou encore la mobilité géographique. Au moyen de ces

à sa banque de données⁷. L'exercice était périlleux: inventer de nouveaux indicateurs, présenter des graphiques, expliquer des tableaux de chiffres étaient déjà des tâches difficiles. Nous devons cependant déplorer qu'à moins d'inattention de notre part, nous n'avons pas vu de renvoi au *Traité de généalogie* de Jetté⁸ tandis que les autres références se font rares⁹.

De plus, la lecture de cet ouvrage s'est avérée souvent pénible et frustrante. Les nombreuses coquilles et fautes d'orthographe font du lecteur un peu attentif plus un réviseur qu'un lecteur. Certains passages sont obscurs et amènent le lecteur à s'interroger sur ses propres capacités intellectuelles. Il semble évident qu'il y ait eu des manquements flagrants au niveau de l'édition. Un auteur est rarement le meilleur critique de son propre travail: expert concernant son sujet, il a tendance à tenir pour acquis certains faits ou liens. Souvent, seuls des réviseurs sont en mesure de déceler une phrase incohérente ou un mot oublié. L'éditeur, en particulier, est responsable de la cohérence de l'ensemble, il doit s'assurer, par exemple que la notation infrachapitre soit correcte (p. 129), que la référence à des tableaux soit exacte ou du moins clairement indiquée (p. 31), qu'on ne renvoie pas le lecteur à un encadré rouge dans un graphique en noir et blanc (p. 228), etc.

Nous ne le mentionnerons jamais assez, les propos de ce livre ont été grandement mal servis par la pauvre qualité de l'édition¹⁰. Ils auraient mérité mieux. Avec les technologies actuelles, l'ensemble du travail aurait dû faire l'objet d'un blogue, les interrelations, tant souhaitées par l'auteur, auraient été plus directes et les corrections, toujours inévitables, faites rapidement. Le travail de J. Paris illustre peut-être de façon particulière l'absence d'une plate-forme d'échanges sur la pratique généalogique autre que sur des questions strictement de sources documentaires.

5. Ceci permet également à tous de prétendre d'avoir peut-être Charlemagne ou Gengis Khan quelque part dans son arbre... question de temps et de profondeur généalogique, <https://blog.myheritage.fr/2021/06/limplexe-une-notion-genealogique-qui-donne-le-vertige/>. www.yvongenealogie.fr/2011/10/methodes-ressources/definition-implexe-consanguinite-genealogie/.
6. C'est un peu surprenant puisque l'auteur établit une nette distinction entre généalogie et génétique. De plus, dans son introduction, il insiste pour mentionner que les méthodes et les techniques d'analyse présentées ont un caractère universel. Nous pensons que les généalogistes devraient éviter d'utiliser la notion de consanguinité... à moins d'avoir en main les tests d'ADN de tous les ancêtres. Tant et aussi longtemps que nos principaux matériaux d'informations sont des documents juridiques, nous devrions nous contenter de parler de liens de filiation et de parenté.
7. www.jakes-paris.ca/genea/index.htm.
8. Des renvois et une discussion des chapitres 3 et 4 et de l'annexe B (sur le calcul des coefficients de consanguinité et de parenté) du *Traité de généalogie* de René Jetté auraient peut-être permis de bénéficier de la rigueur formelle de Jetté et de faire une certaine économie dans le vocabulaire utilisé.
9. Nous pensons, entre autres, au chapitre 7 sur les réseaux familiaux et sociaux, sujet très intéressant par ailleurs, qui aurait mérité une recherche plus approfondie concernant les outils développés depuis longtemps par les sciences sociales et humaines. Qu'à titre d'exemple, mais il y a pléthore d'articles sur le sujet: www.cairn.info/revue-annales-de-demographie-historique-2005-1-page-7.htm.
Pour une vue d'ensemble: https://fr.m.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9seau_social.
10. L'entreprise, editrice du travail de J. Paris, les *Éditions Universitaires Européennes*, malgré son nom engageant, ne mérite probablement pas une grande confiance si on se fie à un avertissement de l'Université Laval.
<https://www5.bibl.ulaval.ca/services/redaction-et-citation/redaction-de-memoires-et-de-theses/mise-en-garde-editions-universitaires-europeennes-et-presses-academiques-francophones>.
Voir également une enquête et des commentaires assez dévastateurs d'une journaliste de Sherbrooke concernant ce type d'éditeur: sur le site <https://www.lavoixdelest.ca/>, recherchez « Gare aux éditeurs prédateurs ».

Compte tenu de ce qui précède et du prix relativement élevé du livre¹¹, il est difficile d'en recommander l'achat. Par contre, nous pensons que les généalogistes désirant donner plus de profondeur à leur arbre généalogique et ainsi s'ouvrir à de nouvelles perspectives dans la pratique généalogique auraient

avantage à consulter le document au centre de documentation Roland-J.-Auger de la Société de généalogie de Québec.

Daniel Fortier (6500)

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

fortierdanielsq@gmail.com

À bouquiner à 360°

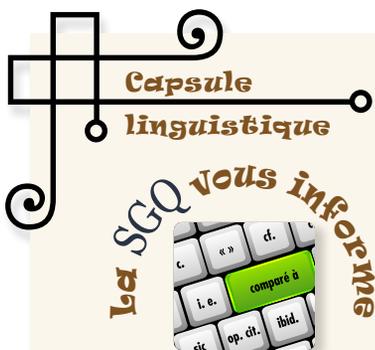
- COLLABORATION. *Larousse de la généalogie : À la recherche de vos racines*, Paris, Larousse, 2002. 319 p. (56300-lar).
- DURET, Évelyne, et Yannick DOLADILLE. *Mille et une manières de faire de la généalogie avec les enfants : Introduire la généalogie dans l'éducation*, Paris, Archives et Culture, 2017, iii p. (5-5700-dur-30).
- DURET, Évelyne. *Guider les jeunes sur la piste de leurs ancêtres*, Paris. Éditions Autrement, 2006, 96 p. (5-5700-dur-20) et *Astrolabe*.
- FOURNIER, Marcel. *Retracez vos ancêtres : Guide pratique en généalogie*, Montréal, Éditions de l'Homme, 2009, 318 p. (5-5700-fou-13) et *Astrolabe*.
- HÉON, Gilles, Marc BEAUDOIN et Nathalie BISSONNETTE. *Comment gérer vos documents personnels. Supports et témoins de la vie quotidienne*, Québec, Association des archivistes du Québec, 2011, 96 p. (5-5700-AAQ, 71).
- JETTÉ, René. *Traité de généalogie*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1991, 716 p. (5-5000-jet) et *Astrolabe*.
- KLAPISH-ZUBER, Christiane. *L'Arbre des familles*, Paris, Éditions de La Marinière, 2003, 214 p. (5-5700-foiXX).
- LAMARQUE, Philippe. *L'art du blason : précis de science héraldique*, Tour, Éditions du Quotidien, 2015, 165 p. (71100-lam).
- LAMONDE, Yvan. *Guide d'histoire du Québec*, Montréal, Collection Mékinac, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1976, 94 p. (5-5000-lam).
- PASTOUREAU, Michel. *Traité d'héraldique*, Paris, Édition Grands manuels Picard, 2008, 407 p. (7-1110-pas) et *Astrolabe*.
- PROVENCE, Myriam, E. DE BOOS et Jérôme PECKNARD. *Les plus beaux arbres généalogiques*, Paris, Éditions Les Arènes, 2006, 260 p. (7-1030 her-P-20).
- ROUAULT, Alain. *Comment présenter sa généalogie ?* 2^e édition, Paris, Archives et Culture, 2021. 96 p. (5-5700-rou-XX).
- WENZLER, Claude. *Le guide de l'héraldique : Histoire, analyse et lecture des blasons*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2015, 216 p. (7-1110-wen).

La généalogie est une pratique qui est alimentée par de nombreux manuscrits et imprimés. De nombreux ouvrages ont été publiés afin de faciliter nos recherches, de les colliger et d'en assurer la présentation. À noter que *Les plus beaux arbres généalogiques* de Myriam Provence recense des tableaux visuellement étonnants de créativité et d'art à travers les époques.

La SGQ a le souci d'acquérir les guides et les traités de l'heure, qu'il s'agisse d'auteurs québécois ou français. Dans le domaine de l'héraldique, de nombreux guides et traités sont disponibles exclusivement à la Société de généalogie de Québec.

Mariette Parent (3914)

11. Au coût de près de 88 euros chez l'éditeur, <https://my.editions-ue.com/catalog/search>.



Aïeuls et aïeux

Le nom masculin *aïeul* a deux pluriels de sens différents. *Aïeuls* désigne les grands-parents ou les grands-pères (parfois aussi les arrière-grands-parents), tandis qu'*aïeux* signifie « ancêtres, ascendants » ou plus largement « ceux qui ont précédé la génération actuelle ».

Toutefois, il existe une seule forme au féminin pluriel : *aïeules*, qui désigne autant les grands-mères que les ancêtres.

Notons enfin que pour désigner les arrière-grands-parents, on emploie *bisaïeuls* (ou parfois *aïeuls*) et pour les générations précédentes, *trisaïeuls*, *quatrièmes aïeuls* ou plus rarement *quadrisaïeuls*, *cinquièmes aïeuls*, etc.

Source : Banque de dépannage linguistique, Office québécois de la langue française, <http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/>. Consulté en février 2020.

Guy Parent reçoit la médaille d'honneur de la FQSG



Guy Parent et Jeanne Maltais, présidente de la FQSG.

Photo fournie par la FQSG.

Lors du Congrès national de généalogie 2022, Guy Parent a reçu la médaille d'honneur de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG), la plus haute distinction présentée par la Fédération. Guy Parent n'est pas un inconnu; il s'adonne à la généalogie depuis près de 50 ans, une période durant laquelle sa contribution est impressionnante. On compte à son actif au moins: 16 conférences, 15 livres traitant de l'histoire de sa famille, environ 90 articles publiés dans des revues de généalogie et 5 ateliers de formation. Ses publications lui ont valu à quatre reprises un des Prix de *L'Ancêtre* et deux fois celui de la revue *Héritage*.

Guy Parent a été membre du conseil d'administration de la SGQ pendant treize ans; vice-président durant trois ans, il a assuré la présidence de 2013 à 2017. On ne compte plus le temps consacré au bénévolat dans différents comités de notre société: recherche, publication et édition, Web... Président de la FQSG de 2016 à 2019, il en a été le vice-président de 2019 à 2021.

La contribution de Guy Parent au développement de la généalogie au Québec est importante. Nous tenons à l'en remercier et à le féliciter pour la reconnaissance qui lui est accordée par la FQSG.



VŒUX DES FÊTES

Il semble que la vie reprenne son cours normal petit à petit. Les rencontres virtuelles laissent graduellement la place à ce que nous vivons habituellement. C'est avec beaucoup de plaisir que je vous adresse mes vœux du temps des fêtes. Cette période de l'année marque un temps d'arrêt important. Fêter en famille reprendra tout son sens cette année. Même si la prudence est toujours de mise, la confiance et la joie de fêter seront au rendez-vous.

À vous tous, chers membres, je vous souhaite de joyeuses fêtes et une année 2023 remplie de surprises et de bonheur.

Guy Auclair
Président



Ces femmes au service de la communauté

Jeanne Maltais, MGA (6255)

L’empreinte de religieuses anglophones chez les Ursulines de Québec

Résumé

Sous le Régime français, les Ursulines de Québec accueillent leurs premières pensionnaires anglophones, des petites filles arrachées à leurs familles lors de raids meurtriers perpétrés en Nouvelle-Angleterre par l’armée française et leurs alliés autochtones. Quelques-unes s’adaptent à leur nouvel environnement, d’autres retournent vers leur famille à la suite d’un échange de prisonniers entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre. Trois de ces captives confiées aux bons soins des Ursulines choisiront de prendre l’habit dans cette communauté. La chute de la Nouvelle-France en 1760 isole les Ursulines de leur maison-mère et les prive de revenus substantiels. Cette situation, jumelée à un déclin important du nombre de novices et d’écolières, fragilise leur situation. À l’aube du XIX^e siècle, l’admission de postulantes et d’étudiantes d’origine anglophone amorce un virage important. Exploitant les connaissances techniques de leurs nouvelles recrues, les Ursulines rehaussent leur cursus en introduisant des leçons de sciences ainsi que l’enseignement bilingue. Le succès ne tarde pas et l’école des Ursulines attire rapidement une nouvelle clientèle issue de l’élite canadienne et américaine d’origines francophone et anglophone.

Sous le Régime français: les captives de la Nouvelle-Angleterre

Dès 1690, les annales des Ursulines mentionnent la présence de fillettes anglophones capturées en Nouvelle-Angleterre. Des religieux en mission d’évangélisation auprès de nations autochtones repèrent certaines d’entre elles. Ils parviennent à les racheter et à les confier à des familles d’accueil ou à des communautés de religieuses. C’est le cas d’Abigaïl, *une petite captive [...] qu’un missionnaire avait baptisée sous le nom de Marie-Catherine [...] libérée par M^{gr} de Saint-Vallier et recueillie par les Ursulines*¹. Bien souvent, les listes d’élèves du pensionnat n’indiquent que leur prénom suivi de la mention « anglaise »²: Rebecca, Elizabeth, Mary, Agathe, etc.; parfois tout simplement sans aucun nom, [...] *dles anglaises dont nous ignorons le nom [...]*³.

Or, la destinée de ces captives diffère selon les événements qui jalonnent leur chemin: les unes s’intègrent à leur environnement d’adoption, certaines profitent d’échanges de prisonniers pour retourner vers leur lieu d’origine, et d’autres

choisissent la vie monastique. Voici un bref résumé du parcours de quelques-unes d’entre elles qui ont croisé les Ursulines de Québec au hasard de leur route.

Marie-Charlotte Bronson (Bronjon)⁴

Née en 1692 et capturée vers 1703 dans son village, Marie-Charlotte séjourne chez les Ursulines après avoir été affranchie par sa famille autochtone d’adoption.

Lors de son baptême célébré dans la chapelle des Ursulines à Québec, le 8 septembre 1706, elle reçoit le prénom de sa marraine, Marie-Charlotte Duguay. L’acte indique Jean Petit, trésorier de la Marine, comme parrain⁵. Marie-Charlotte obtient



Entrée de l’École des Ursulines, Vieux Québec, 2022.

Photo: Jeanne Maltais

1. *Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu’à nos jours*, Québec, Presses C. Darveau, 1863, t. 1, p. 460.

2. *Ibid.*, p. 488.

3. *Ibid.*, p. 490.

4. FOURNIER, Marcel. *De la Nouvelle-Angleterre à la Nouvelle-France, L’histoire des captifs anglo-américains au Canada entre 1676 et 1760*, Montréal, Société de généalogie canadienne-française, 1992, p. 110.

5. *Registre du Fonds Drouin*, Généalogie Québec: le site de généalogie de l’Amérique française, La Prairie, Institut généalogique Drouin, 2022, www.genealogiequebec.com/. Consulté le 10 juillet 2022.

la nationalité française en 1710 puis disparaît des registres. Le généalogiste Marcel Fournier avance l'hypothèse qu'elle aurait fait l'objet d'un échange de prisonniers effectué le 24 août 1712 entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre. Son véritable prénom ainsi que son village d'origine demeurent à ce jour inconnus.

Abigail (Marie-Louise) Kimball (Kemball)⁶

Abigail naît le 7 avril 1689 à Haverhill, Massachusetts, de l'union d'Henry Kimball et d'Hannah Marsh. Capturée par un groupe d'autochtones lors de l'attaque de son village le 15 mars 1697, elle partage leur quotidien pendant plusieurs années. Baptisée du prénom Marie-Louise par un missionnaire, elle séjourne au pensionnat des Ursulines à la suite de son rachat. Elle obtient la nationalité française en 1710 et épouse, le 22 mars 1715 à l'Hôpital général de Québec, Jean-Alexis Lemoine de Monnière, sieur de Martigny, marchand de fourrures⁷. Établi à Montréal l'année suivante, le couple donne naissance à quatre enfants entre 1716 et 1721: Marie-Louise (1716), Marie-Charlotte (1718), Pierre-Alexis (1720) et Marie-Angélique (1721). Abigail décède à Montréal le 5 octobre 1721, et Jean-Alexis convole en secondes noces avec Marie-Joseph de Couagne à Montréal le 12 août 1725.

Marie-Anne (Mary-Ann) Davis – sœur Saint-Benoit⁸

En 1699, la communauté admet au noviciat Mary-Ann Davis⁹, capturée en 1674 avec sa sœur Sara, lors du raid d'Oyster-River, New Hampshire, perpétré par les Abénaquis, au cours duquel les deux jeunes filles sont témoins du massacre de leur famille. Délivrée par un père jésuite, Marie-Anne est baptisée à l'âge de 15 ans, le 23 mars 1692 à Notre-Dame-de-Québec. L'acte mentionne Pierre Benacle, contrôleur général des fermes du roi, et Marie Mars comme parrain et marraine¹⁰. Alors que Sara retourne en Nouvelle-Angleterre dans le cadre d'un échange de prisonniers, Marie-Anne choisit plutôt de prendre l'habit chez les Ursulines sous le nom sœur Saint-Benoit. Elle prononce ses vœux perpétuels le 15 septembre 1701. Elle décède à Québec le 2 mars 1749 après plus de quarante-huit ans de vie monastique au cours desquels elle aura mis à contribution sa connaissance des langues algonquine et abénaquise.

Marie-Dorothée Jeryan Jeryenne (Jordan) – sœur de Saint-Joseph¹¹

Marie-Dorothée naît en 1704 dans la région de Boston de parents dont on ne connaît pas l'identité. Faire prisonnière par les Abénaquis à l'âge de 4 ans, lors de l'attaque du village d'Harverhill, Massachusetts, le 9 septembre 1708, elle vit pendant quelques années parmi cette nation à la mission de Saint-François-du-Lac. Baptisée sous le prénom Marie-Dorothée par un père missionnaire, elle est libérée et confiée aux Ursulines de Québec vers 1719; elle entame l'année suivante son noviciat. D'après les annales, sa réadaptation et l'apprentissage de la langue française ont été difficiles¹². Elle décède à Québec le 14 septembre 1759¹³, le lendemain de la bataille des Plaines d'Abraham, après plus de quarante ans de vie apostolique.

Esther Wheelwright – sœur Marie-Joseph de l'Enfant-Jésus^{14, 15, 16}

Sous le Régime français, Esther Wheelwright incarne sans doute la plus célèbre des captives qui fait profession chez les Ursulines de Québec. Son père, le révérend anglais John Wheelwright, ainsi que son épouse, Mary Snell, migrent à Boston le 26 mai 1636. Chassé de cette ville pour avoir enseigné des idées contraires aux doctrines puritaines, John Wheelwright fonde successivement, avec un groupe de fidèles, les localités d'Exeter, dans le New Hampshire, et de Wells, dans le Maine. Esther voit le jour à Wells le 10 avril 1696. Capturée le 19 août 1703 à l'âge de 7 ans, elle habite chez les Abénaquis pendant près de cinq ans avant d'être rachetée par un père jésuite. Adoptée par le gouverneur Philippe Rigaud de Vaudreuil, Esther partage la vie bourgeoise de cette famille pendant quelques années. Éduquée chez les Ursulines, elle y trouve sa voie. Refusant de retourner vers les siens malgré l'insistance de ses parents et de son entourage, elle prend l'habit le 21 octobre 1712 sous le nom sœur Marie-Joseph de l'Enfant-Jésus. Promue supérieure en décembre 1760, elle exerce ses talents de diplomate, et réussit à préserver de bonnes relations avec les autorités britanniques de même qu'avec les nations autochtones. Elle joue également un rôle stratégique dans la survie et l'essor de la mission d'éducation de la communauté. Elle s'éteint à Québec le 27 novembre 1780 à l'âge de 84 ans¹⁷.

6. FOURNIER. *Op. cit.*, p. 155.

7. *Registre du Fonds Drouin. Op. cit.* Consulté le 10 juillet 2022.

8. THOMPSON, Mary P. « Catholic Church in New Hampshire », *The Catholic World Magazine*, vol. 52, October 1890 to March 1891, p. 175-180.

9. *Ursulines de Québec depuis (...). Op. cit.*, p. 512.

10. *Registre du Fonds Drouin. Op. cit.* Consulté le 10 juillet 2022.

11. FOURNIER. *Op. cit.*, p. 151.

12. *Ursulines de Québec depuis (...). Op. cit.*, p. 152-154.

13. *Clergéologie: Les oubliés de la généalogie*, www.clergenealogie.org. Consulté le 10 juillet 2022.

14. *Glimpses of the Monastery*. Québec, L. J. Demers et frère, 1897, second edition, p. 175-185.

15. WHEELRIGHT, Julie. *The Remarkable True Story of Esther Wheelwright*, Toronto, HarperCollins Publishers Ltd, 2011, 342 p.

16. *Ursulines de Québec depuis (...). Op. cit.*, t.2, p. 75-90.

17. *Ursulines de Québec depuis (...). Op. cit.*, 1866, t. 3, p. 364.

Sous le Régime britannique : l'influence des Ursulines d'origine anglophone

À l'aube du XIX^e siècle, l'admission de postulantes et d'élèves d'origine anglophone chez les Ursulines de Québec amorce un important virage. De fait, à la demande de M^{re} Joseph Signay, futur évêque de Québec, les Ursulines ouvrent, dès 1822, des classes dédiées aux filles irlandaises catholiques ; leurs consœurs d'origine écossaise ou américaine les rejoindront rapidement. Au fil du temps, une cinquantaine d'entre elles s'intègrent à la communauté et collaborent à l'enseignement bilingue¹⁸. Trois religieuses américaines et une quatrième d'origine canadienne d'ascendance britannique s'investissent tout particulièrement dans la mise sur pied de nouvelles formations dans le domaine des sciences et celui des langues. Voici une synthèse de leurs parcours hors du commun.



Instruments de chimie et physique utilisées chez les Ursulines.
Source : Musée des Ursulines, Québec.
Photo : Jeanne Maltais.

1. Elizabeth Dougherty – sœur de Saint-Augustin

Elizabeth naît à New York le 1^{er} janvier 1780, d'un père irlandais, Edward, et d'une mère américaine, Grace Lavabond¹⁹ ; elle est baptisée dans la foi protestante le 11 du même mois. Son enfance, agrémentée de voyages, lui procure l'occasion de découvrir le continent européen et d'élargir ses connaissances. À l'âge de 12 ans, Elizabeth, éprouvée par la perte de sa mère, poursuit tout de même son éducation grâce à son père qui lui offre les meilleurs précepteurs. Elle étudie la grammaire, l'histoire, l'arithmétique, la géographie, l'astronomie, la littérature

ainsi que les rudiments du français et du latin. Fragilisé à la suite de plusieurs revers de fortune, Edward Dougherty migre à Québec avec sa fille pour y occuper un emploi de traducteur. En 1796, Elizabeth entre au pensionnat des Ursulines où elle approfondit son français et se convertit à la foi catholique. Elle prend l'habit le 18 juillet 1798 et prononce ses vœux perpétuels deux ans plus tard²⁰. À compter de 1830, Elizabeth instaure les cours de géographie et d'astronomie en plus d'enseigner l'anglais et l'histoire. Dans ses leçons de géographie, elle innove en utilisant un globe terrestre et en invitant ses élèves à recopier des cartes géographiques²¹. Elle décède prématurément à l'âge de 34 ans le 23 mars 1814 et est inhumée le 26 suivant, dans le caveau funéraire de la congrégation²².



Globes terrestres utilisés chez les Ursulines.
Source : Musée des Ursulines, Québec.
Photo : Jeanne Maltais.

2. Marie-Louise McLaughlin – sœur Saint-Henri

Marie-Louise naît à Rivière-du-Loup le 28 août 1780 et est baptisée à Kamouraska le 10 septembre de la même année²³. Son père, John McLaughlin, d'origine irlandaise, et sa mère, Angélique Fraser d'origine écossaise, s'étaient mariés le 5 août 1779 en l'église *Metropolitan Church* de Québec²⁴. Selon Jean-Claude Massé, la mère de Marie-Louise est la fille aînée et illégitime de Malcolm Fraser et Marie Allaire. La petite Angélique a été baptisée dans la foi catholique à Beaumont en 1761²⁵. Officier du 78^e régiment des Fraser Highlanders, Malcolm Fraser a participé en 1759 à la bataille des Plaines d'Abraham. Retraité de l'armée, il a obtenu au fil des années plusieurs seigneuries, dont celles de Fraserville (aujourd'hui

18. OURY, Guy-Marie. *Les Ursulines de Québec 1639-1953*, Québec, Les Éditions Septentrion, 1999, p. 217 et suiv.

19. *Glimpses of the Monastery*. *Op. cit.*, p. 354-363.

20. *Registre des Ursulines de Québec de 1778 à 1862*, *Ancestry.ca*, <https://www.ancestry.ca>. Consulté le 1^{er} juillet 2022.

21. LAFRANCE, Mélanie. *De l'invisible atome à l'immensité du cosmos, Les sciences chez les Ursulines de Québec (1830-1910)*, mémoire (M.A.), Québec, Université Laval, 2017.

22. *Registre des Ursulines de Québec de 1778 à 1862*, *op. cit.* Consulté le 1^{er} juillet 2022.

23. *Registre du Fonds Drouin*, *op. cit.* Consulté le 10 juillet 2022.

24. *Ibid.*

25. MASSÉ, Jean-Claude. *Malcolm Fraser, de soldat écossais à seigneur canadien*, Québec, Les Éditions Septentrion, 2006, p. 43.



Portrait huile sur toile de Marie-Louise McLaughlin vers 1835.

Source : Musée des Ursulines, Québec.

Photo : Jeanne Maltais.

Rivière-du-Loup) et de Mount Murray²⁶. Très attaché à sa petite-fille, Malcolm Fraser soutient son éducation auprès des meilleures écoles protestantes de Québec. Vers l'âge de 15 ans, Marie-Louise entre au pensionnat des Ursulines avec l'accord de ses parents, mais sans celui de son grand-père. Après deux années de noviciat, elle prononce ses vœux perpétuels le 18 janvier 1800²⁷ et entreprend une longue et fructueuse carrière. Professeure d'anglais émérite, elle enseigne les sciences et occupe, de surcroît, les plus hautes charges administratives dont, à quatre reprises, celle de supérieure. Elle parviendra à rehausser le niveau des études et la qualité de formation des jeunes religieuses éducatrices en obtenant de l'évêque la réduction de tâches manuelles obligatoires. Parmi ses grandes réalisations figurent la formalisation de l'enseignement, l'acquisition

d'instruments scientifiques de même que l'inclusion définitive des leçons de sciences dans le cursus de l'école. Elle parviendra à bonifier et à stabiliser la situation financière de la communauté²⁸. Après plus de quarante-huit ans de profession, Marie-Louise McLaughlin s'éteint à l'âge de 65 ans le 4 juillet 1846 et est inhumée le 7 du même mois²⁹.

3. Cecilia O'Conway – sœur Marie de l'Incarnation

Cecilia O'Conway est reconnue comme la première ursuline à dispenser, dès 1820, des leçons de chimie, de physique et d'histoire naturelle aux pensionnaires des Ursulines. Elle est la fille aînée du couple formé de Mathias James, Irlandais catholique originaire de Galway, et Rebecca Archer³⁰, Irlandaise protestante de Dublin. Déshéritée à la suite de son mariage avec un catholique, Rebecca migre avec son époux en Amérique. Le couple réside tour à tour à Pittsburgh, à La Nouvelle-Orléans, à La Havane (Cuba) et à Philadelphie. Cecilia naît le 21 décembre 1788 à Pittsburgh et est baptisée le 5 janvier 1791 à La Nouvelle-Orléans par le curé de la paroisse de Saint-Louis³¹. Maîtrisant l'anglais, l'espagnol et le français, le père de Cecilia gagne sa vie en tant qu'interprète et traducteur. Les nombreux déplacements de la famille permettront également à Cecilia d'assimiler ces trois langues. Homme très instruit, son père l'initie à l'histoire, à la géographie, aux sciences et à la littérature. La vie apostolique de Cecilia commence lorsqu'elle prend l'habit, le 13 juillet 1813, chez les Sœurs de la Charité aux États-Unis d'Amérique (*Sisters of Charity in the United States of America*), communauté nouvellement fondée par Elizabeth Saton à Philadelphie. En 1817, déléguée à New York pour créer une nouvelle mission, Cecilia rencontre des ursulines de Québec en route pour La Nouvelle-Orléans. Attirée par les règles de cette communauté et à la suite du décès d'Elizabeth Saton, elle obtient la permission des clergés canadien et américain de faire son entrée chez les Ursulines de Québec où elle amorce une nouvelle carrière qui durera près de quarante-deux ans. Sa grande culture fait d'elle une brillante éducatrice en sciences naturelles et physiques ainsi qu'en langues³². Cecilia s'éteint à Québec le 8 mars 1865 à l'âge de 76 ans³³.

4. Marie Suzanne Josephine Holmes – sœur de Sainte-Croix

Josephine Holmes naît le 15 février 1817 à Colebrook, New Hampshire, dans la famille protestante de cultivateurs de John et Sara Foron. À l'âge de 17 ans, elle adhère à la foi catholique, influencée par son frère, l'abbé Jean (John) Holmes (1799-1852), un protestant converti reconnu au Bas-Canada pour ses idées

26. *Ibid.*, p. 57-67.

27. *Registre des Ursulines de Québec de 1778 à 1862*, op. cit. Consulté le 10 juillet 2022.

28. CHABOT, M.-E. *Les Ursulines de Québec en 1850, 1969*, Sessions d'étude – Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, 36, 75-92. <https://doi.org/10.7202/1007297ar>, p. 79 et suiv.

29. *Registre des Ursulines de Québec de 1778 à 1862*, op. cit. Consulté le 10 juillet 2022.

30. McNEIL, Betty Ann. « Memoir of Sister Cecilia O'Conway: Sisters of Charity of St. Joseph's », *Vincentian Heritage Journal*, vol. 29, n° 2, Spring 2002, p. 20-49.

31. *Registre des Ursulines de Québec de 1778 à 1862*, op. cit. Consulté le 10 juillet 2022.

32. CHABOT, M.-E. *Op. cit.*, p. 81 et suiv.

33. *Registre des Ursulines de Québec de 1778 à 1862*, op. cit. Consulté le 10 juillet 2022.

novatrices en éducation et ses conférences percutantes³⁴. Elle est admise au noviciat le 8 décembre 1837; elle prononce ses vœux perpétuels le 16 mars 1840 à l'âge de 23 ans en présence de mère Marie-Louise McLoughlin³⁵. Inspirée par les travaux de son éminent frère, éducateur au Séminaire de Québec, elle collabore avec mère Cecilia O'Conway et consolide le programme de sciences au monastère, rédigeant en outre plusieurs traités de sciences. Désignée « amie de la science » par ses consœurs, elle occupe pendant plusieurs années le poste de responsable du programme des sciences³⁶. Elle dessine un planisphère de 5 pi sur 4½ pi et le présente à l'occasion de l'Exposition universelle de Chicago de 1893³⁷. Elle enseigne également les langues étrangères, notamment l'italien et l'espagnol, ainsi que la littérature, et est reconnue comme auteure du livre *Glimpses of the Monastery*³⁸. Marie Suzanne Joséphine s'éteint le 27 décembre 1910 à l'âge de 93 ans, après soixante-dix ans de vie religieuse, et est inhumée le 29 décembre dans le cimetière du monastère³⁹.

Épilogue

Au milieu du XIX^e siècle, le cursus d'enseignement des Ursulines offre, dans les deux langues, une impressionnante variété de cours: lecture, écriture, arithmétique, tenue des livres, grammaire française et anglaise, rhétorique, composition et versification française et anglaise, histoire ancienne, moderne et sacrée, géographie, usage des globes terrestres et des cartes géographiques, éléments d'astronomie, de physique, de botanique et de chimie et même d'architecture. Cet impressionnant programme propose également des leçons d'instruments de musique, de dessin et de peinture, d'ouvrage à l'aiguille et de broderie, de confection de fleurs et fruits artificiels, etc. L'économie domestique et l'enseignement ménager complètent le programme⁴⁰.

La période de deux jours d'examens de fin d'année se déroule devant un auditoire composé des membres du clergé, de parents et d'amis. Il s'agit, entre autres, de questionnaires oraux sur l'ensemble des matières étudiées, de représentations de pièces de théâtre, de concerts de musique et d'exposition des travaux scientifiques et artistiques. Populaire, l'événement fait régulièrement l'objet de reportages comme en témoigne le journal *Le Canadien* en 1841⁴¹:

Car, il faut bien l'avouer, les Dames Ursulines de Québec, dignes émules des Messieurs du Séminaire, surent, comme ces derniers rendre les examens

annuels de leurs élèves des occasions de haut amusement; on y court, on s'y presse comme à des spectacles des plus attrayants, et les plaisirs qu'on y goûte sont d'autant plus doux qu'ils sont aussi purs que celles, qui les procurent [...].

Les journalistes du *Canadien* louangent la qualité exceptionnelle de l'enseignement des Ursulines:

L'on sait déjà que le cours d'enseignement des Dames Ursulines ne laisse rien à désirer aux meilleures institutions de ce genre sur ce continent, et peut-être en aucun pays au monde. Mais pour détromper les étrangers qui croient encore que le Bas-Canada est déplorablement arriéré en fait d'éducation, il ne sera pas hors de propos de répéter ici que l'on enseigne au couvent des Ursulines de cette ville, non seulement la grammaire, mais aussi les belles-lettres; le dessin, non seulement dans les premiers degrés, mais même qu'on va jusqu'au paysage et à la peinture à l'huile; et la partie de la musique comprend le piano, la guitare, la harpe et la musique vocale — c'est le nec plus ultra pour une demoiselle. Les études plus sérieuses ne sont pas non plus oubliées, telle que l'histoire, l'arithmétique, la géographie, la mythologie... que disons-nous? la minéralogie, oui la minéralogie, la botanique, voire même la chimie et l'astronomie, et autres branches des sciences naturelles aux éléments desquelles il n'est pas inconvenant qu'une demoiselle soit initiée [...].

Ils apprécient le parfait bilinguisme des élèves:

Nous ne devons pas omettre de dire que l'étude des langues française et anglaise marche de front, et l'on a vu des classes répondre indifféremment dans l'une ou l'autre langue, et s'exprimant dans ces langues de manière à ce qu'un étranger n'eût pu dire quelle était la langue mère de l'élève [...].

Le Canadien précise, en outre, l'intérêt marqué de familles appartenant à l'élite canadienne et américaine d'origine anglophone et protestante:

Au reste on jugera de l'excellence de l'éducation qu'on reçoit dans cette maison quand on saura qu'on envoie des élèves des pays voisins, qu'on y voit des enfants de plusieurs familles protestantes de cette ville [...].

34. GOSSELIN, Abbé Auguste. *L'abbé Holmes et l'instruction publique*, Toronto, The Library of Ontario Institute for Studies in Education, 1907, 172 p.

35. *Registre des Ursulines de Québec de 1778 à 1862*, op. cit. Consulté le 10 juillet 2022.

36. LAFRANCE, Mélanie. *Op. cit.*, p. 36-43.

37. OURY, Guy-Marie. *Op. cit.*, p. 217.

38. LAFRANCE, Mélanie. *Op. cit.*, p. 42.

39. *Registre des Ursulines de Québec de 1778 à 1862*, op. cit. Consulté le 10 juillet 2022.

40. OURY, Guy-Marie. *Op. cit.*, p. 205-218.

41. PARENT Étienne, et Jean-Baptiste FRÉCHETTE. « Examen des élèves des Dames Religieuses Ursulines de Québec », *Le Canadien*, 12 février 1841, p. 1.

En soutien à ce propos, il suffit de consulter la liste des lauréates de prix et de mentions honorables parus dans ce journal, où figurent plusieurs patronymes d'origine anglophone: Henriette McDonell, Caroline et Ann Lampson, Agnes Holmes, Helena Horan, Agnes Healy, Madeleine Fraser, Ann Powell, Helen Hawkins, Louis Welling, Ann Ward, Marguerite Macpherson, Catherine McGills, etc.

Selon l'édition du 8 avril 1841 du journal *Le Canadien*⁴², la portée du programme éducatif des Ursulines s'avère d'une importance incontestée pour la société:

Nous avons déjà eu l'occasion de payer un juste, mais bien faible tribut d'éloges aux Dames ursulines pour l'étendu la force et la variété qu'elles ont depuis quelques années, données à leur enseignement qui est tel que maintenant que Québec n'a plus rien à envier aux villes les plus favorisées de l'Europe; même, sous le rapport des moyens d'instruction pour les jeunes personnes du beau sexe. On pourrait même dire que l'enseignement de ces Dames est en avant de notre état social: c'est un reproche que nous invitons tous nos établissements d'éducation à s'efforcer de mériter. Notre société a besoin d'impulsion et rien n'est plus propre à l'imprimer que les aimables élèves de nos maisons religieuses [...].

Toutefois, l'éducation des femmes au XIX^e siècle dispensée chez les Ursulines demeure étroitement liée au domaine privé,

à la vie domestique et familiale, et ne menait à aucun diplôme précis ni à une éventuelle carrière. Il ne visait pas, non plus, à former des érudites, mais plutôt des femmes aptes à gouverner adéquatement leur maisonnée, à élever leurs enfants, à briller en société et à faire honneur à leur époux.

Un passage du journal *Le Canadien*⁴³ à l'égard du futur rôle de ces jeunes filles bien instruites amène à une certaine réflexion quant à l'accès restreint des femmes à l'éducation qui prévaudra par la suite jusqu'au milieu du XX^e siècle:

Oh! oui nos jeunes demoiselles [...] vont comprendre la belle et noble tâche qu'elles ont à accomplir dans la société. Le christianisme qui les a faites égales de l'homme; l'éducation qu'elles reçoivent leur donne les moyens et leur impose le devoir de seconder leurs frères dans leurs efforts pour l'avancement de leur pays. Oh oui elles sauront remplacer les besoins d'une vaine frivolité par des occupations non moins agréables, mais plus dignes d'elles et plus profitables pour leur pays. Elles seront, pour le peuple auquel elles appartiennent [...] selon la sphère d'activités de chacune, sauver leur peuple, ou mieux encore, contribuer à le mettre, hors de danger [...].

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse: jeannemaltais@gmail.com

42. PARENT Étienne, et Jean-Baptiste FRÉCHETTE. « Examen des élèves des Dames Religieuses Ursulines de Québec ». *Le Canadien*, 8 avril 1841, p. 1.

43. *Ibid.*

Capsule

Que signifie la devise de la Compagnie de la Baie d'Hudson: « Pro Pelle Cutem » ?

La devise en latin figurant sur les armoiries de la Compagnie est *Pro Pelle Cutem*, que l'on peut traduire par « peau pour peau »; il existe diverses interprétations de cette devise. L'une d'entre elles suggère que les commerçants de HBC risquaient leur propre peau pour se procurer des fourrures. Elle tire son origine du Livre de Job, chapitre 2, verset 4: « *Et Satan répondit à l'Éternel: Peau pour peau! Tout ce que possède un homme, il le donne pour sa vie.* »

L'historien E.E. Rich propose une explication quelque peu différente: « *La Compagnie désirait avoir les pelleteries afin d'en tirer de la laine. Elle voulait la peau (cutem) à cause de la toison (pro pelle). Une telle interprétation de la devise n'exclut pas les allusions littéraires et bibliques ni la possibilité qu'elle se rapporte aux risques inhérents à la vie des commerçants en fourrure.* » Au xvii^e siècle, la peau du castor était utilisée dans son état naturel. Elle représentait d'abord et avant tout une source de fibres pour la confection de feutre; par conséquent, les parties les plus valables de la peau étaient la courte laine qui se trouvait sous le long jarre soyeux.

Source: Patrimoine HBC: www.patrimoinehbc.ca.

mots de génés...

Le mérite tient lieu des plus nobles aïeux. – Destouches, Extrait de *La Force du Naturel*.



L'héraldique à Québec

Marc Beaudoin, aih (0751)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Les armoiries de sir Auguste-Réal Angers

Notre série sur les armoiries des lieutenants-gouverneurs ornant les murs de l'hôtel du Parlement se poursuit avec celles de sir Auguste-Réal Angers. Initialement placées sur la façade de l'aile Sainte-Julie de l'hôtel du Parlement, ces armoiries ont été replacées sur la façade de l'édifice Pamphile-Le May lors de la construction de la passerelle le reliant à l'hôtel du Parlement (Figure 1).

Auguste-Réal Angers

Comme l'écrit l'historien Gaston Deschênes dans le *Dictionnaire biographique du Canada*:

« Un mystère plane sur les origines d'Auguste-Réal Angers. Ses biographes le font généralement naître à Québec le 4 octobre 1838. Or, l'acte de naissance qui le prouverait est introuvable et les parents qu'on lui attribue, François-Réal Angers et Louise-Adèle Taschereau, se sont mariés à Sainte-Marie-de-la-Nouvelle-Beauce le 4 avril 1842. L'acte de mariage d'Angers ne fait qu'ajouter au mystère puisqu'il ne fait pas mention de ses parents. Tout porte à croire qu'Angers est plutôt né en 1837. Le recensement de 1901 situe d'ailleurs sa naissance à Québec le 4 octobre 1837. La clef de l'énigme se trouve peut-être dans les registres de Notre-Dame de Québec où figure l'acte de baptême de Casimir Auguste de Saint-Réal, né le 4 octobre 1837, à Beauport, de parents inconnus. Cet enfant pourrait bien être ce fils qu'élève François-Réal Angers et Louise-Adèle Taschereau¹. »

Quoiqu'il en soit, celui qui est considéré comme le père du futur lieutenant-gouverneur, François-Réal Angers (1812-1860) est un éminent juriste, auteur d'ouvrages juridiques et littéraires, dont les parents François et Marie-Desanges Larue cultivent leurs terres de Neuville (Pointe-aux-Trembles). Ils sont les descendants à la quatrième génération de Simon Lefebvre, sieur d'Angers et de Plainval² (1642-1722) établis en 1675 dans la seigneurie de Dombourg, devenue Neuville en 1680.

L'ancêtre de la famille Angers est originaire de la paroisse Saint-Éloi de Tracy-le-Val, diocèse de Noyon, en Picardie. Il est

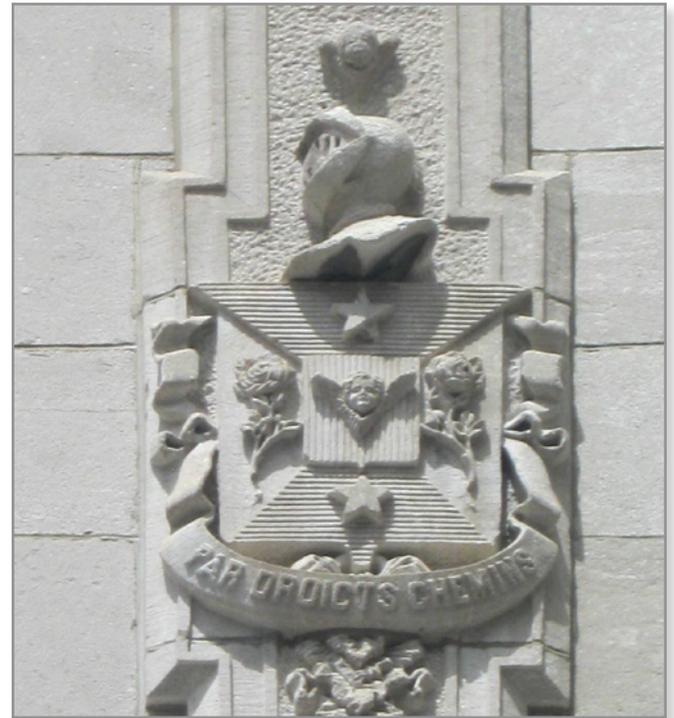


Figure 1. Armoiries de sir Auguste-Réal Angers. Édifice Pamphile-Le May.

Source : Photo fournie par l'auteur.

le fils de Simon et Marie Cousturier³. Simon LeFebvre d'Angers arrive à Québec le 30 juin 1665 en qualité de maître d'hôtel d'Alexandre de Prouville, marquis de Tracy, venu en Nouvelle-France avec le régiment de Carignan-Salières pour libérer la colonie de la menace iroquoise. LeFebvre épouse à Québec, le 11 janvier 1667, Marie-Charlotte de Poitiers du Buisson, fille de Pierre-Charles, capitaine d'infanterie, et Hélène de Belleau. Elle était veuve de Joseph Hébert tué par les Iroquois qui l'avaient fait prisonnier⁴. Le couple s'établit d'abord sur la terre reçue en cadeau de noces du marquis de Tracy en bordure

1. DESCHÊNES, Gaston. « ANGERS, sir AUGUSTE-RÉAL », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/fr. Consulté en juillet 2022.

2. Les auteurs consultés ne s'accordent pas sur la graphie de Plainval et de Plinval. Certain les considérant comme équivalent. C'est pour cette raison que nous respectons la graphie utilisée par les auteurs cités.

3. JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec: des origines à 1730*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, p. 686.

4. *Ibid.*, p. 562.

de la rivière Saint-Charles, avant de se fixer à la Pointe-aux-Trembles (Neuville)⁵.

Quant à l'épouse de François-Réal Angers, Louise-Adèle Taschereau (1822-1849), elle est la fille d'Antoine-Charles (1797-1862) et Adélaïde Élisabeth Fleury de La Gorgendière (1819-1871) et la cousine du cardinal Elzéar Alexandre Taschereau (1820-1898)⁶. Elle est la descendante à la cinquième génération de l'illustre famille de seigneurs, juristes et parlementaires issus de Jacques-Thomas Taschereau et Marie Claire Fleury de La Gorgendière dont nous avons étudié les armoiries dans un précédent numéro de *L'Ancêtre*⁷.

Auguste-Réal Angers fait ses études au Séminaire de Nicolet de 1849 à 1856, puis à l'Université Laval. Il est admis au Barreau du Bas-Canada le 2 juillet 1860. Il exerce sa profession à Québec au cabinet des avocats Casault, Langlois et Angers, jusqu'en 1896. Entre-temps, le gouvernement de la province de Québec l'avait nommé conseiller en loi de la reine en 1874, et celui du Canada avait fait de même le 11 octobre 1880.

La carrière politique d'Auguste-Réal Angers débute en 1874 lors de son élection comme député conservateur de Montmorency à l'Assemblée législative du Québec, circonscription qu'il représente jusqu'à sa défaite à l'élection générale de 1878. Durant cette période, il est solliciteur général du 22 septembre 1874 au 25 janvier 1876, et procureur général du 25 janvier 1876 au 8 mars 1878, dans le gouvernement de Charles-Eugène Boucher de Boucherville. Après un bref passage à la Chambre des communes comme député conservateur de Montmorency du 14 février au 13 novembre 1880, il est nommé juge à la Cour supérieure de la province de Québec où il siège du 13 novembre 1880 jusqu'au 20 octobre 1887.

Auguste-Réal Angers succède à Louis-François-Rodrigue Masson comme lieutenant-gouverneur de la province de Québec le 29 octobre 1887, alors que le premier ministre Honoré Mercier gouverne la province avec panache et accomplit plusieurs réformes importantes. Bien qu'ils soient adversaires politiques, les deux hommes collaborent relativement bien jusqu'à ce qu'éclate le « scandale de la Baie des Chaleurs » où Angers prend la décision de révoquer le gouvernement

Mercier le 16 décembre 1891, et d'appeler Charles-Eugène Boucher de Boucherville à former un nouveau cabinet⁸.

À la fin de son mandat de lieutenant-gouverneur de la province de Québec, le 5 décembre 1892, Angers retourne à Ottawa pour devenir sénateur de la division La Vallière (du 16 décembre 1892 au 10 juin 1896) et être ministre de l'Agriculture (du 5 décembre 1892 au 8 juillet 1895), dans les cabinets de sir John Sparrow David Thompson, puis dans celui de sir Mackenzie Bowell. Il est ensuite président du Conseil privé du 1^{er} mai au 10 juillet 1896 dans le gouvernement de sir Charles Tupper. Après la victoire des libéraux de Wilfrid Laurier aux élections fédérales de 1896, Angers s'établit à Montréal pour reprendre la pratique du droit avant d'occuper la fonction d'avocat de la Commission du Havre de Montréal à partir de 1911.

Le 8 juin 1869, Auguste-Réal Angers épouse, dans la paroisse Notre-Dame-de-Québec, Marguerite-Julie Chinic (1847-1879), fille du marchand-quincaillier Guillaume-Eugène (1818-1889) et Marie-Anne Leblond. Une fille et deux garçons naîtront de leur union. Puis, le 16 avril 1890, le lieutenant-gouverneur épouse en secondes noces, dans la paroisse Saint-Colomb de Sillery, Marie-Émilie LeMoine, fille du notaire Alexandre et Julie-Henriette-Émilie Massüe, veuve de Joseph-Arthur Hamel.

En 1888, l'Université Laval décerne à Angers un doctorat en droit *honoris causa*. Puis, en 1898, le pape Léon XIII le fait grand-croix de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. Enfin, le 1^{er} janvier 1913, le roi Georges V l'anoblit en lui décernant le titre de *Knight Bachelor*⁹ (**Figure 2**), ce qui infirme les titres de chevalier de l'ordre du Bain¹⁰ ou de l'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges^{11, 12, 13} attribués à Angers dans les biographies publiées avant que ces lettres patentes ne soient accessibles aux chercheurs. Le titre de *Knight Bachelor* est le premier degré de l'échelle des distinctions honorifiques britanniques. Bien qu'il mette le prédicat « sir » devant son prénom, le titulaire n'est membre d'aucun ordre de chevalerie britannique¹⁴.

Sir Auguste-Réal Angers décède à l'âge de 81 ans et 6 mois dans sa résidence du 352, avenue Wood, à Westmount, le 14 avril 1919. Il est inhumé dans le cimetière

5. ANGERS, Lorenzo. « La famille Angers, 1665-1965 », *Mémoires*, Montréal, vol. 16, n° 3, juillet-août-septembre 1965, p. 208.

6. DROLET, Yves. *Dictionnaire généalogique de la noblesse de la Nouvelle-France*, Montréal, Éditions de La Sarracénie, 2019, p. 734.

7. BEAUDOIN, Marc. « Les armoiries de la famille Taschereau », *L'Ancêtre*, vol. 47, n° 332, automne 2020, p. 56-59.

8. Le scandale de la Baie des Chaleurs est une affaire politico-financière qui éclata en 1891, ébranla le gouvernement libéral du Québec de l'époque et ruina la carrière du premier ministre Honoré Mercier, https://fr.wikipedia.org/wiki/Scandale_de_la_Baie_des_Chaleurs. Consulté en juillet 2022.

9. BAnQ Québec. « Sceau et diplôme honorifique décernés à Auguste-Réal Angers en janvier 1913 par le roi George V de Grande-Bretagne », fonds Auguste-Réal Angers, P838, 2003-04-009/2.

10. DESCHÊNES. *Op. cit.*

11. Auguste-Réal Angers – Assemblée nationale du Québec (assnat.qc.ca). Consulté en juillet 2022.

12. Bibliothèque de l'Assemblée nationale, *Dictionnaire des parlementaires du Québec, 1792-1992*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993, p. 8.

13. LEMIEUX, Frédéric, Frédéric BLAIS et Pierre HAMELIN. *L'histoire du Québec à travers ses lieutenants-gouverneurs*, Québec, Publications du Québec, 2005, p. 106.

14. *Knight Bachelor* – Wikipédia. Consulté en juillet 2022.

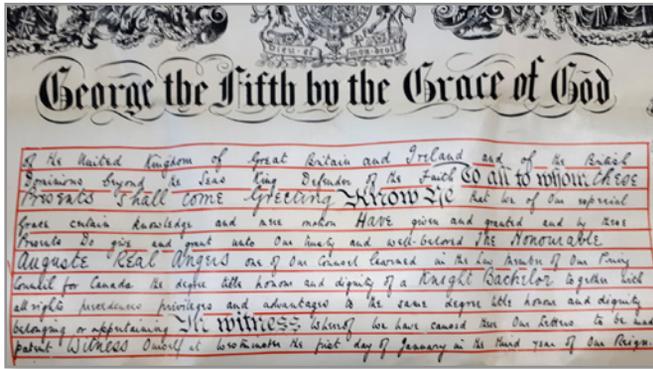


Figure 2. Lettres patentes de Knight Bachelor décerné à Auguste-Réal Angers par le roi George V, 1^{er} janvier 1913 (détail). Source : BANQ Québec, fonds P838 2003-04-009/2.

Notre-Dame-des-Neiges à Montréal, le 16 avril 1919, après des funérailles célébrées en l'église Saint-Léon-de-Westmount¹⁵.

Les armoiries de sir Auguste-Réal Angers

Sachant que le sixième lieutenant-gouverneur descendait en ligne directe de Simon LeFebvre, sieur d'Angers et de Plainval, Eugène-Étienne Taché a trouvé les armes de la famille Lefebvre de Plainval dans l'*Armorial général* de Jean-Baptiste Rietstap, publié trois ans avant l'assermentation d'Auguste-Réal Angers. Elles se blasonnent *Écartelé en sautoir*: aux 1 et 4, d'azur à une étoile d'argent; aux 2 et 3 d'or à une rose de gueules tigée et feuillée de sinople. Sur le tout de gueules à un chérubin d'or. Cimier: une tête d'aigle, tenant au bec un chardon. Support: deux lévriers colletés¹⁶. Sans chercher plus loin, Taché a repris sans modifications ces armes en remplaçant toutefois la tête d'aigle du cimier par une tête de chérubin (**Figure 1**).

En 1899, le *Bulletin des recherches historiques* publie ces armes avec le blasonnement rédigé par Taché: *Écartelé en sautoir*, au premier et au quatrième d'azur à l'étoile d'argent, au deuxième et au troisième d'or à la rose de gueules tigée de sinople. Sur le tout, de gueules à la tête de chérubin d'or ailé du même, avec la devise: *Par droicts chemins*¹⁷ (**Figure 3**).

Édouard-Zotique Massicotte les publie dans l'*Armorial du Canada français* en simplifiant le blasonnement de Taché comme suit: *Écartelé en sautoir*: aux 1 et 4 d'azur à l'étoile d'argent, aux 2 et 3 d'or, à la rose de gueules tigée et feuillée

de sinople. Sur le tout, de gueules au chérubin d'or¹⁸ (**Figure 4**).

En poursuivant nos recherches dans d'autres armoriaux, nous découvrons dans le *Grand armorial de France* de Henri Jouglas de Morena une rubrique sur la famille Le Febvre de Plainval de Picardie précisant qu'elle a été anoblée par charge en 1718, dont les armoiries sont: *écartelé en sautoir*; aux 1 et 4 de sinople à une étoile d'argent; aux 2 et 3 d'or à une rose de gueules, tigée et feuillée de sinople, sur le tout de gueules à une tête de chérubin d'or¹⁹. Le compilateur se réfère à l'article publié en 1921 par Gustave Chaix d'Est-Ange dans le *Dictionnaire des familles françaises*. Ce dernier écrit que « la famille Le Febvre ou Lefebvre, de Plainval est originaire de Saint-Valéry-sur-Somme²⁰, en Picardie. » L'auteur ajoute que la filiation remonte à Philippe Le Febvre, négociant à Saint-Valery, qui a épousé vers 1660 Jeanne de Monchy, sœur d'un secrétaire du roi. Leur fils, Philippe II, né en 1669 à Poireauville, en Picardie, a abjuré le protestantisme en 1685, et a épousé, le 22 juillet 1703, Catherine Le Mercier de la Salle. D'abord directeur des fermes à Rouen, il est nommé fermier général en 1710 et obtient, le 14 juillet 1718, l'office anoblissant de secrétaire du roi au Grand Collège²¹. Philippe II meurt à Paris le 22 juillet 1733. Chaix d'Est-Ange termine son article en précisant que la famille Le Febvre de Plainval s'est partagée en plusieurs rameaux dont les représentants sont connus sous les titres de comte, de vicomte et de baron de Plainval. Les armes de cette famille sont: *écartelé en sautoir*: aux 1 et 4 de sinople à une étoile d'argent; aux 2 et 3 d'or à une rose de gueules tigée et feuillée de sinople. Sur le tout de gueules à une tête de chérubin d'or. – Couronne: de comte. – Supports: deux lévriers



Figure 3. Armoiries de sir Auguste-Réal Angers. Source : *Bulletin des recherches historiques*, 1899, vol. 5, p. 75 (détail).



Figure 4. Armoiries de sir Auguste-Réal Angers. Source : *Armorial du Canada français*, 1918, p. 139.

15. « Obsèques de sir Auguste Réal Angers ». *La Presse*, Montréal, édition du 16 avril 1919, 35^e année, n^o 139, p. 13.

16. RIETSTAP, Jean-Baptiste. « Lefebvre de Plainval », *Armorial général, précédé d'un dictionnaire des termes du blason, deuxième édition refondue et augmentée*, Gouda, G. B. van Goor Zonen, 1887, vol. 2, p. 42.

17. GAGNON, Ernest. « Armes des lieutenants-gouverneurs de la province de Québec. » *Bulletin des recherches historiques*, Lévis, vol. 5, mai 1899, p. 75.

18. MASSICOTTE, Édouard-Zotique, et Régis ROY. *Armorial du Canada français*, deuxième série, Montréal, Librairie Beauchemin, 1918, p. 137.

19. JOUGLA DE MORENAS, Henri. « Le Febvre de Plainval », *Grand Armorial de France. Catalogue général des armoiries des familles nobles de France comprenant les blasons des familles ayant possédé des charges dans le royaume et de celles ayant fait enregistrer leurs armoiries en 1696*, Société du Grand Armorial de France, Paris, Édition héraldique, 1935, vol. 3, p. 386.

20. Située sur l'estuaire de la Somme, Saint-Valery est bâtie sur un promontoire qui domine la baie de Somme.

21. Le Grand collège est la réunion en 1672 des six collèges de notaires-secretsaires créés entre 1365 et 1567. Il rassemble 240 secretsaires. Sources : https://fr.wikipedia.org/wiki/Secrétaire_du_roi. Consulté en juillet 2022.

colletés de gueules. – Cimier: une tête d'aigle tenant dans son bec un chardon²².



Figure 5. Armoiries Le Febvre de Plinval. Source: RIETSTAP, Jean-Baptiste. *Armorial général illustré par Victor et Henri Rolland*. Détail de la Planche CCCX, du volume 2.

Curieusement, le blasonnement qui précède est pratiquement similaire, voire complémentaire, à celui de Rietstap mentionné ci-dessus puisqu'il précise la couleur du collier des lévriers. L'héraldiste néerlandais²³ ne précisant pas ses sources, nous ne pouvons connaître l'origine de l'erreur qui sera rectifiée dans la version illustrée de l'*Armorial général* de Rietstap²⁴ (Figure 5).

Ce qui ne règle pas notre problème de filiations fiables entre les Le Febvre de Saint-Valery et ceux de Tracy-le-Val et de l'identification des véritables armoiries de Simon LeFebvre, l'ancêtre des Angers.

La thèse de Roquebrune

Dans un article relatif aux ancêtres de son épouse, Joséphine Angers, Robert La Roque de Roquebrune affirme que « Simon Le Febvre, sieur d'Angers et de Plainval, appartenait à une très ancienne famille ou, plutôt, à deux familles, car la famille d'Angers s'est greffée sur la famille Le Febvre de Plainval²⁵ ». Il en veut pour preuve le fait que l'écu au chérubin d'or des Angers est placé au centre de l'écartelure des Le Febvre de Plainval²⁶. L'héraldique peut en effet souligner les différentes alliances matrimoniales d'une famille. La composition héraldique qui en résulte doit être étayée par une généalogie et une documentation appropriée. Or, tout l'argumentaire de Roquebrune repose sur son interprétation des armoiries publiées dans Rietstap, avec l'erreur que nous venons d'identifier, et que Massicotte a reprises sur la base de l'information fournie par Taché, alors que les deux compilateurs ne font aucunement la distinction que tente de montrer Robert de Roquebrune. Malheureusement, l'abbé Lorenzo Angers accrédite cette thèse en la reprenant sans plus de vérification dans un article sur la famille Angers publié en 1965 dans les *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*²⁷.

Monument Cartier-Brébeuf



Figure 6. Armoiries de sir Auguste-Réal Angers. Monument Cartier-Brébeuf. Source: Photo fournie par l'auteur.

Nous pouvons voir les armoiries du sixième lieutenant-gouverneur sur un autre monument dans la capitale. Ce monument a été érigé à la suite d'une souscription lancée en 1887 au Canada et en Europe, dont le succès a couvert largement les dépenses du projet de monument, ainsi que d'un concours organisé en 1888 par le Comité littéraire et historique du Cercle catholique de Québec sur le thème de la vie et des voyages de Jacques Cartier pour lequel Auguste-Réal Angers avait offert une médaille d'argent et une de bronze pour chaque classe de concurrents. C'est la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec qui assura la réalisation du monument inauguré en grande pompe et par de grands discours le 24 juin 1889 dans le cadre des fêtes qui se déroulèrent du 23 au 25 juin.

Le monument Cartier-Brébeuf érigé dans le parc situé au confluent des rivières Saint-Charles et Lairet marque le lieu où Jacques Cartier passa l'hiver de 1535-1536 et où furent inhumés ses 25 compagnons morts du scorbut, ainsi que l'endroit où les Jésuites érigèrent leur première demeure dans la seigneurie Notre-Dame des Anges²⁸.

Eugène-Étienne Taché a dessiné les plans du monument de 7,62 m de hauteur. L'œuvre a été exécutée dans l'atelier du sculpteur, marbrier et tailleur de pierre J.-Ambroise Bélanger (1830-1910)²⁹. La chapelle extérieure du Séminaire contient

22. CHAIX D'EST-ANGE, Gustave. « Febvre ou Lefebvre, de Plinval et de Plinval-Salgues (le) », *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX^e siècle*, Charles Hérissey, Évreux, 1921, vol. 17, p. 304-306.

23. Jean-Baptiste Rietstap est un généalogiste et héraldiste néerlandais, né à Rotterdam le 12 mai 1828 et mort à La Haye le 30 octobre 1891.

24. RIETSTAP, Jean-Baptiste. *Armorial général illustré par Victor et Henri Rolland*, Lyon, Société de sauvegarde historique, 1938, vol. 2, planche CCCX.

25. ROQUEBRUNE, Robert de. « Trois familles canadiennes : Les Poitiers du Buisson de Pommeroy, les Le Febvre d'Angers de Plainval, et les Morin de Saint-Luc de Valcourt », *Nova Francia*, Société d'histoire du Canada, Paris, vol. 5, n^o 6, novembre-décembre 1930, p. 323.

26. *Ibid.*, note n^o 1.

27. ANGERS. *Op. cit.*, p. 203.

28. MARQUIS, G.-E. [Georges-Émile]. *Les monuments commémoratifs de Québec*, Québec, Beauceville. L'Éclaireur, 1958, p. 69-71.

29. Dictionnaire espace art actuel, <https://dictionnaire.espaceartactuel.com/artistes/belanger-j-ambroise-1830-vivait-a-quebec-en-1910/>. Consulté en juillet 2022.

plusieurs petits autels réalisés par l'artisan établi au 272, rue Saint-Joseph de Saint-Roch³⁰.

Les cartouches sculptées dans la pierre de Deschambault de chaque côté du monument, surmonté d'une couronne navale, présentent le chiffre de la Compagnie de Jésus, les armes de Frederick Arthur Stanley, premier baron Stanley de Preston (1841-1908), sixième gouverneur général du Canada, celles du cardinal Elzéar Alexandre Taschereau et celles d'Auguste-Réal Angers (**Figure 6**). Or, la régularité des lignes verticales de l'écusson laisse croire que le chérubin a volontairement été oublié, au profit de celui du cimier nettement mieux développé que son homologue sur la façade de l'édifice Pamphile-Le May (**Figure 1**).

Conclusion

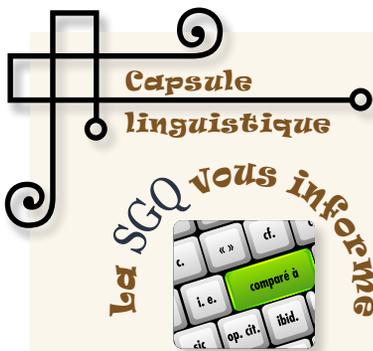
De toute évidence, en reprenant les armoiries de la famille Le Febvre de Plinval trouvé dans son exemplaire de l'*Armorial*

général de Rietstap, Eugène-Étienne Taché était trop heureux de trouver celles d'une famille qui a contribué à la construction du pays depuis la Nouvelle-France jusqu'en cette fin du XIX^e siècle, pour vérifier la généalogie des familles concernées, ni même se demander si le maître d'hôtel de Tracy et futur cultivateur de Neuville avait des armoiries.

Quoiqu'il en soit, en attribuant au sixième lieutenant-gouverneur les armes erronées des Le Febvre de Plinval, Taché a involontairement fait œuvre créatrice en réalisant des armoiries propres à Auguste-Réal Angers et sa descendance, et, qui plus est, des armoiries différentes de celles des comtes de Plinval qui sont peut-être des cousins très éloignés!

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse: marc.beaudoin@videotron.ca

30. CHERRIER, A. B. *Annuaire des adresses de la ville de Québec. 1888-89*, Québec, L. J. Demers & frère. [1889], vol. 30, p. 187, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3691192>. Consulté en juillet 2022.



« En toutes lettres »

L'écriture des nombres nous pose parfois des difficultés: doit-on les écrire en chiffres ou en lettres? Les quelques règles suivantes devraient vous aider dans la rédaction des textes soumis à *L'Ancêtre*.

A) Dans le corps d'un texte, les nombres s'écrivent en toutes lettres lorsqu'ils sont inférieurs à 17, donc de un à seize, de même que les nombres ronds, c'est-à-dire se terminant par un ou plusieurs zéros, comme: vingt, cinquante, cent, mille, etc.

B) À partir de 17, on écrit en chiffres, car plusieurs noms de nombres sont des noms composés qui sont plus longs à écrire en lettres. Par ailleurs, l'âge d'une personne est toujours mentionné en chiffres.

Lorsque, dans une même phrase, on cite deux nombres, dont l'un devrait normalement s'écrire en chiffres et l'autre en lettres, on les écrit tous les deux en chiffres, pour des raisons d'uniformité (8 des 28 officiers; 3 arpents sur 40).

Dans les tableaux, tous les nombres seront écrits en chiffres, tant pour respecter les contraintes d'espace que pour simplifier la présentation et faciliter la lecture.

Dans l'écriture des nombres en chiffres, on doit respecter les règles d'espacement suivantes:

- 1) Une espace sans virgule pour les nombres de cinq unités et + (par groupes de trois) qui expriment une quantité (150 000 \$); l'espace est optionnelle pour les nombres de quatre chiffres (2 000 inscriptions ou 2000 inscriptions).
- 2) Pas d'espace lorsqu'il s'agit d'un numéro (2000, rue Dollard) (le lot n° 1250).
- 3) Une espace pour indiquer la population: 1 200 hab.

Pour plus d'informations, sur notre site, cliquez sur le menu « Services », puis « Revue *L'Ancêtre* » et « *L'Ancêtre* ». Dans la page affichée, colonne de droite, vous verrez: « L'aide-mémoire » que vous pourrez télécharger.

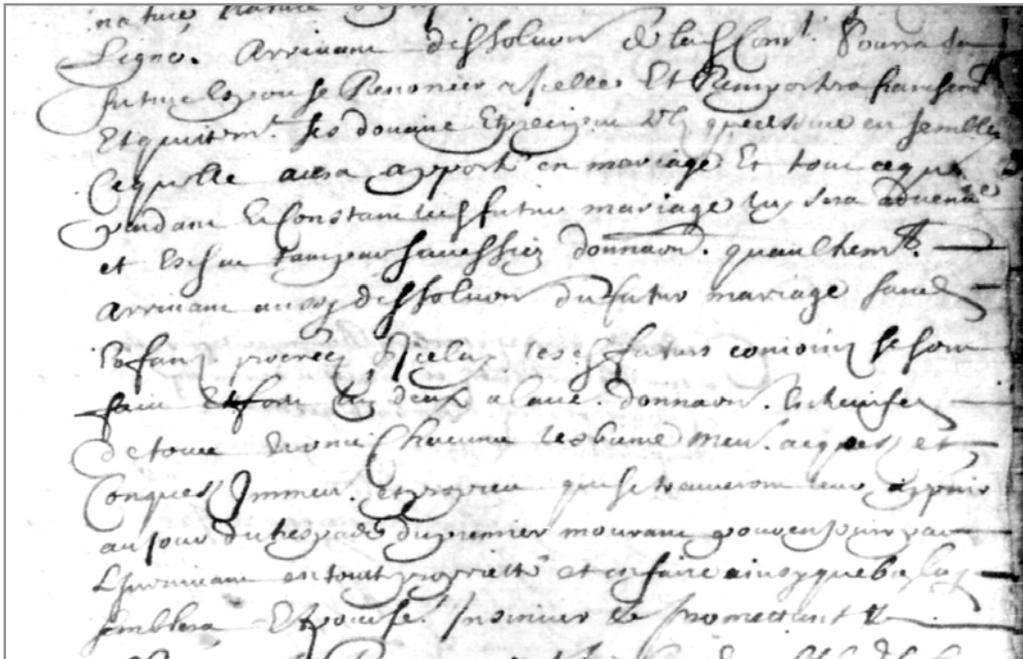


Paléographie

Lise St-Hilaire (4023)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Troisième extrait d'un mariage rédigé par le notaire royal Pierre Duquet



Transcription intégrale

32 Ligné. Arrivant diSSolu'on de la d Com.^{té} Pourra la
 33 future EspouSe Renoncer a Jcelle Et Rempotera
 franchem^t
 34 Et quittem.^t Ses douaire Et preciput telz que
 dessus enSemble
 35 Ce quelle aura apporté en mariage Et tout ce que
 36 pendant Et Constant led futur mariage luy sera
 advenu
 37 et Escheu tant par SucceSSion donna'on.
 quaultrem.^t
 38 arrivant aussy diSSolu'on du futur mariage Sans
 39 Enfantz procrééz dJceluy les d futurs coniointz
 Se Sont
 40 fait Et font l'un deux a lau'e. donna'on. Entre vifs
 41 de tous Et uns Chacuns les biens meu.' acqueStz et
 42 ConqueStz Jmmeu.' et propres qui Se trouveront
 leur app'nir
 43 au jour du trespas du premier mourant pour en
 Jouir par
 44 Le Survivant en toutte propriété et en faire ainsy
 que bon luy
 45 Semblera, Et pour fe.' Jnsinuer &c promettant &c.

Transcription corrigée

32 ligné. Arrivant dissolution de ladite communauté,
 pourra la
 33 future épouse, renoncer à icelle et remportera
 franchement
 34 et quittement ses douaires et préciput, tel que
 dessus; ensemble
 35 ce qu'elle aura apporté en mariage et tout ce que
 36 pendant et constant ledit futur mariage, lui sera
 advenu
 37 et échu, tant par succession, donation
 qu'autrement.
 38 Arrivant aussi dissolution du futur mariage, sans
 39 enfants procréés d'icelui, lesdits futurs conjoints
 se sont
 40 fait et font, l'un d'eux à l'autre, donation entre vifs
 41 de tous et un chacun les biens meubles acquêts et
 42 conquêts, immeubles et propres, qui se trouveront
 leur appartenir
 43 au jour du trépas du premier mourant, pour en
 jouir par
 44 le survivant en toute propriété, et en faire ainsi
 que bon lui
 45 semblera. Et pour faire insinuer &c promettant &c.

Observations

Comme nous l'avons mentionné dans le numéro précédent, le notaire Duquet utilise beaucoup la majuscule et les abréviations. Nous n'en soulignerons pas l'utilisation pour cet extrait qui contient une grande quantité d'autres petits détails intéressants à observer.

- 32. Ligné.** Le **L majuscule** pourrait être aussi un **S majuscule**, mais le contexte nous indique qu'il s'agit bien d'un **L**.
diSSolu'on (dissolution). Dans ce mot contracté, il manque les lettres **ti**.
(dite). Le **D isolé**, représentant le mot **dit**, ressemble beaucoup au **S majuscule**, mais il s'agit bien d'un **D**.
Com.té (Communauté). Mot contracté dont la finale **té** est mise en exposant.
- 33. EspouSe** (épouse). Le **É** n'était utilisée que pour la finale à cette époque. Ici, l'accent est remplacé par le **S**.
Jelle (icelle). Le **J** remplace le **i**. Ce mot n'est plus utilisé. Aujourd'hui nous écrivons **celle-ci**.
- 34. quittem.t** (quittement). Mot contracté avec la lettre finale en exposant.
telz (tels). Mot pluriel. Le **Z** est utilisé pour marquer le pluriel.
- 35. quelle** (qu'elle). L'apostrophe était alors aléatoire.
- 36. Constant.** Mot qui n'est plus utilisé dans ce sens aujourd'hui. C'était un synonyme de **pendant**.
Led (ledit). **Luy** (lui).
- 37. Escheu** (échu). **Es** pour remplacer **É**, comme à la ligne 33.
donna'on (donation). Mot contracté où il y a deux **N** et où il manque les lettres **ti**.
quaultrem.t (qu'autrement). Mot contracté. L'apostrophe est absente, la lettre **L** est superflue et la finale est en exposant.
- 38. diSSolu'on** (dissolution). Comme à la ligne 32.
aussy (aussi), où le **Y** remplace le **i**.
- 39. Enfantz** (enfants). Finale plurielle avec un **Z**.
procrééz (procréés). Un seul **É**. Ils utilisent la finale **EZ** pour le deuxième son **É**. Le **Z** servant de pluriel en même temps.
- dJceluy** (d'icelui). Le **J** comme à la ligne 33. Le **Y** à la fin comme **luy** de la ligne 36.
coniointz (conjoints). Le **i** remplace le **J**.
- 40. fait** (fait). La lettre **C** ajoutée.
deux (d'eux). On comprend bien qu'il ne s'agit pas du chiffre 2.
lau'e. (l'autre). Mot contracté où l'apostrophe est absente, mais qu'on utilise en transcription pour les lettres manquantes.
donna'on (donation). Comme à la ligne 37.
Entre vifs. Expression signifiant vivants.
- 41. tous Et uns Chacuns**. Ancienne expression signifiant tout l'ensemble ou chaque chose séparément.
meu.' (meubles). Mot suspendu où l'on omet la finale.
acquéStz (acquêts). L'accent circonflexe est remplacé par le **S**; le **Z** marque le pluriel.
- 42. ConqueStz** (conquêts). Même utilisation que pour acquêts de la ligne précédente.
Jmmeu.' (immeubles). Même suspension qu'à la ligne 41 pour **meubles**.
treuveront (trouveront). Il écrit **EU** à la place de **OU**. C'est une marque particulière à ce notaire.
app'nir (appartenir). Mot contracté où il manque les lettres **arte**.
- 43. trespas** (trépas). La lettre **S** remplace l'accent aigu.
- 44. propriété** (propriété). Le **double T** remplace le premier accent aigu.
ainsy (ainsi) et **luy** (lui). Le **Y** remplace le **i** final.
- 45. fe.'** (faire). Abréviation fréquente du mot faire.
Jnsinuer (insinuer). Le **J** remplace le **i**.
&c (et cetera). Signe abondamment utilisé par tous les notaires de l'époque.

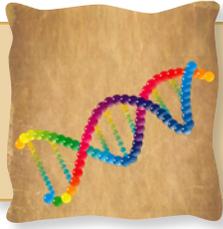
Leçon

Les vêtements

Au fil de nos transcriptions, nous avons rencontré plusieurs mots connus et inconnus qui désignent des vêtements :

bas de coton, besagne, bonnet de nuit, bostonnois, bougrine, calin et manchette, caline d'indienne, capot de chat, casque de castor, casaque, chausse, chaussons, chemise, cloque, coeiffe, corselet, corset, crémone, escarpin, furolle (bonnet de laine rouge), galoches, harde, justaucorps, linge à teste, manchon, mante, mantelet, mitasse, mouchoir de col, de coton, de mousseline, de soie, de toile fine, paire de boucles (pour souliers), panail, redingote, shall, souliers français ou sauvages, manteau d'indienne, trousseau.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
sintilali@videotron.ca



ADN et généalogie

Denis Beauregard

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

L'ADN des grands-parents

Au moment où j'ai commencé à parler d'ADN lors de conférences, plusieurs personnes croyaient que l'on prélevait cet ADN ancestral en exhumant les corps de nos aïeux. En réalité, il s'agit plutôt de l'ADN hérité presque sans modifications et confirmé par des résultats cohérents chez deux hommes descendant de fils différents d'un ancêtre lointain pour l'ADNy, ou de deux personnes issues des lignées maternelles d'une pionnière. De plus, l'ADN est échantillonné à partir de la salive et non d'une prise de sang. C'est ainsi que je connais une partie de l'ADN de mes parents décédés, même si eux-mêmes n'ont pas fait de test ADN. Je connais l'ADNy de mon père puisque c'est également le mien, tout comme l'ADNmt de ma mère, mais aussi l'ADNmt de mon père puisque j'ai eu le privilège de tester le fils de sa sœur.

Pourrait-on trouver davantage d'ADN ?

L'ADN autosomal

L'ADN humain comprend 23 paires de chromosomes, dont 22 sont des recombinaisons de l'ADN des parents. Ici, il est important de préciser qu'il ne s'agit pas d'un mélange. Avant la reproduction en soi, avec la rencontre d'un spermatozoïde et d'un ovule, les chromosomes se sont recombinés pour ne conserver qu'un seul par paire. Cette opération est en fait le transfert partiel d'un des chromosomes paternels puis du restant du chromosome maternel, avec parfois un retour sur le chromosome paternel. L'inverse est également vrai. Le résultat est donc un chromosome portant une partie des mêmes éléments paternels et maternels sous la forme de longs segments.

Durant l'analyse de l'ADN, le processus consiste à détecter environ 600 000 valeurs dans l'ADN du sujet en utilisant différents modèles servant d'amorce et en lisant la valeur trouvée au bout de cette amorce. Il y a donc un hasard suivi d'une réorganisation des informations puisqu'on sait d'avance où ira chaque valeur lue, même si l'on ignore au moment de la lecture de quel chromosome chaque valeur provient. En d'autres mots, les résultats traditionnels consistent à avoir, pour chaque position connue, une ou deux valeurs, et à livrer au sujet ces résultats bruts, mais aussi en recherchant qui, parmi les autres sujets, a des segments semblables ou partagés.

Rappelons-nous la façon de décrire ce cousinage. Un tableau typique indique d'un côté l'ADN partagé total et, de l'autre, le plus long segment partagé. Voici comme exemple l'ADN que je partage sur un chromosome avec deux oncles et une nièce.

Le lecteur pourra constater que l'ADN partagé n'est pas formé de miettes, mais de longs segments.

Cette particularité est maintenant utilisée par les laboratoires pour identifier le chromosome d'où viennent les valeurs lues. Ainsi, *FTDNA* permet maintenant de savoir, à l'aide de son outil appelé « *Chromosome Painter* » (peinture chromosomique), la région associée aux autres sujets, ce qui donne un aperçu de l'origine ethnique de chaque parent, sans toutefois identifier s'il s'agit du père ou de la mère. Pour le savoir, il faut tester quelqu'un qui n'est parent que du côté paternel ou maternel et comparer le résultat pour chaque chromosome.

De même, *AncestryDNA* montre maintenant l'origine ethnique pour chaque parent, sans la détailler au niveau des chromosomes.

La méthode

Le lecteur voudrait sans doute savoir comment une telle fonction est possible. Avec l'augmentation du nombre de sujets dans les bases de données génétiques, il est de plus en plus facile de trouver de la parenté ayant de longs segments en commun. L'ADN utilisé pour trouver des cousins — l'ADN autosomal — est un échantillonnage compris entre 250 000 et 640 000 valeurs. Le chiffre le plus bas est celui de *23andme* pour la partie généalogique, leur test comprenant en plus 380 000 positions à des fins médicales. En comparaison, *FTDNA* lit 612 272 valeurs, *AncestryDNA* 637 639 et *myHeritage* 576 157 (bien que le test soit fait par *FTDNA*, *myHeritage* ajoute un bloc pour le chromosome Y)¹.



1. https://isogg.org/wiki/Autosomal_DNA_testing_comparison_chart.

La quantité de valeurs à étudier est très grande. C'est pourquoi il faut utiliser des outils spécialisés à cette fin. L'un d'eux est l'outil *Lazarus* de *Gedmatch*² et nécessite l'abonnement aux outils *Tier 1* (selon la bible, Lazare a été ressuscité des morts par Jésus, ce qui explique le nom de l'outil). Un autre s'appelle *Genealogical DNA Analysis Tool* (GDAT)³.

Il faut ensuite comparer les données brutes des tests ADN de deux enfants (ou plus) du couple visé et d'une autre personne apparentée. Si les enfants ont les mêmes parents et qu'un des deux parents est vivant, il peut être la personne apparentée. Sinon, il faudra choisir un oncle, une tante ou un cousin du côté paternel ou maternel. Il faut éviter quelqu'un qui serait proche parent des deux côtés.

Par ailleurs, il est important que tout le monde soit testé avec le même laboratoire et avec la même version. En effet, *23andme* a eu cinq versions différentes, alors que *FTDNA* et *AncestryDNA* en ont eu deux. Une version différente signifie que les positions choisies pour échantillonner l'ADN sont différentes. L'ADN reconstitué serait moins complet dans un tel cas.

Le processus de l'outil *Lazarus*

Des vidéos⁴ existants indiquent comment faire le test et choisir les bons paramètres. Par exemple, la longueur proposée pour les segments qui seront ajoutés à l'ADN reconstruit est de 6 cM⁵. S'il y a beaucoup d'endogamie, une valeur plus élevée est préférable alors que si on veut explorer les résultats possibles, on réduit ce seuil.

Avec *Lazarus*, on crée un premier groupe optionnel (appelé groupe 0) de données ADN qu'on ne veut pas conserver dans le résultat final. Par exemple, si on veut trouver l'ADN du père à partir de ses enfants, on placerait dans ce groupe l'ADN de la mère et de cousins maternels, selon les troussees ADN disponibles.

Le groupe 1 est ensuite créé avec de l'ADN des enfants et autres descendants de la personne ciblée. Évidemment, si on a l'ADN d'un enfant, on n'a pas besoin de l'ADN d'un enfant de cet enfant. Donc, pour trouver l'ADN de mon père, je pourrais avoir mon ADN, celui de mes frères et sœurs, et si l'un ne veut pas faire le test, j'utiliserais celui d'un neveu ou d'une nièce.

Le groupe 2 est alors formé avec de la parenté de la personne ciblée sans être un de ses descendants: il peut s'agir d'un frère, d'un cousin, d'une tante, etc. On accepte aussi des troussees dont on ignore la relation exacte avec la cible, mais dont on sait qu'il y a tout de même une certaine relation avec elle. *Gedmatch* contient déjà un grand nombre de résultats à sa disposition; il est donc possible de faire une recherche sur ce site afin d'ajouter d'autres données à ce groupe 2.

L'étape suivante consiste à trouver les segments communs entre les descendants (groupe 1) et la parenté paternelle (groupe 2). Ensuite, on retire les segments partagés entre la parenté maternelle (groupe 0) et la parenté paternelle (groupe 2). Il faut inverser les côtés paternel et maternel si on veut plutôt l'ADN maternel.

Résultats

Dans le meilleur des cas, le résultat serait constitué d'environ 25 % de l'ADN double (bi-allèles) et le reste d'ADN simple. *Bi-allèle* signifie qu'on a pu retrouver les deux valeurs pour une position donnée, c'est-à-dire les valeurs sur les chromosomes paternels et maternels. Cette technologie ne permet donc pas de reconstituer l'ADN complet, lequel comprend 23 paires de chromosomes.

Que peut-on faire avec une partie seulement de l'ADN paternel ou maternel qu'on aurait reconstitué de cette façon? Cet ADN autosomal est principalement utilisé afin de retrouver des cousins génétiques.

À chaque génération, il y a une sorte de dégradation de l'ADN. D'un côté, l'ADN de l'enfant contient un résumé de l'ADN de chacun des parents. Si l'on utilise l'ADN pour résoudre un mystère comme des parents inconnus, l'ADN permet d'ajouter des cousins potentiels. En ayant l'ADN d'un seul parent, on pourrait éliminer des résultats obtenus chez les cousins de l'autre parent.

Par contre, les enfants reçoivent la moitié de l'ADN des parents puisqu'ils reçoivent 23 chromosomes de chacun, alors que ces parents ont 23 paires de chromosomes. Il y a donc des informations perdues. Comme mentionné ci-dessus, dans les meilleures conditions, ce processus permet de trouver 25 % de l'ADN de la deuxième paire, ou, autrement dit, $\frac{5}{8}$ de l'ADN parental. Une explication simple est que l'on n'a que quatre valeurs lues: A, C, G et T. Si l'enfant a A et C, il est difficile de savoir si le A est paternel et le C maternel, mais en plus, il manque la deuxième valeur, même avec deux enfants.

Gedmatch propose plusieurs outils pour trouver des cousins. L'un d'eux est appelé *One-to-Many* (un-à-plusieurs) et consiste à utiliser une trousse pour trouver des cousins. Pour fonctionner correctement, cet outil demande au moins 1500cM⁶ sur les 3400 d'un test complet. Il faut au moins deux enfants pour atteindre ce seuil. Par ailleurs, un enfant permettrait de trouver 50 % de l'ADN; deux enfants, 75 % en moyenne; trois, 88 % et quatre, 94 %. On voit que le cinquième enfant a moins d'effet sur le résultat final. Par contre, avoir un grand nombre de cousins maternels (si on recherche l'ADN paternel) aura un effet plus important pour éliminer l'ADN maternel que si on n'a que l'ADN de la mère.

2. <https://forums.gedmatch.com/BB/viewforum.php?f=26>.

3. www.getgmp.com/.

4. Recherchez « vidéo gedmatch lazarus dna ». Par exemple: <https://youtu.be/WzNNPB0C9IU>.

5. cM pour *centiMorgan*. L'ADN humain complet contient autour de 3400 cM selon le laboratoire.

6. Les cM ou centiMorgans sont la mesure de l'ADN partagé.

Conclusion

Il y a de plus en plus d'outils à la disposition des généalogistes et la technologie progresse rapidement. Il est tout de même important de faire des tests ADN avec la parenté la plus âgée, car elle pourrait permettre de reconstituer en partie l'ADN des générations précédentes. Ce n'est pas assez pour obtenir l'ADN

complet, mais c'est suffisant pour aider à résoudre des problèmes généalogiques en utilisant la génétique.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : denis.b@francogene.com

Nouveaux membres

du 8 août au 2 novembre 2022

8838	DIONNE	Chantal	Blainville
8842	BÉRUBÉ	Martine	Lévis
8845	BOUCHARD	Yvan	Québec
8847	LANDRY	Denyse	Saint-Charles-Borromée
8849	BOUTHILLIER	Brigitte	Montréal
8853	MARTIN	Émilie	Notre-Dame-Du-Portage
8855	GAREAU	Jacques	Québec
8858	LAROCHE	Michèle	Québec
8859	GAGNÉ	Marielle	Québec
8861	DORÉ	Johanne	Québec
8862	LEFEBVRE	Michel	Saint-Georges
8863	HÉON	Gilles	Québec
8864	HAVARD	Claude	Québec
8865	DUPONT	Benoit	Gatineau
8866	VOYER	Louise Camilla	Québec
8868	DUBOIS	Daniel	Shefford
8869	GAGNON	Jacques	Chicoutimi
8870	BOURDAGES	Jacques	Dieppe, NB
8871	LACASSE	Judith	Québec
8872	BLANCHARD	Denise	Miscou, NB
8873	LAPOINTE	Joanne	St-Augustin-de-Desmaures
8875	DINEL	Nathalie	Drummondville
8876	LEMAY	Pierrette	Québec
8879	FISSETTE	Lise	Shawinigan

8882	BLOUIN	Jacques	Québec
8884	CHAREST	Denis	Québec
8887	GRENIER	Guylaine	Terrebonne
8888	LAPIERRE	Christine	Québec
8890	DANDURAND	Valérie	New Richmond
8891	DUPÉRE	Serge	Québec
8892	MONNIER	Sophie	Montréal
8893	ROUSSY	Jeanne-Mance	Québec
8894	BENOÎT	Pierre	Montréal
8896	BÉRUBÉ	Patricia	Magog
8897	MARCEAU	Joanne	Lévis
8898	LARGESS	Brigitte	Lévis
8902	DEMERS	Danielle	Québec
8904	FLAMAND	Jocelyn	Lac Kénogami
8905	DAVID	Brigitte	Whitby, ON
8906	NADON	Johanne	Laval
8907	MALTAIS	Donald	Québec
8908	LAPOINTE	Gaston	Beloeil
8909	GALIPEAU	Louise	Bromont
8912	HENDERSON	Sylvie	North York, ON
8913	ST-PIERRE	Marie-Claude	Rockland, ON
8914	PICARD	Monique	Québec
8916	LAFERRIÈRE	Martine	L'Ancienne-Lorette
8922	PAQUETTE	Jacques	Saint-Félix-de-Valois
8923	VACHON	Lucie	Weedon

Il y a 350 ans

1673 — L'ouverture du marché de la Basse-Ville

Un premier marché public est ouvert à Québec, établi à proximité du fleuve sur la place près du Vieux Magasin du Roi (à la place Royale). Le 15 avril, le gouverneur de Frontenac accorde aux échevins la permission de faire bâtir des étaux et boutiques le long des murs du Vieux Magasin.

LEBEL, Jean-Marie. *Québec 1608-2008 – Les chroniques de la capitale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008.



Les Acadiens

André-Carl Vachon

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Seigneuses acadiennes (2^e partie)

Avec la Déportation, les Acadiens ont pratiquement tout perdu. Non seulement ont-ils perdu leurs biens matériels, mais aussi des membres de la famille, des amis et des proches, de même que leur dignité. Le statut de réfugié et d'immigrant n'a sûrement pas été facile pour les Acadiens en arrivant au Canada. La stigmatisation liée à leur statut a entraîné des conséquences comme des difficultés à obtenir un logement, sans oublier la marginalisation, surtout entre 1755 et 1764. Malgré cela, certaines Acadiennes ont réussi à surmonter cette stigmatisation en devenant même seigneuses. Dans le précédent numéro de *L'Ancêtre*, nous vous avons présenté le cas de Natalie Boudrot. Nous poursuivons dans cette chronique avec la seigneuse Marguerite Gourdeau.

Marguerite Gourdeau

Elle est la fille de Pierre et Marguerite Robichaud. Née à Annapolis Royal le 1^{er} septembre 1741, elle a été baptisée le lendemain¹. Son père était décédé le 5 mai 1741 et avait été inhumé le lendemain au cimetière d'Annapolis Royal. Il était le fils de Jacques, seigneur des arrières-fiefs de La Grossardière et de Beaulieu, à l'île d'Orléans, et Marie Bissot.



Acte baptême de Marguerite Gourdeau.

La famille Gourdeau en Acadie

Le 17 juin 1698, Jacques Gourdeau, grand-père de Marguerite, avait reçu une concession, en arrière-fief dans la seigneurie de Miramichi, de la part de Pierre Rey dit Gaillard, commissaire d'artillerie, concession qui lui a été vendue le 17 février 1699 (contrats du notaire Louis Chambalon). En 1702, il décide d'aller faire la traite en Acadie. Le 1^{er} février, il engage le voyageur Antoine Duvignault et, le 16 février, Jean-Baptiste Lienard dit Dubois. Il signera ensuite, le 22 février, une procuration dans laquelle il confie le soin de ses biens à son épouse Marie Bissot (contrats du notaire Michel Lepailleur de LaFerté).

Dans les actes religieux de l'église Saint-Jean-Baptiste de Port-Royal (Annapolis Royal), nous constatons la présence de la famille Gourdeau. En effet, Jacques Gourdeau a été témoin lors de la réhabilitation du mariage de Noël Doiron et de Marie Henry le 24 septembre 1706. Ensuite, Anne-Marie Gourdeau, tante de Marguerite, fille de Jacques, a été la marraine d'Anne-Marie Bergeron le 26 septembre 1709 à Port-Royal et de Marie-Anne Clemenceau, le 15 février 1710. Finalement, Jacques Gourdeau, fils, et oncle de Marguerite, seigneur des arrières-fiefs de La Grossardière et de Beaulieu à l'île d'Orléans, marchand et capitaine de navire, est parrain de Théotiste Bourgeois le 8 avril 1726 à Port-Royal. Jacques fils retourne par la suite à Québec où il épouse Marie-Louise Moni le 23 novembre 1728. Devenu veuf, il épouse en secondes noces Marguerite Barbel le 8 novembre 1733 à Québec.

Sur la carte de 1710, Sr Gourdeau (Jacques), le grand-père de Marguerite, demeure dans la Basse-Ville d'Annapolis Royal, soit la quatrième maison au nord du fort, sur le bord de la rivière Annapolis (Dauphin à l'époque française)². Puis, on les retrouve à Québec en 1716, où

*ils tentent en vain de s'opposer à l'exécution des arrêts relatifs à la saisie de leur maison, qui avait été vendue par ordre de justice, huit ans auparavant*³.

Jacques Gourdeau, capitaine des gardes du castor, de Québec, engage Pierre Payment le 18 octobre 1717 et Guillaume Leduc le 27 avril 1719 (contrats du notaire Pierre Rivet dit Cavalier). Finalement, Marie Bissot décède le 23 juillet 1719 et Jacques Gourdeau, le 11 juillet 1720, à Québec.

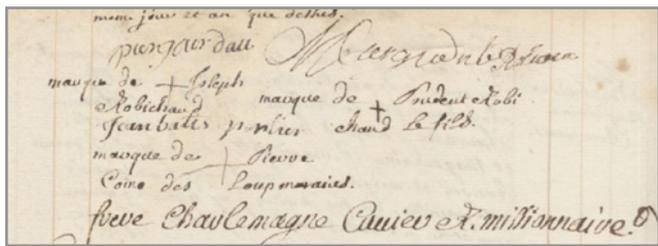
1. « Les registres de Saint-Jean-Baptiste, Annapolis Royal, 1702-1755 », *Nova Scotia Archives*, <https://archives.novascotia.ca/acadian/archives/?ID=2663&Language=French>. Consulté le 3 août 2022.

2. *Plan du cours de la rivière du dauphin et du fort du Port Royal y scitué avec la banlieue dud[it] fort à la Cadie en la Nou[ve]lle-France, 1710*, GE SH 18 PF 133 DIV 8 P6, Bibliothèque nationale de France.

3. DROLET, Antonio. « Jacques Gourdeau de Beaulieu et de La Grossardière », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, www.biographi.ca/fr/bio/gourdeau_de_beaulieu_et_de_la_grossardiere_jacques_2F.html. Consulté le 2 août 2022.

Pierre Gourdeau en Acadie

Est-ce que Pierre Gourdeau est resté en Acadie en 1716 ou y est-il revenu dans les années 1720? Impossible de le savoir. Toutefois, il a épousé Marguerite Robichaud, fille de Prudent et Henriette Petitpas, le 28 février 1724 à Port-Royal. Le demi-frère de Pierre, Jean-Baptiste Porlier, est présent et signe le registre. Ce dernier est le fils de Claude et Marie Bissot; Marie, devenue veuve, a épousé Jacques Gourdeau.



Les signatures et marques lors du mariage de Pierre Gourdeau et de Marguerite Robichaud.

Source : « Les registres de Saint-Jean-Baptiste, Annapolis Royal, 1702-1755 », op. cit.

La déportation de la famille Gourdeau

Le 27 octobre 1755, le *Helena* quitte Annapolis Royal. À bord se trouvent Marguerite et sa famille, soit sa mère et ses frères Marin et Isaac. Ils sont déportés au Massachusetts. Le bateau est arrivé à Boston le 29 novembre 1755. Après un certain temps, les passagers sont répartis et éparpillés dans plusieurs villes. La famille de Marguerite a été détenue dans la ville de Sherborn, le 16 novembre 1757, ensuite à Hopkinton (5 juin 1759 et 26 août 1760); finalement, après la guerre, elle est revenue à Boston, les 19 mars 1765 et 8 février 1766⁴.

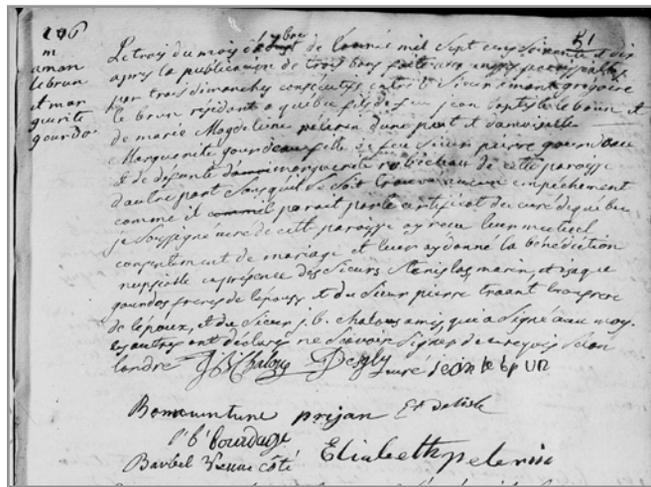
La famille Gourdeau a bénéficié de l'offre de James Murray et est venue s'installer au Québec. Elle est arrivée au port de Québec le 23 juillet 1767. Elle était à bord soit de la goélette *Grampus*, partie de Boston le 1^{er} juin 1767, soit de la goélette *Garrick*, partie de Boston vers le 15 juin 1767, soit encore de la goélette *Two Brothers*, partie de Boston le 15 juin 1767⁵. La première mention de la famille dans les registres au Québec est faite lors de la sépulture de Joseph Gourdeau, fils d'Isaac et Nathalie Mireau, le 25 juillet 1767 à Québec. Quant à Marguerite Gourdeau, sa première mention dans les registres date du 15 septembre 1767 à Québec: elle est alors la marraine d'Isaac, fils de Stanislas et Marie LeBlanc.

L'installation au Québec

Après un court séjour à Québec, c'est à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans que la famille Gourdeau s'installe. À ce moment-là, la seigneuresse Marguerite Barbel, veuve de Jacques Gourdeau fils, et l'abbé Louis-Philippe Mariauchau d'Esgly, futur évêque

de Québec, offrent l'hospitalité à la famille de feu Pierre Gourdeau et Marguerite Robichaud. En fait, ses parents, Jacques Gourdeau et Marie Bissot, avaient été les seigneurs des arrière-fiefs de La Grossardière et de Beaulieu à l'île d'Orléans. Leur fils aîné, Jacques Gourdeau, époux de Marguerite Barbel, avait hérité de la seigneurie lors du décès de son père. N'ayant pas eu d'enfants, la veuve Marguerite Barbel a eu pitié du sort de sa belle-sœur Marguerite Robichaud ainsi que de ses neveux et de sa nièce, qui avaient été déportés en Nouvelle-Angleterre, et a signé un accord chez le notaire Jean-Baptiste Lebrun à Québec, le 8 août 1768. Cette entente notariée a fait de Stanislas, Isidore, Marin, Isaac et Marguerite Gourdeau, les coseigneurs des arrière-fiefs de La Grossardière et de Beaulieu, à l'île d'Orléans⁶.

Deux ans plus tard, le 3 septembre 1770 à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, la coseigneuresse Marguerite Gourdeau se marie avec un immigrant acadien, Amand-Grégoire Lebrun, maître charpentier de navire de la ville de Québec, fils de feu Jean-Baptiste et Marie-Madeleine Pellerin. Leur contrat de mariage avait été signé le 27 août 1770 auprès du notaire Jean-Antoine Saillant de Collégien.



Acte de mariage d'Amand-Grégoire Lebrun et de Marguerite Gourdeau.

La fin du règne seigneurial

Le 28 avril 1779, le notaire Louis Miray consigne un accord entre Isidore, Isaac et Marin Gourdeau, Marie-Josèphe LeBlanc, veuve de Stanislas Gourdeau, ainsi que Grégoire Lebrun *comme ayant épousé Marguerite Gourdeau, tous seigneurs en parties et habitans du bout de l'île d'Orléans paroisse St. Pierre*. Dans cet acte, ils abandonnent et renoncent à leurs droits et devoirs au profit d'Isaac Gourdeau qui devient ainsi l'unique seigneur des arrière-fiefs de La Grossardière et de

4. « The Massachusetts Archives/Archives Collection (1629-1799) », William Francis Galvin, Secretary of the Commonwealth of Massachusetts, 2012, www.sec.state.ma.us/archivessearch/revolutionarysearch.aspx. Consulté le 6 août 2022.

5. VACHON, André-Carl. *Les Acadiens déportés qui acceptèrent l'offre de Murray*, Tracadie, Nouveau-Brunswick, La Grande Marée, 2016, p. 243-244.

6. VACHON. *Op. cit.*, p. 182.

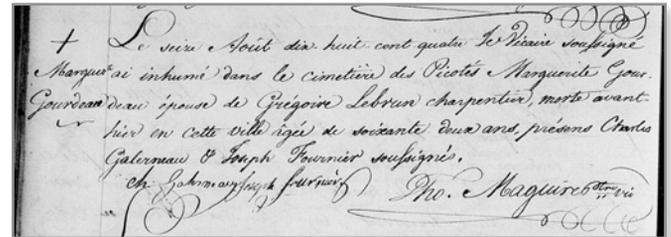
Beaulieu⁷. Pendant dix ans et huit mois, Marguerite Gourdeau a été coseigneuse avec ses frères de ces arrière-fiefs.

Le déménagement à Québec

En 1781, la famille Gourdeau–LeBrun décide de quitter l'île d'Orléans pour s'installer à Québec. Le 28 mars, le couple cède un terrain situé dans le fief Beaulieu à Isaac Gourdeau. La même journée, il vend une terre située dans le fief Beaulieu, nommée « la Ferme », à Augustin et Joseph Dupille (contrats du notaire Louis Miray). Le lendemain, il vend une autre terre de l'île d'Orléans à *Ann McKenzie (mineure), acceptant pour elle Bridget Thompson, veuve de Kenneth McKenzie, de la ville de Québec, sa mère et tutrice* (contrat du notaire Jacques-Nicolas Pinguet de Vaucour)⁸. On retrouve plus tard le couple à Québec. En effet, le 6 juillet 1781 après les funérailles de leur fille Marie Thècle Lebrun à la basilique Notre-Dame de Québec, l'inhumation est faite dans le cimetière Sainte-Anne. Marie Thècle était née et avait été baptisée le 15 septembre 1780 à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans. Où demeuraient-ils à Québec? Le contrat de mariage de leur fille Marguerite Lebrun et de Pierre Jalin, navigateur de Québec, fils d'Étienne et Marie-Agathe Leroux, signé le 14 septembre 1794

après du notaire Charles Voyer, nous informe que Grégoire Lebrun et Marguerite Gourdeau demeuraient sur la rue Saint-Charles, dans le quartier du Palais.

Marguerite est décédée le 14 août 1804 à Québec. Ses funérailles ont eu lieu le surlendemain à la basilique Notre-Dame de Québec. Marguerite a été enterrée dans le cimetière des Picotés, non loin de l'Hôtel-Dieu. Son époux, Grégoire Lebrun, est décédé le 6 octobre 1807 et ses obsèques ont été célébrées deux jours plus tard à la basilique Notre-Dame de Québec.

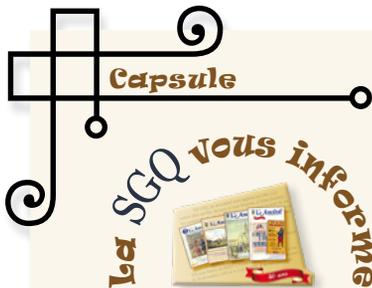


Acte de sépulture de Marguerite Gourdeau.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : acvachon@videotron.ca

7. LAFORTUNE, Hélène, et Normand ROBERT, dir., « Parchemin, banque de données notariales du Québec ancien 1626-1799 », *Société de recherche historique Archiv-Histo*, www.archiv-histo.com/. Consulté le 3 août 2022.

8. *Ibid.*



Anciens numéros de la revue *L'Ancêtre* disponibles

La revue *L'Ancêtre* existe depuis 1974. Publiée quatre fois par année, elle se distingue par la qualité et la diversité de l'information qu'elle contient : nombreux articles de fond et études d'intérêt généalogique, chroniques diverses, service d'entraide, échos de la bibliothèque, publications, dons et acquisitions, activités et nouvelles diverses de la Société de généalogie de Québec.

Depuis peu, les numéros datant de deux ans et plus sont accessibles en version numérique gratuitement par tous, membres de la SGQ ou non.

Pour consulter les numéros gratuits, rendez-vous sur notre site : www.sgq.qc.ca. Cliquez sur le menu « Services », puis sur « Revue *L'Ancêtre* », et « *L'Ancêtre* public ».

Toutes les autres occurrences — numéros récents, versions imprimées des numéros plus anciens, tirés à part — peuvent être commandées à la boutique de la SGQ. Rendez-vous sur notre site : www.sgq.qc.ca. Cliquez sur « Boutique », cliquez sur « Revue *L'Ancêtre* » et choisissez « Imprimé », « Numérique » ou « Tiré à part ».

Il y a 400 ans

1623 — Départ des Récollets pour le pays des Hurons

Le 16 juillet, le frère Gabriel Sagard et les pères Nicolas Viel et Joseph Le Caron quittent le couvent Saint-Charles pour la Huronie.

LEBEL, Jean-Marie. *Québec 1608-2008 – Les chroniques de la capitale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008.

SGQ et BAnQ

La SGQ fait tout en son pouvoir pour revenir le plus rapidement possible à la situation d'avant la pandémie. Ce n'est toutefois pas aussi facile qu'il peut sembler. Certains bénévoles ont décidé d'orienter différemment leurs activités et le taux de fréquentation de notre centre de documentation a diminué.

La meilleure façon de connaître les conditions et les heures d'ouverture de nos locaux est de consulter le site Web de nos organisations respectives et de surveiller les infolettres et les messages que nous vous envoyons.

Site Web de la Société de généalogie de Québec : www.sgq.qc.ca.

Site Web de BAnQ : www.banq.qc.ca.

Heures d'ouverture



Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

Mercredi : 9 h 30 à 17 h

Samedi : 9 h 30 à 16 h 30

Collection du Fonds Drouin numérisé disponible pour consultation.

Publications de la Société : répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture; les achats à la boutique ainsi que les inscriptions aux formations peuvent maintenant se faire directement sur notre site Internet.

Heures d'ouverture

Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec

Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le samedi et le dimanche.

Manuscrits, archives et microfilms et bibliothèque :

Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Le mercredi soir : de 17 h à 20 h

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.



Société de généalogie de Québec
fondée en 1961

Remontez dans le temps!

LA SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC...

- ... EST LA RÉFÉRENCE dans le domaine de la généalogie de Québec ;
- ... EST LA DEUXIÈME PLUS GRANDE société de généalogie francophone du Québec ;
- ... EST ENTIÈREMENT ADMINISTRÉE par des bénévoles dévoués ;
- ... EST MAJORITAIREMENT FINANCÉE par ses membres et ses activités sans subvention gouvernementale ou municipale.

Devenez membre et visitez notre centre de documentation
situé au Pavillon Louis-Jacques-Casault de l'UL!

Soyez « **verts** » et utilisez le transport en commun
vers la station de l'Université Laval.

Consultez notre site : www.sgq.qc.ca.
Tél. : 418 651-9127



La Société
généalogique
canadienne-française

Depuis 1943



NOS FORMATIONS EN LIGNE!!!

Judiciaires
Recherche
Contrats
Mariages
Archives
Militaires
Trouvailles
O
B
An
Paléographie
Initiation
France
Dispenses
Enquête
Généalogie
Coroner
Tutelles
Curatelles
Quebec
ADN
Ancestry

VISITEZ NOTRE NOUVEAU SITE WEB

3440, rue Davidson, Montréal (Québec) H1W 2Z5

Téléphone : 514-527-1010

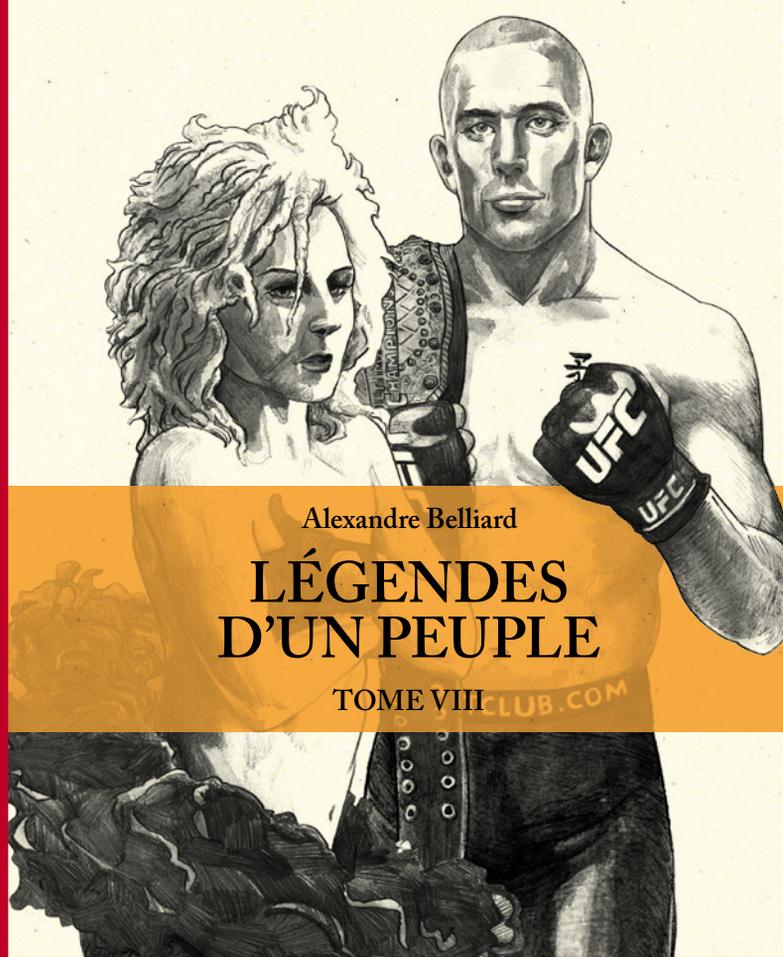
Site Web : www.sgcf.com Courriel : info@sgcf.com

Ève Michèle Tremblay

LE VOYAGE de M^{me} Davenport

Quatorze jours d'enfer sur
le chemin du Lac-Saint-Jean

1871



Alexandre Belliard

LÉGENDES D'UN PEUPLE

TOME VIII



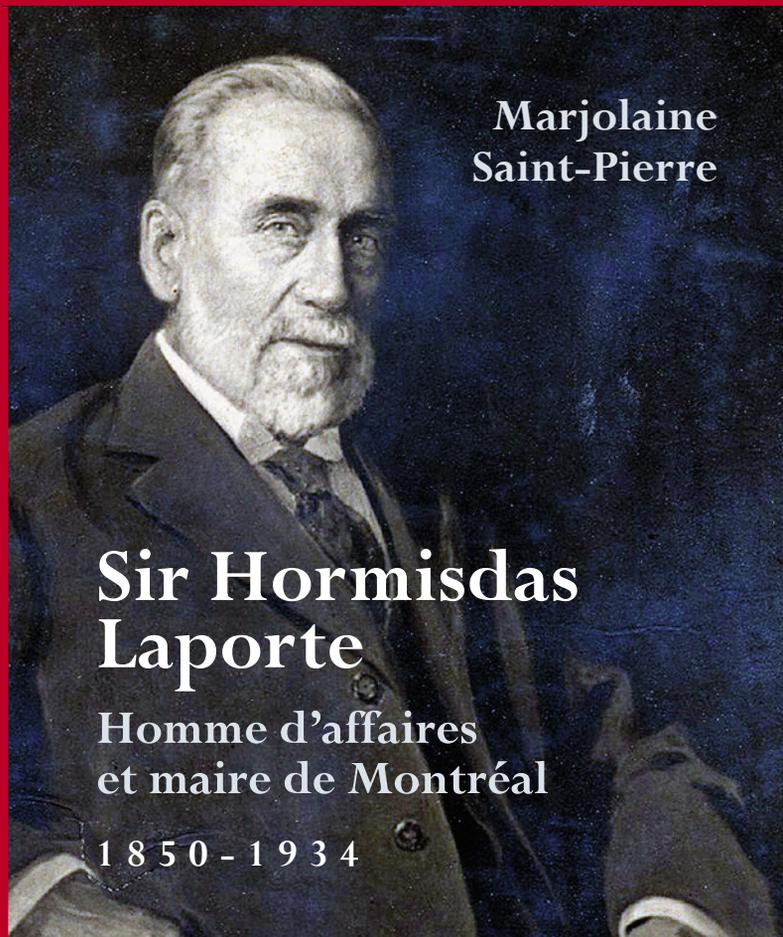
SEPTENTRION.QC.CA
LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC



THOMAS LEBLANC

Contes d'Acadie

Édition critique par
RONALD LABELLE



Marjolaine
Saint-Pierre

Sir Hormisdas Laporte

Homme d'affaires
et maire de Montréal

1850 - 1934